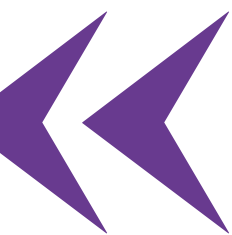




RAPPORT Développement DURABLE 2024



ÉDITO

Nous l'observons au quotidien, le Pays Basque est touché par les conséquences du changement climatique. Les épisodes de sécheresse et les vagues de chaleur se multiplient et se font plus intenses, les ressources en eau s'amenuisent, le recul du trait de côte menace notre littoral. L'adaptation au changement climatique est dès lors un incontournable de nos politiques publiques.

Pour avancer de manière coordonnée sur le sujet, la France s'est dotée fin 2023 d'une feuille de route précise. Notre pays a choisi le scénario de réchauffement +4°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Avec notre Secrétariat Général dédié à la transition écologique et énergétique, et accompagnés par le Cerema et la Fabrique des Transitions, nous travaillons sur ce scénario pour élaborer notre stratégie locale.

La Communauté Pays Basque accompagne également la mobilisation du territoire en appui aux nombreux engagements concrets pris par les communes et les acteurs socio-économiques à l'occasion de la Semaine Klima.

Nous avons par ailleurs lancé une démarche de formation des agents aux enjeux climatiques. Notre institution Pays Basque peut désormais s'appuyer sur 15 agents formés qui vont permettre à chacun de contribuer à la transition écologique et énergétique.

Comme vous le lirez dans ces lignes, et comme l'attestent la densité et la qualité des contenus de ce rapport, cette année 2024 a été déterminante pour notre politique en faveur du climat. Une politique qui fera l'objet en 2025, après trois ans de mise en œuvre du Plan Climat, d'un premier bilan qui permettra de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et de déterminer des axes d'amélioration.

Merci à tous pour votre engagement quotidien en faveur de ces sujets majeurs !



© L.Tomassi

Jean-René Etchegaray
Président de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque



© Kormébo

Solange Demarcq-Eguiguren
Conseillère déléguée Protection et mise en valeur
de l'environnement et des espaces naturels -
Préservation de la biodiversité -
Prévention des risques majeurs

sommaire



Edito	page 2
Sommaire	page 3
Un Rapport développement Durable, pour quoi faire ?	page 4
Comment lire ce rapport ?	page 5
#1 PREMIÈRE PARTIE : L'ORGANISATION QUI ACCÉLÈRE LA TRANSITION	page 6
#2 DEUXIÈME PARTIE : POLITIQUES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	page 11
Pour un Pays Basque résilient : préserver nos ressources	page 12
▶ Climat, Air	page 13
▶ Énergies renouvelables	page 16
▶ Biodiversité	page 19
▶ Gestion intégrée du cycle de l'eau	page 22
▶ Littoral et océan	page 25
▶ Urbanisme et aménagement de l'espace	page 28
▶ Alimentation durable	page 32
Pour un Pays Basque vivant et habité : dynamiser nos villes et villages	page 35
▶ Habitat et gens du voyage	page 36
▶ Ingénierie communautaire au territoire, développement urbain et rural	page 39
▶ Partenariats culturels	page 43
▶ Politiques linguistiques	page 46
▶ Montagne	page 49
▶ Politique de la ville	page 52
▶ Cohésion sociale	page 55
▶ Equipements sportifs, culturels, et de services à la population	page 58
Pour un Pays Basque engagé : réinventer nos modèles de développement	page 61
▶ Développement économique	page 62
▶ Enseignement supérieur, recherche et formation	page 65
▶ Infrastructures et mobilités	page 68
▶ Agriculture, Agroalimentaire, Pêche	page 71
▶ Coopération transfrontalière et européenne	page 74
▶ Prévention, collecte et valorisation des déchets	page 77
▶ Tourisme durable	page 81
#3 TROISIÈME PARTIE : ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	page 84
▶ Mobilités durables	page 85
▶ Bâtiments durables	page 88
▶ Économie circulaire	page 91
▶ Achats publics responsables	page 94
▶ Numérique responsable	page 97
▶ Ressources Humaines	page 100
▶ Égalité Femmes-Hommes	page 103
Annexes	page 105
▶ Les principaux objectifs de développement durable par finalités	page 106
▶ Le réseau de référents durables de la Communauté d'Agglomération	page 108





> Le développement durable, de quoi parle-t-on ?

Le développement durable est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité.

Toute action, toute activité humaine a un impact : sur l'environnement, sur notre système économique, sur les femmes et les hommes parties prenantes de ce système.

Prendre le chemin du développement durable, c'est agir au quotidien, en responsabilité, sur l'impact de nos décisions de ce triple point de vue, économique, social et écologique. C'est interroger systématiquement cet impact et travailler à le rendre positif sur ces trois dimensions, simultanément. C'est contribuer à préserver notre planète, ses ressources, l'ensemble de ses êtres vivants, bâtir des systèmes socio-économiques plus justes qui concourent au bien-être de tou.te.s et au vivre-ensemble.

> Un rapport développement durable, pour quoi faire ?

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités locales et intercommunalités de plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élu.es préalablement au débat sur les orientations budgétaires.

Il est une opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens mobilisés/à mobiliser par la collectivité pour y répondre.

Le Décret n°2011-687 du 17 juin 2011 précise les objectifs et le contenu du rapport :

- ▶ L'objectif est d'analyser, de façon synthétique, les impacts des actions, politiques, programmes de la collectivité sur les finalités du développement durable.
- ▶ Cette analyse comprend un bilan de l'année écoulée et une analyse prévisionnelle ;
- ▶ Elle traite à la fois des politiques publiques et du fonctionnement interne ;
- ▶ Outre le contenu des actions, le rapport doit mettre en exergue leurs modalités d'élaboration et de mise en œuvre.

Le présent rapport illustre, à travers des actions significatives, l'engagement de la collectivité en matière de développement durable. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le fruit d'un travail collectif et participatif.

COMMENT LIRE CE RAPPORT ?

Le rapport est structuré en **trois parties** :

- ▶ Une première partie partageant l'évolution de l'organisation mise en place par la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour accélérer son action sur les enjeux de transition.
- ▶ Une deuxième partie consacrée aux 21 politiques publiques de la Communauté, regroupées selon les 3 axes du projet de territoire.
- ▶ Une troisième partie dédiée au fonctionnement interne de la collectivité (fonctions supports).

Une fiche spécifique est consacrée à chaque thématique. A l'intérieur de chacune, le lecteur trouvera :

Pour l'année 2024 :

- ▶ **La description d'actions conduites dans le cadre de la politique publique / fonction support.**

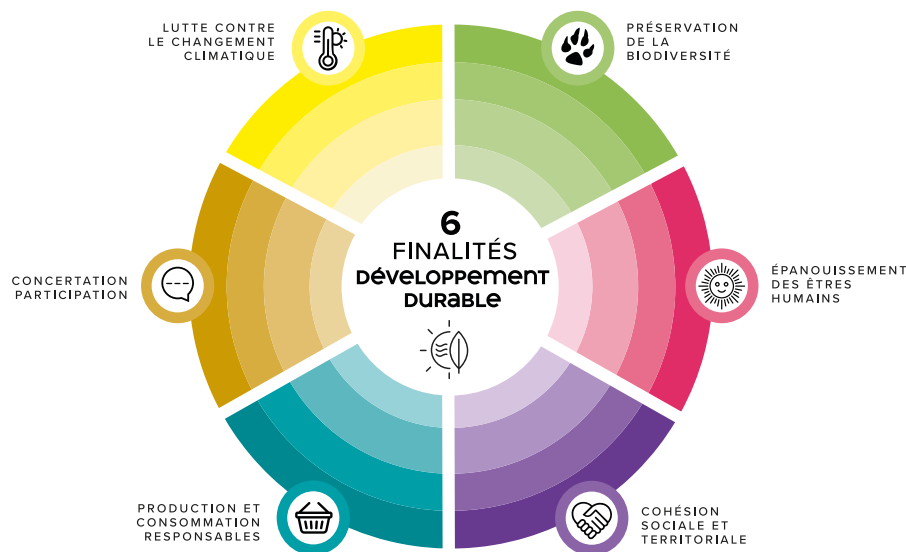
La mesure de l'impact de ces actions sur les 6 finalités du développement durable a pris la forme d'une rosace de couleurs. Sur celle-ci, 1 couleur est attribuée par finalités. Des pictogrammes ont été créés pour chaque finalité. Un dégradé coloré permet de renforcer l'intensité des impacts allant de 1 à 4.

1 seul bloc : ■
L'impact de l'action sur la finalité est inexistant ou reste à qualifier

2 blocs : ■ ■
L'impact sur la finalité existe, mais il est faible ou indirect

3 blocs : ■ ■ ■
L'impact sur la finalité existe, il est direct et positif, il agit sur le public visé


4 blocs : ■ ■ ■ ■
L'impact sur la finalité existe, il est direct, positif, il agit au-delà du public visé

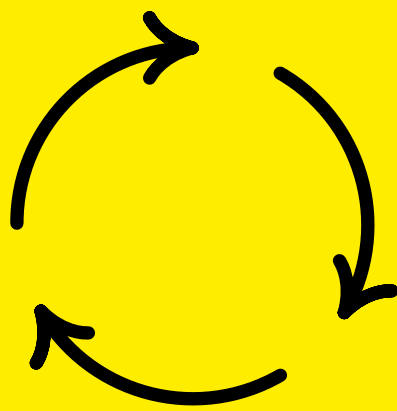


- ▶ **La mention** d'actions secondaires conduites en 2024 ;
- ▶ Quelques chiffres et illustrations apportant un éclairage supplémentaire à ce bilan.

Pour l'année 2025 :

Les principaux projets envisagés, leurs budgets prévisionnels (sous réserve du vote du budget par le Conseil Communautaire) en lien avec les orientations budgétaires à débattre par les élu.es. Pour chacun des projets, il est indiqué, sous forme de carrés de couleurs identiques aux couleurs de la rosace, les principales finalités de développement durable impactées positivement par l'action.

 Pour plus de détails sur les finalités du développement durable : voir en annexe les principaux objectifs poursuivis par finalité.



#1

**L'ORGANISATION
QUI ACCÉLÈRE
LA TRANSITION**

Le Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique renforce son action

Première nationale pour une Communauté d'Agglomération, la Communauté Pays Basque s'est dotée en **2023** d'un **Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique (SG TEPE)**. Il apporte **expertise, cohérence et contribue à l'accélération de l'action du territoire** face aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales.

Chargé de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de la CAPB en matière de climat, d'énergie, de biodiversité, de forêt, d'économie circulaire, d'achats responsables, de concertation et d'égalité-femmes/hommes il veille à la bonne exécution des objectifs à horizon 2050 du Plan Climat, fixés à partir de l'année de référence 2019, ainsi qu'à la cohérence de l'ensemble des politiques publiques de la collectivité vis-à-vis de ceux-ci :

- ▶ **Baisser de 56% les émissions totales de gaz à effet de serre des activités du territoire,**
- ▶ **Réduire de 49 % les consommations énergétiques du Pays basque,**
- ▶ **Couvrir 100 % des besoins énergétiques par une production d'énergies renouvelables,**
- ▶ **Capter 54% des émissions annuelles de gaz à effet de serre grâce notamment aux prairies et forêts.**

En 2024 le **Secrétariat Général a renforcé son action avec l'arrivée de nouvelles compétences et expertises permettant de contribuer à l'accélération de l'action du territoire** face aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales.

Le service **Sobriété et Efficacité Énergétique** qui répond à la demande du territoire sur les questions de sobriété, d'efficacité énergétique des bâtiments, d'achat d'énergie compte désormais un agent chargé d'engager **une démarche mutualisée avec les communes de définition de Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)**. Véritable feuille de route, le SDIE recense l'ensemble des opérations à mener à court, moyen et long terme sur un parc immobilier pour répondre aux enjeux énergétiques et atteindre les objectifs du dispositif "éco-énergie tertiaire" qui impose de réduire progressivement les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires publics et privés.

Le service « **financements verts et durables** » s'est renforcé pour mobiliser les financements nécessaires à la transition écologique du territoire. Ainsi, il **valorise désormais les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) qui constituent l'un des principaux instruments de financement de la politique de maîtrise de la demande énergétique**. En 2024 grâce à l'action du service « financements verts et durables » la CAPB a pu mobiliser également plusieurs dizaines de milliers d'euros de subvention du Programme « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique » (ACTEE) porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). L'objectif de ce dispositif est de financer des groupements de collectivités pour développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

L'unité « **achats responsables** » qui accélère le verdissement des achats de la communauté Pays Basque s'est renforcée avec un agent dédié à **l'accompagnement des directions métiers** dans la prise en compte du développement durable ainsi que de la responsabilité sociale dans leurs marchés publics. Dans une **logique d'économie circulaire**, l'unité « achats responsables » accompagne également les directions dans **l'utilisation d'un clausier facilitant l'usage des matériaux recyclés et du réemploi dans les projets de construction** et dans la **mise en vente aux enchères** (sur la plateforme Agora Store) du **matériel inutilisé ou en fin de vie** : informatique, véhicules, matériel de sport ou d'entretien, bureaux, etc.

La **Direction Planification Ecologique et Agglomération citoyenne** s'est renforcée sur les volets Adaptation au changement climatique et Forêt. Ainsi elle a ainsi pu lancer une **stratégie intégrée du changement climatique + 4°C en 2100** accompagnée par le CEREMA et la Fabrique des Transitions et l'élaboration d'une **Charte Forestière de Territoire**.

Enfin, le Secrétariat Général s'est également renforcé d'un expert chargé de la **donnée environnementale**. La maîtrise de ces données à la fois source et produit de la connaissance va permettre **d'améliorer la compréhension des enjeux, d'anticiper les défis liés à la transition écologique et de mieux gérer les crises environnementales en utilisant les outils numériques** au service par exemple du suivi des émissions de gaz à effet et de la trajectoire de réduction de celles-ci fixée par le Plan Climat.

La Communauté d'agglomération Pays Basque a reçu la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour présenter les projets du programme ELENA

Initié conjointement par la Commission européenne et la BEI, le mécanisme ELENA a été créé dans le cadre du programme « Horizon 2020 » en vue d'accorder des aides pour de l'assistance technique axée notamment sur la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et le soutien à des projets afférents aux transports urbains.

Grâce à la qualité de son ingénierie, la CAPB est la première Communauté d'Agglomération de France à en bénéficier pour 67 de ses communes membres, son propre parc, les trois bailleurs sociaux et le Syndicat des mobilités. Avec l'aide de l'Europe, la CAPB a pu, en écho aux objectifs du Plan Climat, **renforcer son action d'appui aux communes dans la lutte contre le changement climatique et la souveraineté énergétique du territoire.**

En mars 2024, Jean-René Etchegaray et Martine Bisaut, Vice-Présidente en charge de la transition écologique et énergétique ont reçu **Ambroise Fayolle, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) au côté de Léa Boudet représentante du Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE) placé sous l'autorité du Premier ministre.**

Cette délégation a assisté à une présentation des projets de transition énergétique dont les études sont financées à 90 % par le programme européen ELENA. **150 projets seront engagés au Pays Basque d'ici 2026 (77 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics, 70 centrales solaires photovoltaïques et 3 réseaux de chaleur).**

Une dizaine de maires du territoire ont présenté leurs projets de rénovation énergétique visant à répondre aux ambitions du Plan Climat pour baisser les émissions de gaz à effet de serre et assurer la souveraineté énergétique du territoire :

- ▶ Rénovation de l'école publique Idekia à Ustaritz : 40% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation de l'EHPAD Larrazkena de Saint-Etienne de Baigorri : a minima 40% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation de la crèche Ttipientzat d'Ostabat-Asme : 67% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation de l'école du bourg de Mouguerre : 67% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation de la salle des sports Airetik de Saint-Palais : a minima 40% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation de la Mairie de Guiche : 61% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation de la maison des services publics à Hasparren : a minima 45% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation énergétique du gîte Karrikia à Idaux-Mendy : a minima 40% d'économie d'énergie
- ▶ Rénovation de la Mairie de Guéthary : a minima 40% d'économie d'énergie

Le futur réseau de chaleur bois du « Prissé » a également pu être présenté. Il comprendra 5,7 km de réseaux et plus d'une vingtaine de bâtiments publics comme privés y seront raccordés, du Petit Bayonne au quartier Basté-Quiéta à Saint-Pierre-d'Irube : des établissements de santé (clinique Belharra, Cam de Prats, EHPAD Prissé), sept établissements scolaires et universitaires (groupe scolaire Basté-Quiéta, Ametza ikastola, école primaire Saint-Pierre, groupe scolaire Simone Veil, lycée Paul Bert, CFA, Campus de la Nive, ...). Le réseau de chaleur alimentera également plus de 500 logements dont plus de la moitié de logements sociaux, permettant une baisse de près de 6 % de leur facture énergétique. Il sera opérationnel en décembre 2026.

D'ici 2026, d'autres réseaux de chaleur verront le jour à Ustaritz, Hendaye, Saint-Étienne-de-Baigorri ou encore Ostabat-Asme.

Enfin, la délégation a ensuite visité le chantier de la centrale solaire photovoltaïque de la station d'épuration du Pont de l'aveugle à Anglet implanté sur la toiture du bâtiment. D'une puissance importante de 250kWc (900m²), elle produit depuis août 2024 l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 133 personnes et est totalement autoconsommée. Il s'agit là d'un enjeu majeur s'agissant du site le plus énergivore du parc bâti de la Communauté d'agglomération.

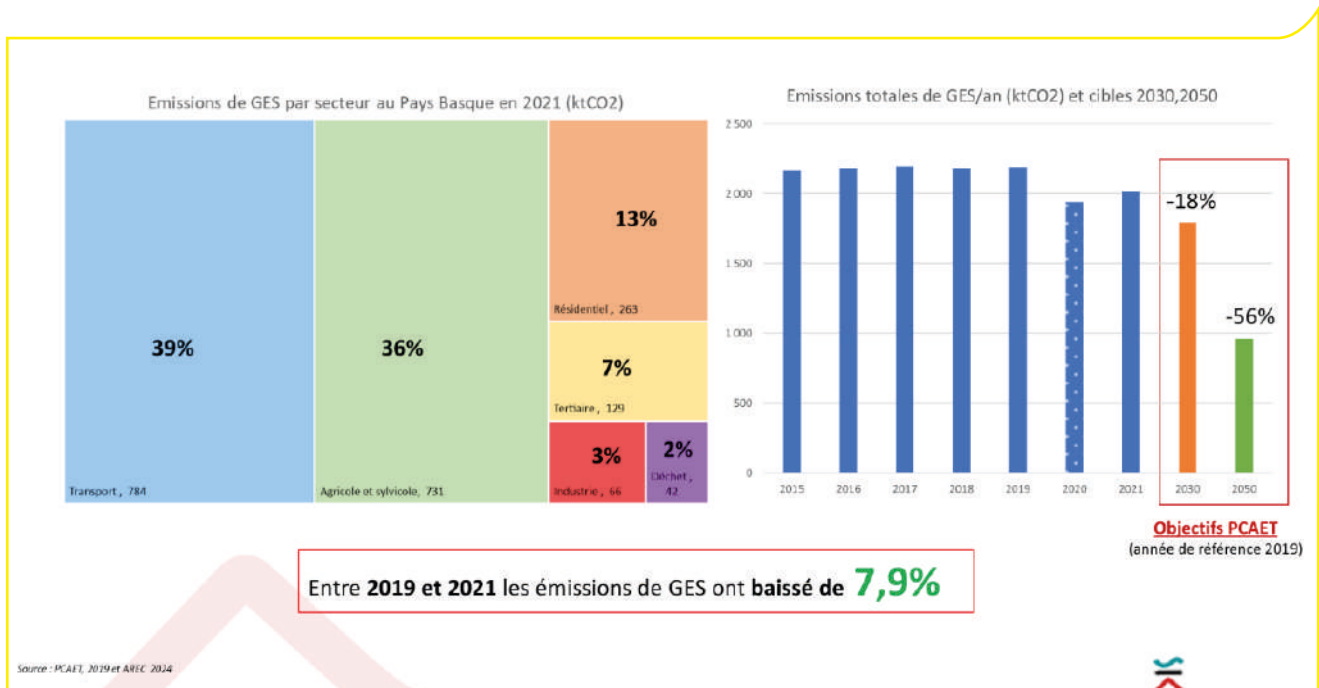
Photo du site internet CAPB



> Semaine KLIMA 2024 : pas question de perdre le match !

Portrait de territoire des émissions de gaz à effet de serre :

Les émissions de gaz à effet de serre sont majoritairement issues de la consommation énergétique des transports, des secteurs résidentiel et industriel sur le territoire; mais sont aussi liées à l'agriculture, aux déchets et à certains procédés industriels.



Organisée chaque année au Pays Basque depuis l'adoption du Plan Climat en 2021, la Semaine Klima est l'événement qui permet de mobiliser les acteurs et les citoyens du territoire autour des enjeux climatiques.

Des soirées thématiques ont ainsi eu lieu à l'Espace de l'Océan à Anglet autour des grands enjeux climatiques :

- ▶ Mieux consommer et mieux produire
- ▶ Mieux se loger
- ▶ Mieux se déplacer
- ▶ Mieux valoriser et préserver nos ressources

Cet événement a permis de mettre en lumière des initiatives concrètes initiées sur le territoire et des témoignages d'experts, dont vous pouvez retrouver les interventions principales sur YouTube.



©Tania Cardineau

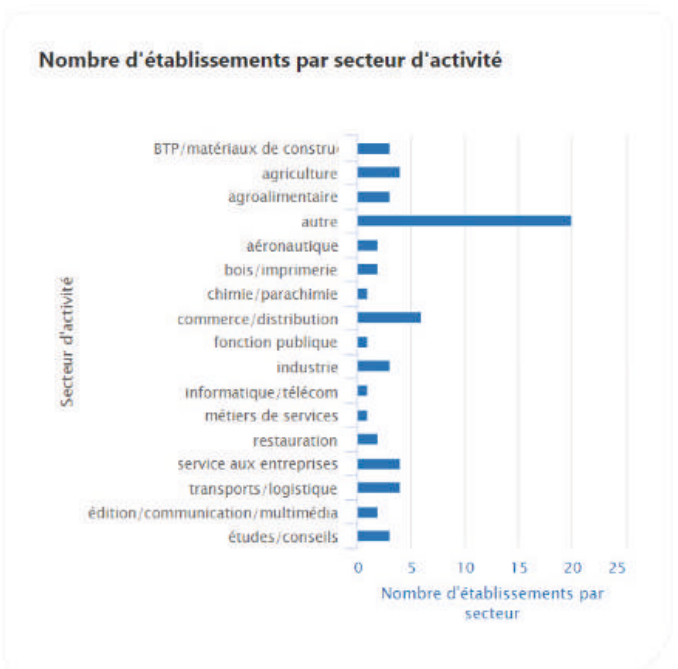
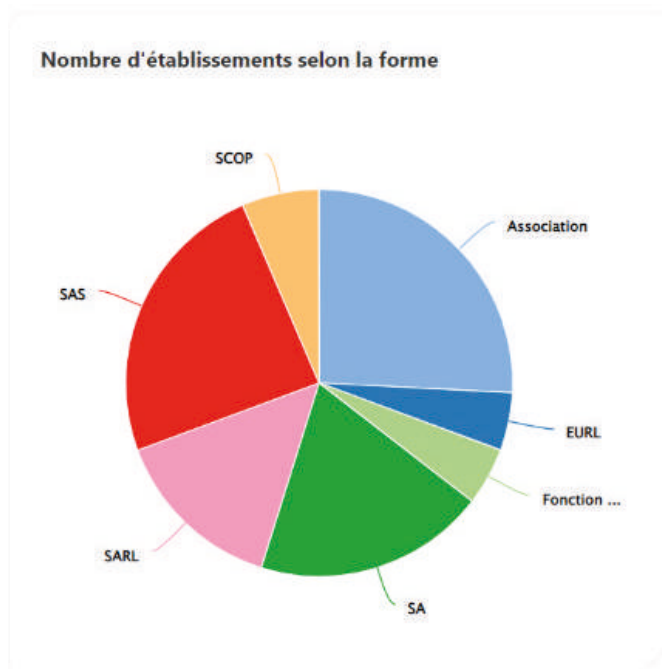
Le grand témoin, Marc Dufumier, est intervenu lors de la première soirée thématique « Mieux produire et mieux consommer » pour évoquer le rôle de l'agroécologie dans la lutte contre le changement climatique.

Pour réussir la transformation écologique du Pays Basque, la mobilisation de l'ensemble des forces vives du territoire est indispensable. A l'occasion de la Semaine KLIMA 2024, un formulaire d'engagements des acteurs du territoire a été mis en ligne pour recueillir leurs actions du Plan Climat déjà réalisées, en cours et à venir en faveur du climat. Ce sont 128 communes du Pays Basque et 62 acteurs socio-économiques (industriels, associations, petites entreprises) qui se sont engagés à mettre en œuvre des actions concrètes pour permettre et accélérer la transition écologique du territoire. Leurs engagements sont à retrouver sur le site de la Communauté Pays Basque.

Les acteurs socio-économiques :



Les communes :



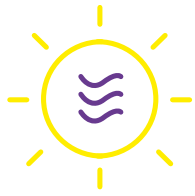


#2

**POLITIQUES PUBLIQUES
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



**POUR UN
PAYS BASQUE RÉSILIENT :
PRÉSERVER NOS
RESSOURCES**



CLIMAT, AIR

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La politique de transition énergétique et écologique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'appuie sur le Plan Climat voté en juin 2021. Une belle dynamique est à l'œuvre pour répondre aux objectifs de diminution des gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ou encore d'adaptation au changement climatique.

ACTIONS 2024

Action 1 : Organiser la 4^{ème} édition de la Semaine Klima du 5 au 12 octobre 2024

En cette année de bilan à mi-parcours du Plan Climat et dans un objectif d'élargir et de renforcer la mobilisation, le programme 2024 a été enrichi de tables rondes quotidiennes et de conférences multithématiques, tous les soirs de la semaine à l'espace de l'Océan à Anglet. Une exposition mettant en lumière les initiatives du territoire a également occupé l'espace. Enfin, la semaine a été ponctuée de performances artistiques.

Budget : 145 000 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 8 du Plan Climat :
Coopérer : Piloter et animer l'action partenariale et locale.



Action 2 : Lancer l'élaboration de la stratégie transversale et intégrée d'adaptation au changement climatique, accompagnée par le CEREMA dans le cadre de leur programme "Territoires adaptés à +4°C".

La première phase a consisté en 2024 à analyser la vulnérabilité du territoire au regard du changement climatique et à la traduire en un atlas cartographique thématique.

Le budget engagé en 2024 est de 24 000€ TTC.



Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**



© SG TEPE



© SG TEPE

RÉCHAUFFEMENT	2030	2050	2100
France métropolitaine	+2°C	+2,7°C	+4°C
Monde	+1,5°C	+2°C	+3°C

Les chiffres clés à retenir sont ceux de la TRACC (Trajectoire de Référence d'Adaptation au Changement Climatique) dans laquelle s'inscrit la stratégie d'adaptation, et se réfèrent à une augmentation par rapport aux températures de l'ère pré industrielle (entre 1850 et 1900).



QUELQUES CHIFFRES Semaine KLIMA 2024

87

animations sur tout le territoire



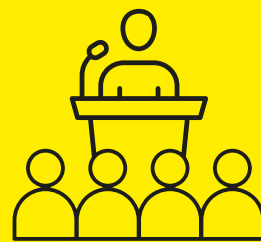
9

tables rondes



5

conférences de grands témoins



PERSPECTIVES 2025

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Participer à la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Bayonne.

Action B : Réaliser une Évaluation quantitative de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique (EQIS-PA) sur le territoire de l'Agglomération de Bayonne.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **devenir un territoire à énergie positive, devenir un territoire bas carbone et moins polluant, s'adapter au changement climatique.**

PROJET N° 1

Poursuivre l'élaboration de la stratégie d'adaptation en finalisant le diagnostic de vulnérabilité et en définissant les trajectoires d'adaptation possibles

> Budget : 30 000 € TTC

PROJET N° 2

Finaliser et mettre à disposition le bilan à mi-parcours du Plan Climat

> Budget : 5 000 € TTC

PROJET N° 3

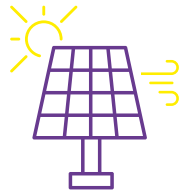
Installer une station de mesure de la qualité de l'air sur la zone industrialo-portuaire

PROJET N° 4

Renouveler la labélisation Territoire Engagé Transition Ecologique du Plan Climat

> Budget : 40 000 € TTC subventionné à 70 % par l'ADEME

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	-	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La concertation et la participation	■ ■ ■	-	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Adopté en 2021, le Plan Climat Pays Basque prévoit de couvrir la consommation d'énergie du territoire par des modes de productions responsables, à savoir les énergies renouvelables locales. Cet objectif fixé à horizon 2050 permet de lutter contre le changement climatique, notamment en diminuant les émissions de gaz à effet de serre issue de la consommation d'énergies fossiles. Le mix énergétique à 2050 se base principalement sur la production d'énergies renouvelables électriques et thermiques.

ACTIONS 2024

➤ Action 1 : Installer une centrale photovoltaïque sur la toiture de la station d'épuration des eaux usées du Pont de l'Aveugle à Anglet

Ce projet est porté financièrement et administrativement par la régie d'Énergies Renouvelables de la CAPB. L'autoconsommation totale de la production permet de faire des économies d'énergies pour le territoire et financières pour la collectivité. Le coût de cette installation s'élève à 580 562 € TTC.



Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat :
Exemplarité de la Communauté Pays Basque.



➤ Action 2 : Étudier la faisabilité de réseaux de chaleur sur le littoral basque

À la suite de l'étude d'opportunité des réseaux de chaleurs littoral, trois études de faisabilité ont été menées pour un budget global de 79 128 € TTC :

- ▶ Bayonne Marracq Adour : Étude de différents scénarios de production sur un scénario de réseau de chaleur (Biomasse / STEP / Mixte).
- ▶ Anglet : Étude de trois différents scénarios de tracé sur la commune avec production biomasse. En cumul.
- ▶ Biarritz : Étude de différents scénarios de réseaux chaud et froid avec production thalasso thermique et/ou biomasse.



Cette action s'inscrit dans l'axe 7 du Plan Climat : **Augmenter la production d'énergies renouvelables : couvrir les besoins par la valorisation des ressources locales.**



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Créer une personne morale organisatrice pour les boucles d'auto-consommation collective

Action B : Lancer un schéma directeur des énergies

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **devenir un territoire à énergie positive.**

Centrale photovoltaïque de la station d'épuration du Pont de l'Aveugle à Anglet.
© Etchart Énergies



PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

Équiper le parking P+R Acotz à Saint-Jean-de-Luz avec des ombrières solaires photovoltaïques d'une puissance de 250 kWc

> Budget : 684 711 € TTC

PROJET
N° 2

Lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour les projets d'installations de photovoltaïques

> Budget : 576 000 € TTC

PROJET
N° 3

Mettre en place la première boucle solaire photovoltaïque en Autoconsommation Collective (ACC) à l'échelle de la Commune d'Ostabat-Asme

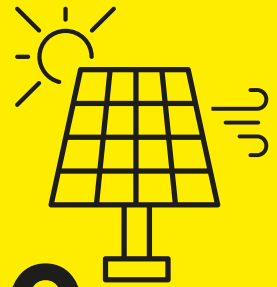
> Budget : 450 € TTC

PROJET
N° 4

Étudier 3 réseaux de chaleur (Bidart, Urrugne, Briscous)

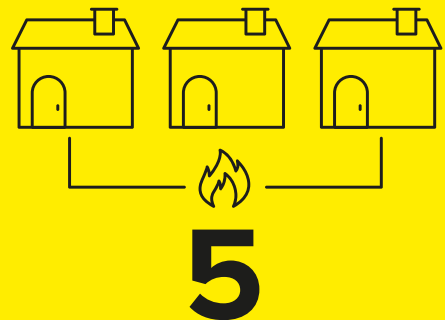
> Budget : 50 000 € TTC

QUELQUES CHIFFRES



260 MWc/an

produit par l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Station d'épuration du Pont de l'Aveugle à Anglet, soit 6 % de ses besoins électriques annuels



5 scénarios de réseaux de chaleur étudiés pour raccorder 80 bâtiments sur les communes de Bayonne, Anglet et Biarritz

FINALITÉS DU DD



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



L'épanouissement des êtres humains



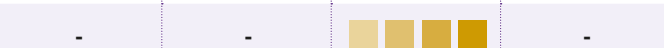
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

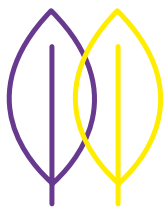


Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables



La concertation et la participation





BIODIVERSITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Afin de lutter contre l'effondrement de la biodiversité constaté depuis plusieurs années en Pays basque comme à l'échelle mondiale, la Communauté d'agglomération mène une politique pour préserver le patrimoine naturel de son territoire au travers de plusieurs actions à poursuivre en 2025 avec comme axe fort de la mise en œuvre d'une stratégie territoriale pour la biodiversité.

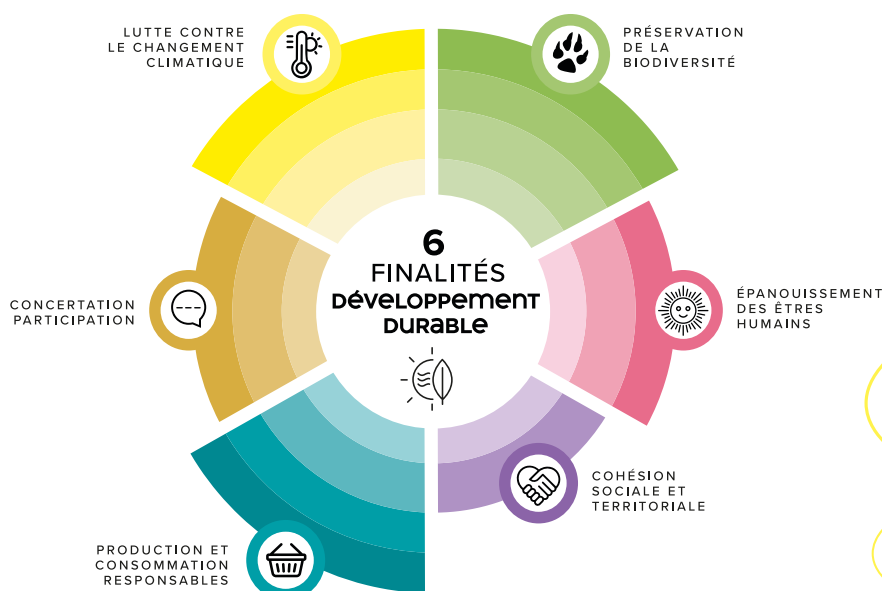
ACTIONS 2024

Action 1 : Élaborer la stratégie territoriale pour la Biodiversité dans l'objectif de mettre la biodiversité au centre des politiques publiques et de partager une vision commune et un document cadre avec l'ensemble du territoire

Après avoir défini une méthodologie d'élaboration partagée, deux ateliers participatifs ont permis de proposer problématiques et enjeux majeurs du Pays basque et de préfigurer des actions à mettre en place sur l'ensemble du territoire. Le travail collaboratif se poursuit avec les différents services de l'agglomération et les partenaires du territoire, puis des discussions seront à mener avec les communes et élus territoriaux pour aboutir à un document consolidé courant 2025. Le budget engagé en 2024 correspond à du temps d'agent et aux frais d'organisation des ateliers (1 100 € TTC).



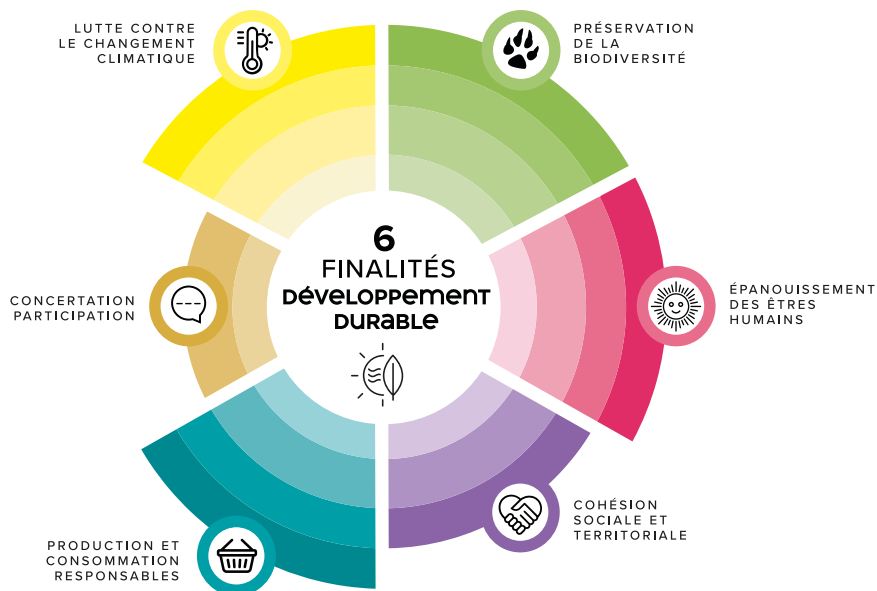
Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**



Action 2 : Lancer l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire (CFT) afin d'intégrer la multifonctionnalité des forêts locales, dans la continuité des travaux engagés via le Plan Bois Pays basque

Les premières étapes engagées en 2024 correspondent essentiellement à la rencontre d'acteurs de la forêt, la compilation de données spécifiques en vue de la rédaction du diagnostic des forêts du territoire ainsi que la mobilisation du comité technique et du comité de pilotage dédiés. Le budget engagé en 2024 correspond uniquement à du temps d'agent.

Cette action s'inscrit dans l'axe 8 du Plan Climat : **Copérer : Piloter et animer l'action partenariale et locale.**



QUELQUES CHIFFRES



100 %

du territoire couvert par la cartographie des trames verte et bleue



140

participants aux ateliers participatifs d'élaboration de la stratégie biodiversité



≈ 900

personnes (enfants et adultes) sensibilisés à l'importance de la préservation de la biodiversité



105 000

ha de forêt, soit 1/3 du territoire, 75% propriété privée, dont seulement 6% est gérée, et 25% publique dont 95% est gérée





24.05.2024 : Atelier rassemblant les acteurs du patrimoine naturel du Pays Basque pour travailler sur les problématiques et enjeux Biodiversité du territoire. © SG TEPE

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Nouer un partenariat avec Territoires d'Énergie 64 pour avancer sur l'élaboration de la trame noire

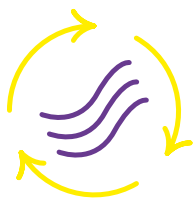
Action B : Finaliser la Trame verte et bleue à l'échelle du Pays basque pour, entre autres, un porter à connaissance dans le cadre des démarches PLUi.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays basque s'est engagée à : **s'adapter au changement climatique pour préserver les populations, les activités et les ressources du Pays basque.**

PERSPECTIVES 2025

- PROJET N° 1** Finaliser la stratégie territoriale pour la biodiversité
 > Budget : 5 000 € TTC
- PROJET N° 2** Finaliser la trame noire
 > Budget : 15 000 € TTC
- PROJET N° 3** Intégrer les trames verte et bleue dans les documents d'urbanisme
- PROJET N° 4** Initier les partages de compétences sur la gestion durable et différenciée des espaces verts
- PROJET N° 5** Finaliser la charte forestière de territoire Pays basque
 > Budget : 5 000 € TTC et temps d'agent

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4	PROJET N° 5
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■	■	■ ■ ■ ■	■ ■	■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La concertation et la participation	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■	■ ■	■ ■



GESTION INTÉGRÉE DU CYCLE DE L'EAU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Bien commun, l'eau est une ressource précieuse et menacée nécessitant une gestion publique efficace et durable. La gestion intégrée de la Communauté d'Agglomération Pays Basque garantit des actions coordonnées et cohérentes sur le territoire. Elle a permis en 2024 d'offrir de nouvelles perspectives de sécurisation des approvisionnements en eau potable, en engageant des travaux sur des territoires peu densifiés.

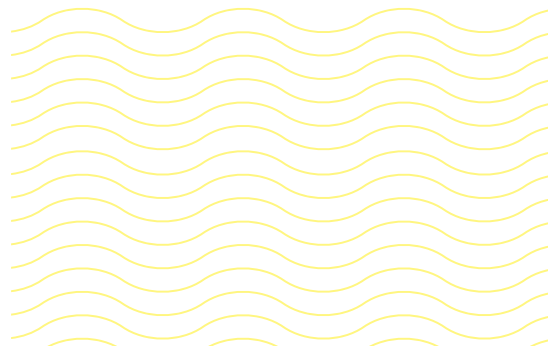
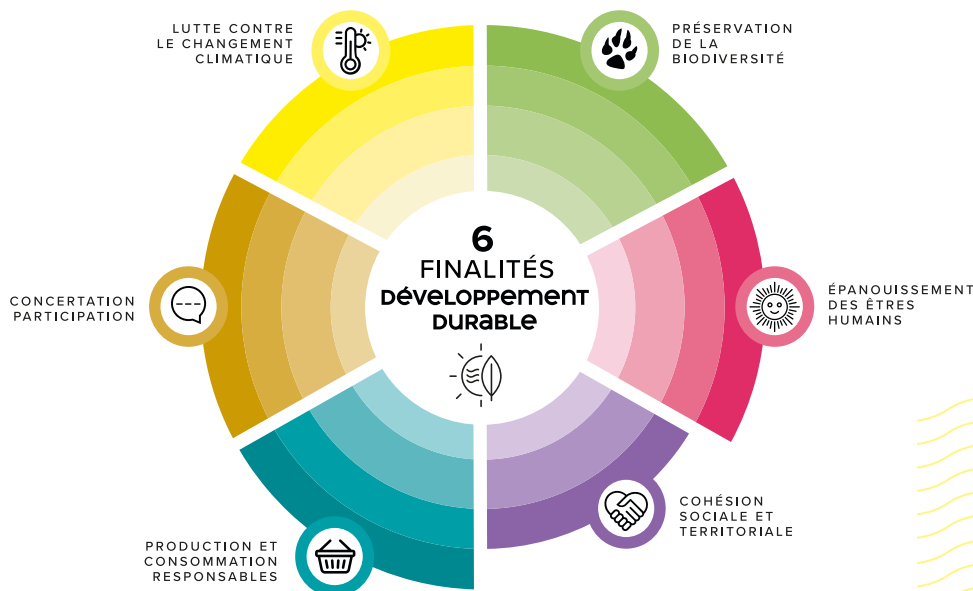
ACTIONS 2024

Action 1 : Mettre en œuvre le contrat de progrès CAPB/ARS (Agence Régionale de la Santé)/AEAG (Agence de l'Eau Adour Garonne) : Plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux

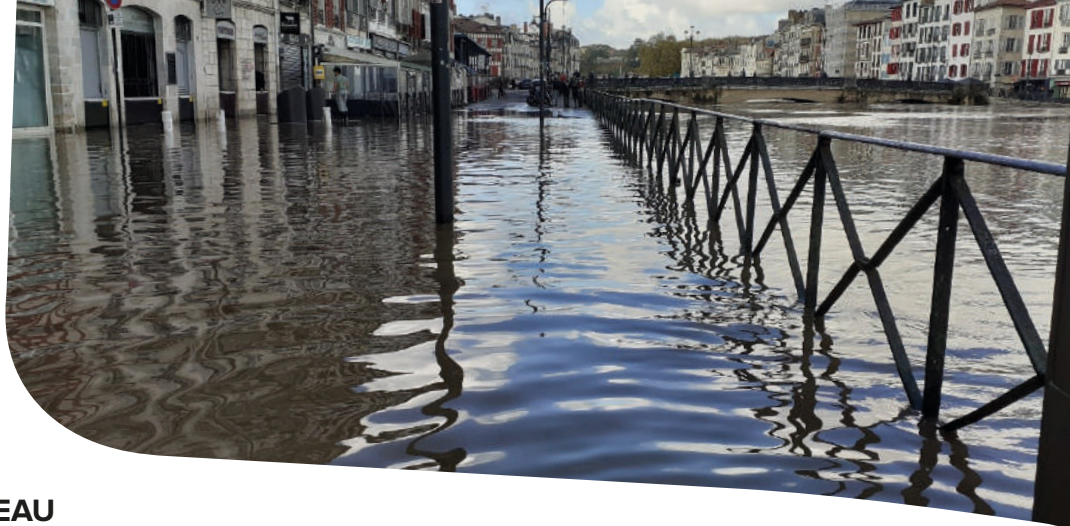
Ce contrat, étant novateur sur le fond, fera l'objet d'une analyse d'exécution au 1^{er} trimestre 2025 avec les co-signataires. Elle permettra de préparer les engagements respectifs du prochain contrat 2026-2030. À ce jour, il est à retenir un taux d'exécution des investissements initiaux (30 M€ TTC) de l'ordre de 2/3. Porté par le plan sécheresse, la connaissance des flux, l'amélioration de la prévention des fuites et une communication ciblée sur la sobriété a permis de voir baisser les prélèvements de 4,4 %.



Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**



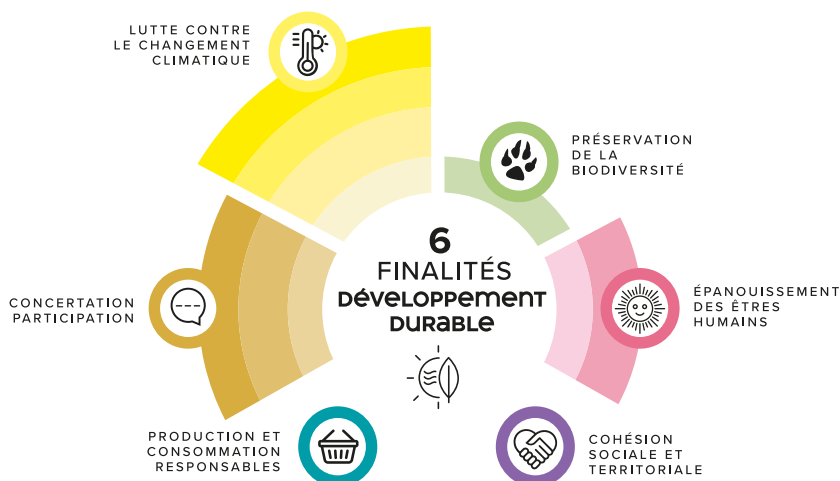
Inondations.
© ville de Bayonne



➤ Action 2 : Élaborer le volet EAU du plan intercommunal de sauvegarde (PICS)

Conformément au code de la sécurité intérieure, la direction expérimente la mise en place d'un plan de sauvegarde concernant les aléas majeurs de l'eau : sécheresse, inondation, pollution, pandémie, séisme, défaillance technique et lancement d'alerte. Ce plan a pour ambition de :

- ▶ préparer la solidarité intercommunale en cas de crise (inondation, tempête, accident industriel...) frappant une ou plusieurs communes membres ;
- ▶ mettre en place une organisation de gestion de crise pour mobiliser les moyens communaux et intercommunaux ;
- ▶ permettre le maintien ou la reprise des compétences intercommunales en cas de crise ;
- ▶ compléter le plan ORSEC mis en œuvre par le préfet de département.



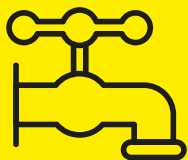
<https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/plan-secheresse-en-un-an-le-pays-basque-a-reduit-sa-consommation-deau-potable-de-42>



Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**



QUELQUES CHIFFRES



179 L/hab/jour

Une consommation par habitant qui baisse : Elle est de 179 L/hab/jour. Un rendement de réseau qui augmente à 81,8 %



45 km

Un taux de renouvellement renforcé des réseaux en 2023 de 0,81 % (45 km) alors que la moyenne sur 5 ans se situe plutôt à 0,55 %



99 %

de la population s'est vue distribuée depuis 3 ans une eau de très bonne ou de bonne qualité



100 %

du territoire couvert par des démarches PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)



PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

Préserver et Restaurer les zones humides à haut potentiel environnemental

> Budget : 60 000 € TTC

PROJET
N° 2

Poursuivre la mise en place du Programme général de sécurité sanitaire et signer un nouveau contrat tripartite CAPB / Agence Régionale de la Santé / Agence de l'Eau Adour Garonne. Programme incluant la continuité des efforts du plan sécheresse

> Budget : Non défini à l'heure de la rédaction du présent rapport

PROJET
N° 3

Construire la nouvelle station d'épuration de VIODOS : 2025-2027

> Budget : 10,2 M€ TTC

PROJET
N° 4

Conforter les ouvrages de prévention des inondations existants

> Budget : 1,3 M€ TTC

PROJET
N° 5

Construire la stratégie d'association des usagers à la continuité, l'égalité d'accès et l'adaptabilité des services publics d'eau potable et d'assainissement







> Budget : 60 000 € TTC

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Engager des PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) sur tout le Pays Basque.

Action B : Lancer les travaux d'agrandissement des ouvrages de stockage d'eau potable d'Ur-Mendi à Saint-Jean de Luz dans le cadre de l'interconnexion prévue dans le plan sécheresse (4 M€ TTC)

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **garantir à tous l'accès à une eau potable de qualité** et à **améliorer la qualité des cours d'eau**.

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4	PROJET N° 5
 La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
 La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
 L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
 Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	-	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	-	■ ■ ■ ■ ■
 La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



CONTEXTE ET OBJECTIFS

La côte basque est soumise aux aléas d'érosion et de submersion, ce qui se matérialise par un recul de 0.2 mètre/an des falaises et 0.5 mètre à 1 mètre/an de recul de la côte sableuse. Au-delà, la qualité des eaux littorales et la biodiversité restent également des enjeux majeurs pour le territoire.

Face à ce constat, en 2024, la mise en œuvre du Projet partenarial d'Aménagement (PPA) Bidart-Guéthary, en complément de celui initié depuis 2021 sur Saint-Jean-de-Luz Nord a débuté. Des études prospectives de recomposition spatiale, des suivis de l'évolution de mouvements de terrain, de renaturation du sentier littoral et de stabilisation des falaises ont été engagés et se poursuivront en 2025.


ACTIONS 2024

➤ Action 1 : S'adapter à l'érosion du trait de côte / Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) Bidart Guéthary

Après celui de Saint-Jean-de-Luz qui avait été précurseur en France en 2021, en 2023, le PPA porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en partenariat avec le Syndicat des mobilités et les communes de Bidart et Guéthary a été retenu par l'Etat. Sur la période 2023-2025, 6.5 millions d'euros y seront consacrés par l'ensemble des partenaires.

Le PPA Bidart-Guéthary prévoit une quinzaine d'actions pour adapter le littoral aux effets du changement climatique. L'objectif est d'accompagner la recomposition spatiale sur cette partie de littoral. La réalisation des actions est en cours avec plus de 40 % de dépenses déjà engagées et va se poursuivre jusqu'au 31 décembre 2025. Quatre axes d'actions ont été retenus :

- ▶ mise en sécurité des biens et des personnes, en relocalisant si besoin
- ▶ promotion de formes de mobilités alternatives à la voiture individuelle
- ▶ valorisation des espaces naturels par la renaturation de certains secteurs
- ▶ valorisation des espaces remarquables par la sécurisation de sites sensibles

 Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**

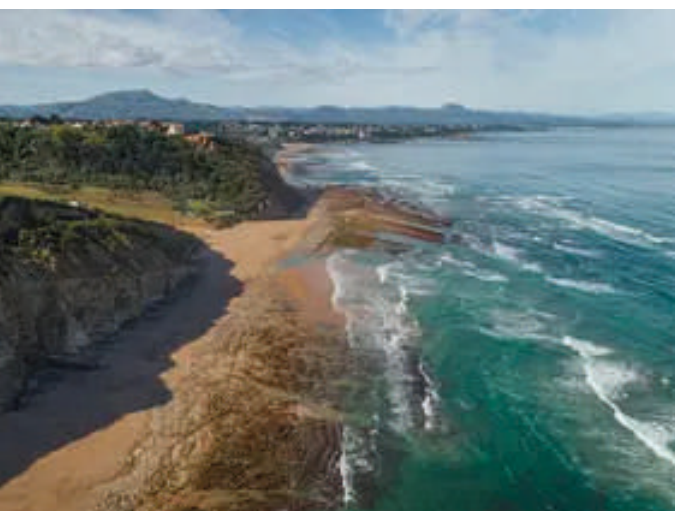
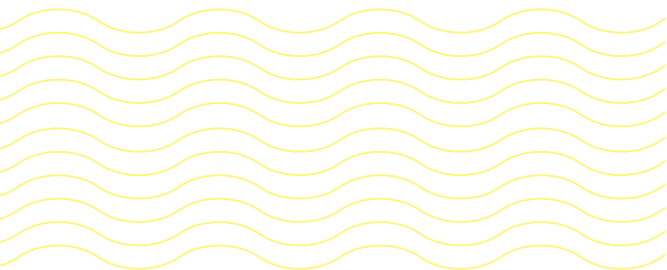
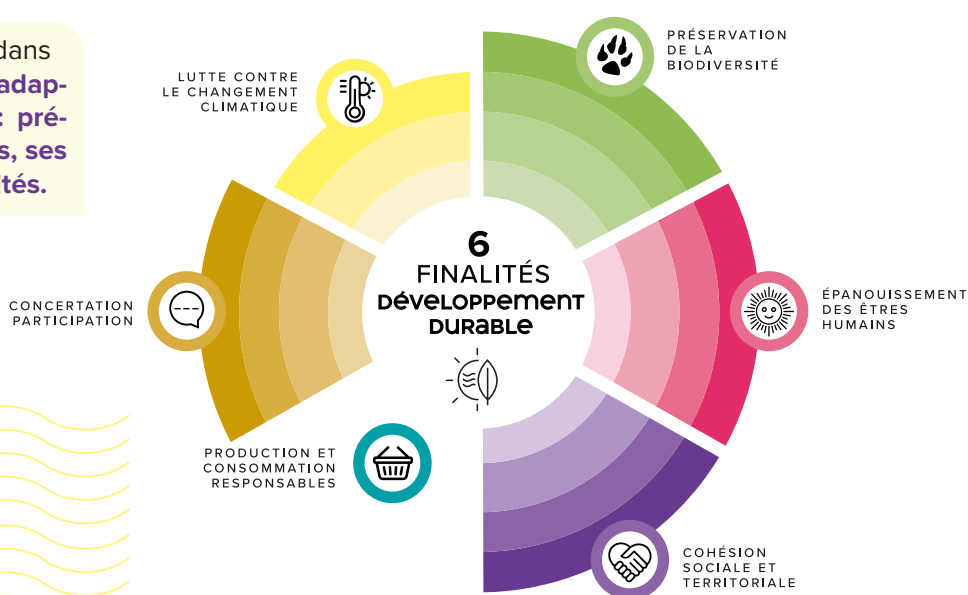


> Action 2 : Approfondir les connaissances sur l'algue *Ostreopsis*

Le séminaire de lancement du projet transfrontalier OSTREOBILA a eu lieu ce 11 avril à Bidart. Retenu par l'appel à projets européen POCTEFA 2021-2027, ce contrat de recherche scientifique, piloté par la CAPB, permettra d'approfondir les connaissances sur l'algue *Ostreopsis* et d'accompagner les décideurs quant à une future réglementation. Observée sur le littoral basque dès l'été 2020, l'algue *Ostreopsis* peut entraîner en cas de concentration importante des réactions cutanées et respiratoires. En réponse à ce phénomène nouveau, un groupe de travail transfrontalier a été initié dès septembre 2021. Animé par le Groupement d'intérêt scientifique (GIS Littoral basque), présidé par la CAPB, il a rassemblé les experts scientifiques les plus pointus sur le sujet, les autorités locales de chaque côté de la frontière ainsi que les autorités sanitaires régionales. Le programme de recherche OSTREOBILA émane de cette réflexion commune. Il vise à mieux comprendre le développement de la microalgue toxique *Ostreopsis* sur le littoral basque et à développer des outils d'aide à la décision pour les collectivités du territoire transfrontalier.

Le programme de recherche se réalisera sur trois ans. Il est doté de 2,2 millions d'euros dont 1,4 million financé par l'Europe à travers le programme transfrontalier POCTEFA (65 %).

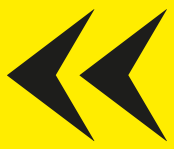
Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**



Littoral et Océan
© AgenceCOMBYAVM-1



Littoral et Océan - Ostreobila - 2024
© F. de.Baillencourt



QUELQUES CHIFFRES

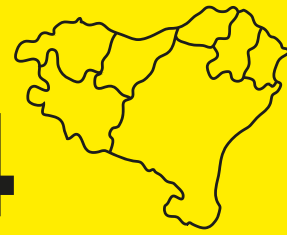
15

actions de 2023 à 2025,
40 % déjà réalisées en 2024.
(PPA Bidart-Guéthary)

+ de 90

actions fléchées
sur les 6 prochaines années.
(Stratégie locale de gestion
des risques littoraux)

4



sites du Pays Basque nord sont suivis
(Les deux Jumeaux à Hendaye, Erromardie à
Saint-Jean-de-Luz, Parlementia à Bidart, Port Vieux à Biarritz)
et sept sites du Pays Basque sud (Hondarribia, Ondarreta,
San Sebastian, Zarautz, Itzurun, Mutriku, Ondarroa).
(Ostreobila)

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Mise en œuvre de la seconde génération de la Stratégie locale de gestion des risques littoraux coordonnée par la CAPB, 30 M€ de 2023 à 2028

Action B : Réaliser l'état des lieux du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Côtiers basques et intégrer les enjeux du changement climatique.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **mettre en œuvre une Politique Littoral et Océan du Projet de Territoire.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Valider les projections du Trait de côte aux horizons 2050 et 2120

> Budget : 20 000 € TTC

PROJET N° 2

Donner de la visibilité aux Aires Marines Protégées de la Côte basque

> Budget : 50 000 € TTC

PROJET N° 3

Consolider les connaissances sur les risques d'eutrophisation du littoral basque

> Budget : 200 000 € TTC

PROJET N° 4

Poursuivre la formation des professionnels (Sauveteurs en Mer et acteurs du tourisme) sur la gestion des eaux de baignade

> Budget : 10 000 € TTC

FINALITÉS DU DD

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	-	-	-	-
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

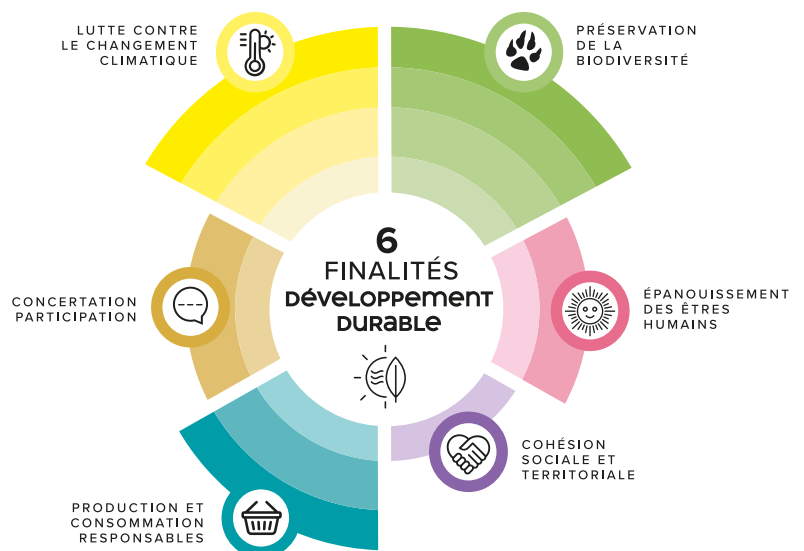
L'enjeu d'un aménagement durable et équilibré du Pays Basque est au cœur du projet de territoire. La Communauté d'Agglomération poursuit également l'élaboration du Règlement local de Publicité intercommunal, de plusieurs Secteurs patrimoniaux remarquables ainsi que l'étude de ses paysages. Enfin, de nombreux projets d'aménagement sur l'ensemble du territoire communautaire sont d'ores et déjà engagés parmi lesquels l'Encan à Ciboure, la Rive Droite Adour à Bayonne et Iraty à Biarritz.

ACTIONS 2024

Action 1 : Sensibiliser à la gestion intégrée des eaux pluviales

Deux journées de sensibilisation ont été organisées les 29 mars 2024 et 10 octobre 2024. La première journée a vu la participation d'agents de la communauté. La deuxième journée, intégrée à la semaine du climat, a été ouverte à des partenaires publics et privés liés à la thématique, tels que les communes, l'AUDAP, le CAUE, des bureaux d'études, des architectes, des paysagistes, etc. Chaque journée a rassemblé entre 30 et 40 participants. Le programme des journées comprenait :

- ▶ Une présentation du règlement d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur la thématique.
- ▶ Des présentations et retours d'expériences animés par Mr Benard d'Elleny, sur les différentes techniques de gestion intégrée des eaux pluviales, ainsi que des échanges sur les freins et leviers d'actions, des perspectives sur les actions de désimperméabilisation et de déconnexion aux réseaux pluviaux.
- ▶ Une sortie sur le terrain pour une mise en application sur des cas concrets.



Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque** et à l'axe 2 du Plan Climat : **(A)ménager : planifier et construire le territoire post carbone.**

Journée de sensibilisation à la GIEP
du 10/10/2024 – sortie étude de cas
sur le parking Technocité animé
par Mr Benard d'Elleny.
© Rémi Bur



➤ Action 2 : Concertation avec les habitants dans le cadre de l'élaboration du plan-guide d'une opération d'aménagement mixte qui a été reçu d'intérêt communautaire, « l'Encan » à Ciboure

Une stratégie de concertation a été adoptée et sa mise en œuvre est en cours de déploiement. La concertation est appuyée d'une communication Ville/CAPB via différents canaux (sites internet, Facebook, affichage, tirage au sort sur listes électorales). L'objectif affiché est de mobiliser le plus largement possible, au-delà du cercle d'habités à ce genre de démarche.

4 temps de concertation ont déjà eu lieu :

- ▶ vendredi 10 octobre 2024 : l'équipe de concertation a déambulé dans Ciboure entre 9h et 19h afin de recueillir les attentes des habitants sur le projet et leur perception actuelle du quartier.
- ▶ samedi 12 octobre 2024 : en parcourant le site et en découvrant son histoire, les habitants ont été invités à porter un regard nouveau sur le quartier de l'Encan et à s'interroger sur son devenir. Une soixantaine de personnes ont participé aux 2 visites qui étaient organisées dans la matinée.
- ▶ mardi 5 et jeudi 14 novembre 2024 : 2 ateliers de recueil des attentes ont été organisés entre 18h30 et 21h30.

Environ 200 habitants/usagers ont participé à ces 2 ateliers, qui se sont déroulés en 2 temps :

- ▶ Un premier temps informatif pour présenter le périmètre, les ambitions, les acteurs et le calendrier du projet, la démarche de concertation et les premiers éléments de diagnostic ;
- ▶ Un second temps contributif durant lequel il a été demandé aux participants de formuler leurs attentes et propositions pour l'aménagement futur du site.



Budget réalisé au 27/11/2024 :
environ 30 000 € TTC



Exemples de réalisation de voirie avec noues plantées attenantes pour une gestion par infiltration des eaux pluviales. © Banque de photos INFRA Services

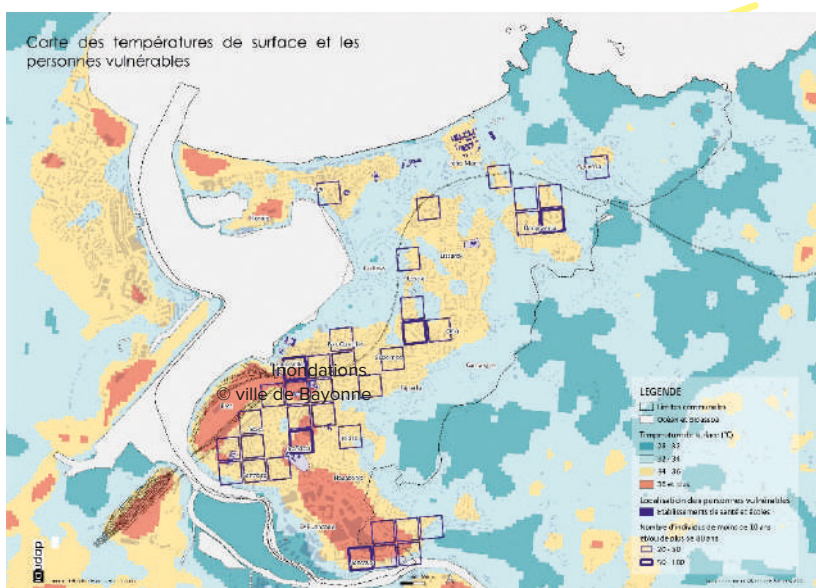
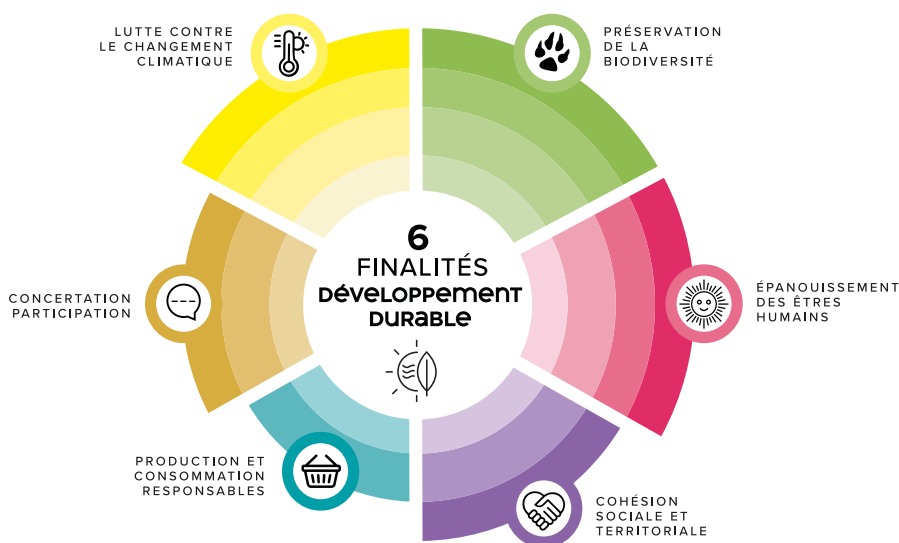
Action 3 : Expérimenter l'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie nature en ville dans les « Petites Villes de demain » en 2024 pour des actions en 2025. Dupliquer la méthode de travail dans d'autres centralités est également envisagé. Ce travail offre des outils aux élus de chacune des villes pour repenser le triptyque sol-végétal-air qui est le socle propice à la vie. Ce dernier a un impact direct sur la santé des habitants, la qualité des espaces publics, les cheminements piétons...

En 2024, deux missions ont été accompagnées par l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) :

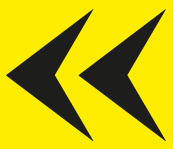
- ▶ Vers une trame d'îlots de fraîcheur à l'échelle du centre-ville d'Hendaye
- ▶ Mettre en valeur les éléments naturels et les paysages : du domaine d'Agerria au Château de Mauléon. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont invités à parcourir des itinéraires en s'arrêtant sur des lieux clés. À chaque point d'arrêt, les jeunes sont aidés dans la lecture du paysage et seront encouragés à exprimer leurs avis à travers un jeu de rôle en se mettant dans la peau d'un architecte, d'un jardinier-paysagiste, d'un journaliste ou d'un historien. Ce jeu de rôle permettra de diviser les tâches de façon ludique et d'adopter différents points de vue.

Budget : 12 000 € TTC environ

Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités** et à l'axe 5 du Plan Climat : **Cultiver pour mieux manger : favoriser les pratiques alimentaires et les modes de production agricole soutenables.**



Carte des températures de surface croisées avec la densité de la population « fragile » pour prioriser les secteurs propices au verdissement.
Réalisation : Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, 2024



QUELQUES CHIFFRES



4

temps de concertation
(10 oct., 12 oct., 5 nov.
et 14 nov. 2024)



+ de 260

personnes mobilisées
en oct./nov. 2024 sur les temps
de concertation organisés



+ de 1000

contributions formulées et en cours
d'analyse pour préparer les ateliers
du 16 et 17 déc. 2024



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Former les personnes de la STAH à l'égalité de genre dans les espaces publics - plan de formation CAPB.

Action B : Favoriser les déplacements à pied en incitant les communes à réfléchir sur les cheminements piétons : création de plans Metrominuto pour chaque commune PVD - Accompagnement de la CAPB aux petites villes de demain.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **agir pour un aménagement et une vitalité équilibrés du Pays Basque.**

PERSPECTIVES 2025

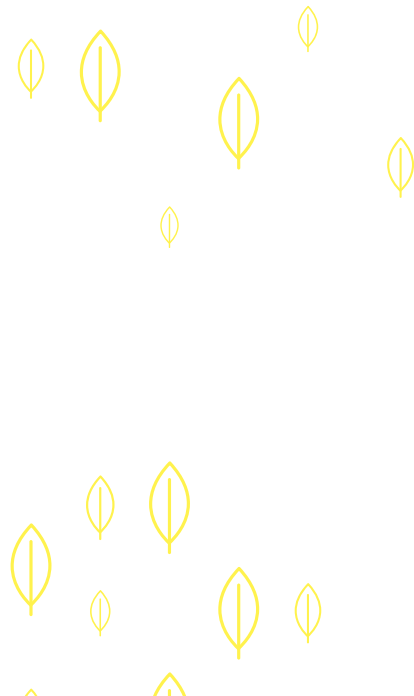
PROJET
N° 1

Expérimenter l'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie nature en ville dans les « Petites Villes de demain » en 2024

PROJET
N° 2

Expérimenter la GIEP dans les projets d'aménagement communautaires : (exemplarité dans l'aménagement)

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2
La lutte contre le changement climatique		
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources		
L'épanouissement des êtres humains		
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations		
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables		
La concertation et la participation		





ALIMENTATION DURABLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2024, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est engagée dans une démarche prospective afin de définir une stratégie de résilience agricole et alimentaire durables à l'horizon 2050. Cette réflexion collective et participative viendra alimenter l'écriture de la deuxième phase du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) qui sera présentée en 2025. À la demande de plusieurs pôles territoriaux, un travail d'état des lieux de l'offre et de la demande en matière de restauration collective a été entamé en 2024 et se poursuivra en 2025.

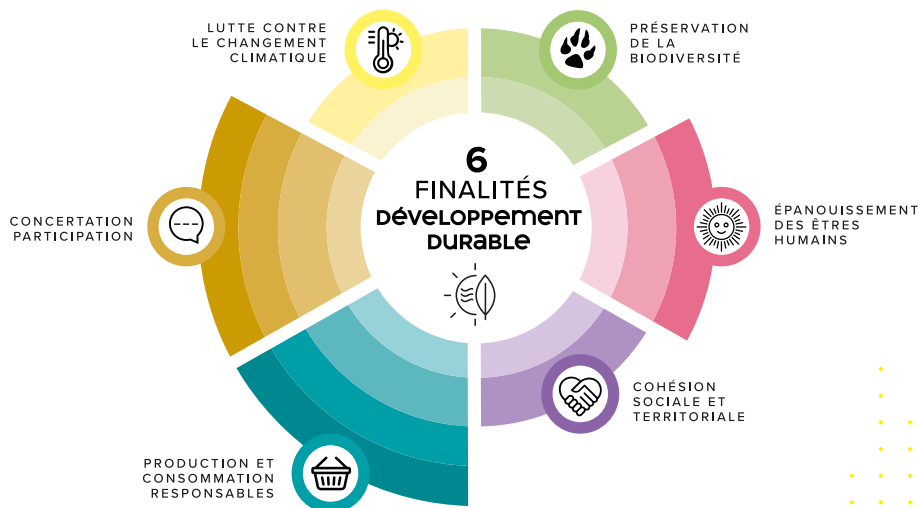
ACTIONS 2024

Action 1 : Définir une stratégie de résilience agricole et alimentaire

En partenariat avec la Communauté de communes du Seignanx, la CAPB a mené une étude pour la définition d'une stratégie de résilience agricole et alimentaire durables à l'horizon 2050, à l'échelle du Pays Basque et du Seignanx. Cette démarche prospective a réuni une quarantaine d'acteurs d'horizons variés (élus, paysans, transformateurs, distributeurs, consommateurs, etc.) et s'est déroulée en trois principales phases :

- ▶ État des lieux du système agricole et alimentaire
- ▶ Définition d'un scénario le plus résilient et durable possible pour le territoire
- ▶ Élaboration d'un plan d'actions

Budget réalisé : 71 940 € TTC dont 68 343 € part CAPB



Cette action s'inscrit dans l'axe 5 du Plan Climat : **Cultiver pour mieux manger : favoriser les pratiques alimentaires et les modes de production agricole soutenables.**

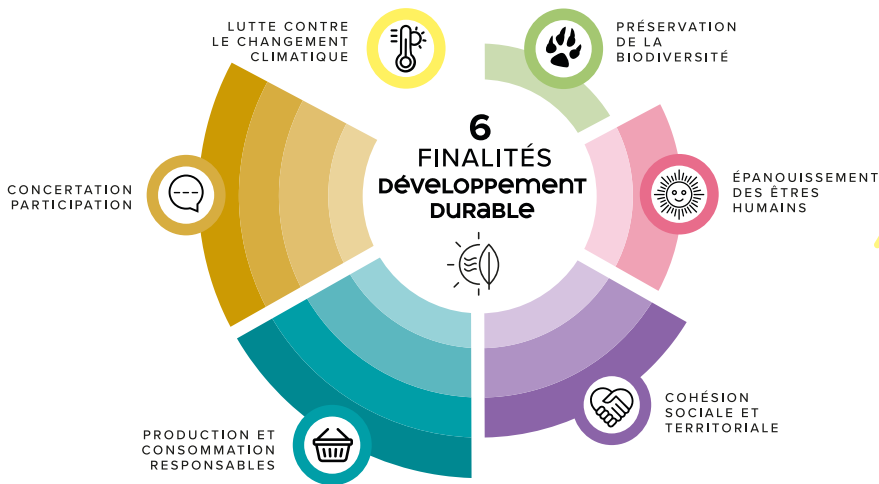
> Action 2 : Étudier l'opportunité de créer une cuisine centrale à l'échelle du pôle Iholdy-Ozitbarre

Face aux difficultés rencontrées par plusieurs communes du pôle Iholdy-Ozitbarre pour recruter des prestataires locaux de restauration collective et à leurs interrogations sur la qualité des repas fournis, un état des lieux de la restauration collective a été conduit en partenariat avec les associations Interbio Nouvelle-Aquitaine et de BLE (identification des établissements et qualification des besoins, analyse des marchés publics, analyse et qualification de l'offre de prestation présente sur le territoire via des entretiens bilatéraux) et des pistes de réflexion ont été proposées aux élus (meilleure prise en compte de la loi EGAlim, mise en place d'un groupe de travail pour travailler sur les différents scénarios, etc.).

Budget réalisé : 8 070 € TTC



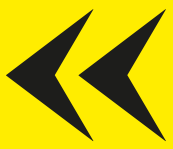
Cette action s'inscrit dans l'axe 5 du Plan Climat : **Cultiver pour mieux manger : favoriser les pratiques alimentaires et les modes de production agricole soutenables.**



Conférence sur la loi EGALIM en restauration collective.
© Émilie Barcoisbide (CAPB)



Groupe de Travail Multi acteurs dans le cadre de l'étude stratégie résilience.
© Stéphanie Hiriarte (CAPB)



QUELQUES CHIFFRES



1

scénario résilient et durable pour l'agriculture et l'alimentation du Pays Basque à horizon 2050



20

personnes ont participé à la conférence EGALIM (élus, intendants, chefs cuisiniers) organisée au pôle Garazi-Baigorri



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Accompagner l'Office de Tourisme Pays Basque dans le lancement de la marque TOKIKOA visant à valoriser les restaurateurs locaux proposant des plats exclusivement à base de produits locaux encadrés par des démarches collectives de qualité

Action B : Organiser dans le cadre de la semaine KLIMA, une conférence sur « la loi EGALIM en restauration collective : quelles obligations et leviers d'actions ? »

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **s'adapter au changement climatique pour préserver les populations, les activités et les ressources du Pays Basque** et accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur politique de restauration collective.

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Lancer la deuxième phase du Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

PROJET N° 2

Poursuivre la création d'un observatoire du système alimentaire du Pays Basque

PROJET N° 3

Faire reconnaître les produits issus des filières locales et de qualité (ex. Idoki) au sens de la loi EGALIM

PROJET N° 4

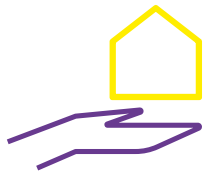
Expérimenter des actions sociales innovantes (ex. Sécurité Sociale de l'Alimentation)

> Budget : Non déterminé

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■	-	-	-
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■	-	-	-
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■	-	■ ■	■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■	■	■	■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■	■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■	-	■	■



**POUR UN
PAYS BASQUE VIVANT
ET HABITÉ :
DYNAMISER NOS VILLES
ET VILLAGES**



HABITAT ET GENS DU VOYAGE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au titre du Plan Climat et du Programme local de l'habitat, la Communauté d'agglomération Pays basque a créé une Maison de l'habitat et de l'énergie pour accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique.

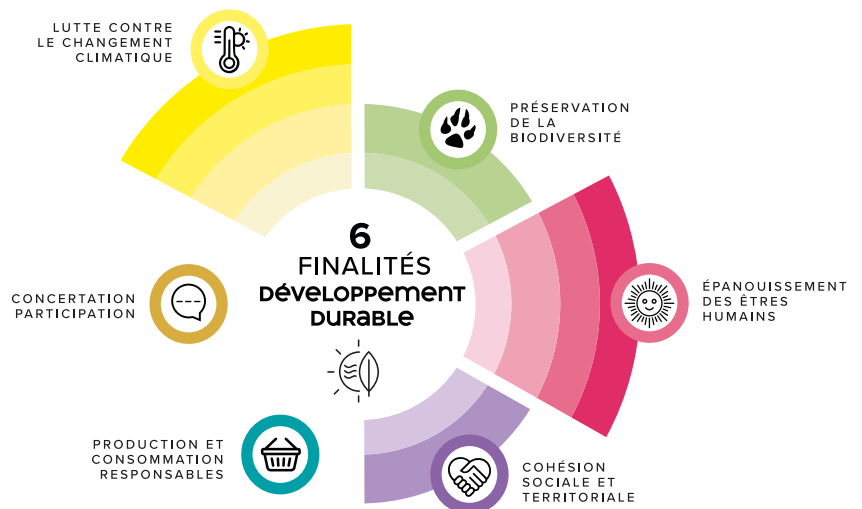
Par ailleurs, dans le cadre du Schéma Départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage, la Communauté d'Agglomération Pays basque poursuit l'aménagement d'aires de grand passage et de terrains familiaux pour accueillir les voyageurs dans des conditions décentes.

ACTIONS 2024

> **Action1 : Assurer un meilleur accompagnement de tous sur l'ensemble des questions relatives au logement, via la création d'une Maison de l'habitat et de l'énergie**

Traiter la précarité énergétique et accompagner les ménages dans le projet de rénovation de leur logement

Budget réalisé : 99 843 € TTC



➤ Action 2 : Aménager les aires de grand passage pour les gens du voyage

La Communauté d'agglomération Pays basque a réalisé l'extension de l'aire de grand passage de l'aire de Saint Pée sur Nivelle et entamé les travaux d'aménagement de celle de Bayonne

Budget réalisé :

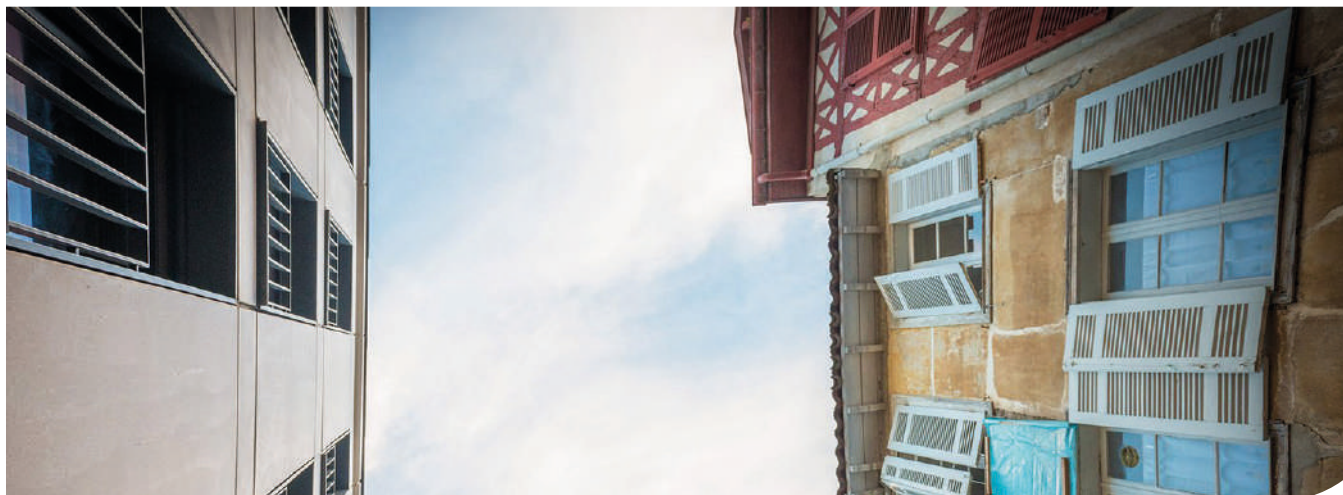
Pour Saint-Pée-sur-Nivelle :

1 267 K€ TTC

Pour Bayonne : 1 370 K€ TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 2 du Plan Climat : **(A)ménager : planifier et construire le territoire post carbone.**



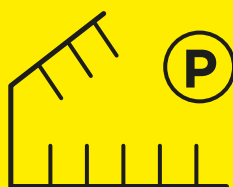
Aménagement habitat. © L. Tomassi

◀◀ QUELQUES CHIFFRES



2 200

caravanes stationnées sur le territoire en 2024



3

aires de grand passage à créer de 50 places chacune



4

terrains familiaux à créer



Facade basque. © Carole Pro

PERSPECTIVES 2025

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Lancer une étude de préfiguration pour un fonds air-bois

Action B : Lancer les études pour la création d'un terrain familial à Itxassou

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique** et à **garantir l'accueil des gens du voyage sur le territoire dans des conditions décentes.**

PROJET N° 1

Créer un terrain familial à Ciboure

> Budget : 77 600 € TTC

PROJET N° 2

Finaliser l'étude de dépollution de l'aire d'Itxassou

> Budget: 15 600 € TTC

PROJET N° 3







Finaliser l'étude de faisabilité du terrain familial d'itxassou

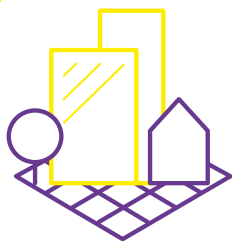
> Budget : 43 490 € TTC

PROJET N° 4

Finaliser l'étude de requalification de l'aire de Saint-Jean-de-Luz

> Budget : 7 500 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
 La lutte contre le changement climatique	■	■ ■ ■	-	-
 La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	-	■ ■ ■	-	-
 L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■
 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
 Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■	-	■	■
 La concertation et la participation	■ ■ ■ ■	-	■ ■	■ ■ ■ ■



INGÉNIERIE COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les Pôles Territoriaux ont axé leurs actions, en lien avec le développement durable, sur l'animation d'événements et la sensibilisation de divers publics (élus, enfants, agents, administrés).

Par l'intermédiaire des équipements et structures dont ils sont dotés (médiathèques, Maisons France Services, Accueil de Loisirs, ...), les territoires de proximité sont des relais permanents sur lesquels ce type d'actions peut être déployé.

ACTIONS 2024

Action 1 : Pôle Territorial du Pays de Bidache : Sensibilisation à la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité dans les communes

La Commission Territoriale du Pays de Bidache a été informée sur la possibilité de mettre en place des Atlas de la Biodiversité au niveau Communal (ABC).

Les élus ont également entendu deux communes témoins dans la mise en œuvre d'un ABC : Lahonce et Bergouey-Viellenave.

Enfin, une découverte de la biodiversité de la Bidouze depuis ses rives et depuis l'eau en kayak a aussi été organisée, à l'occasion de la Semaine Klima pour les élus.

Budget : Chaque partenaire a participé gracieusement à la bonne organisation de la journée Découverte.



➤ Action 2 : Pôle Territorial Errobi : Sensibiliser les habitants du territoire à manger sain et local durant l'édition 2024 de la Semaine KLIMA

Différents projets ont été déployés, de façon concomitante sur le territoire :

Organisation d'un village le 5 octobre 2024 à Itxassou composé de :

- ▶ Stands tenus par de multiples partenaires comme AKELA Conseils, AOP du Pays Basque, Association ARROKA, SM BIL TA GARBI, Direction de l'Agriculture de la CAPB ; Confrérie des amis du Sagarnoa de la Bidassoa ; Institut du Goût Nouvelle Aquitaine ; Sarde Sardexka ; Les Petits Débrouillards ; Office du Tourisme du Pays Basque, (...) ; qui ont transmis des informations et facilités les échanges ;
- ▶ Espaces ludiques permettant la mise en situation et la prise de conscience ;
- ▶ Marché de producteurs locaux ;
- ▶ Espace de restauration utilisant des produits locaux.

Tenue d'évènements combinant les aspects ludique et cognitifs pour optimiser la sensibilisation :

- ▶ Concours d'affiches publicitaires auprès des écoles du territoire sur le thème « J'agis pour le climat : voilà mon repas » (209 enfants ont participé, les 6 premiers (classes ou individuels) ont été récompensés) ;
- ▶ QUIZ construit sur cette thématique et proposé à tous les visiteurs ;
- ▶ Concours de PINTXOS des 11 communes d'Errobi, évalués pour 50 % sur leurs valeurs gustatives et pour 50 % sur leur impact climat. Un livret des recettes est en cours d'élaboration ;
- ▶ Double animation musicale locale : Orchestre du Pays Basque et Chorale de chants basques.

BUDGET : 1 000 € TTC



Sensibilisation des enfants à la biodiversité à Garazi Baigorri. © CAPB



➤ Action 3 : Pôle Territorial Soule Xiberoa : Sensibilisation des habitants à la rénovation énergétique des logements

Organisation, dans le cadre des journées portes ouvertes France Services, d'une réunion d'information avec la Maison de l'Habitat et de l'Énergie.

Cette réunion avait pour but d'échanger avec des habitants ayant un projet de rénovation énergétique de leur logement, d'expliquer le parcours usager ainsi que les dispositifs d'aides existants, et de donner des premiers conseils.



Cette action s'inscrit dans l'axe 3 du Plan Climat : **Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique.**



QUELQUES CHIFFRES Action N° 2 Pôle Territorial Errobi



250

visiteurs reçus le 5 octobre



209

enfants ayant participé au concours d'affiches publicitaires



16

partenaires satisfaits des échanges avec le public et de se constituer un réseau



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A / Pôle Territorial Garazi Baigorri : Sensibiliser les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à la biodiversité (en créant un jardin partagé, un hôtel à insectes, mise en place d'un récupérateur d'eau).

Action B / Pôle Territorial Garazi Baigorri : Sensibiliser les écoles sur le gaspillage alimentaire (au travers d'un escape game ; (intervention sur 3 écoles).

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **s'adapter au changement climatique pour préserver les populations, les activités et les ressources** et à **inscrire la politique des déchets dans la transition énergétique et l'économie circulaire.**



Sensibilisation à la Loi Egalim
à Garazi Baigorri. © CAPB

PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

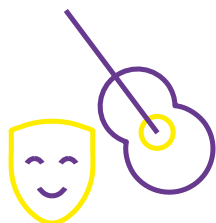
Réaliser le schéma d'intention des pistes cyclables sur les territoires de Garazi Baigorri et du Pays de Hasparren

PROJET
N° 2

Élaboration de la charte mutualisée des écogestes à l'échelle du Pôle Territorial Pays de Bidache



FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La concertation et la participation	■	■ ■ ■ ■ ■



PARTENARIATS CULTURELS

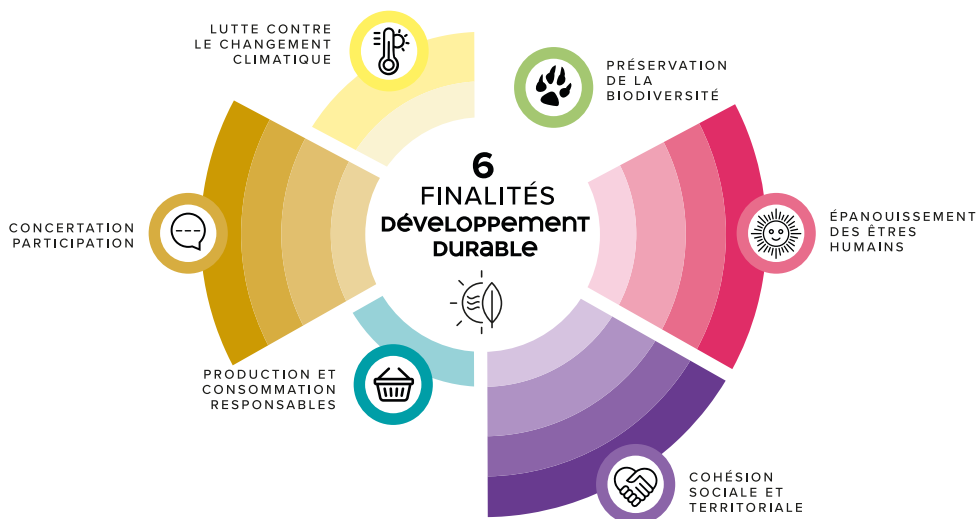
CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le 4 février 2023, la Communauté d'Agglomération Pays basque a adopté à l'unanimité son premier projet culturel, véritable feuille de route qui structurera l'action de la collectivité durant les années à venir. Il fixe quatre ambitions majeures : pour l'enfance et la jeunesse ; pour une offre culturelle de proximité ; pour la structuration de filières artistiques (théâtre et arts associés, danse, musique, arts visuels, cinéma) ; pour l'expression artistique en euskara et en occitan gascon.

ACTIONS 2024

Action 1 : Organiser des rencontres professionnelles dans le cadre de la structuration des filières artistiques (théâtre, musique, danse)

La CAPB a accueilli, en collaboration avec l'A - Agence Culturelle Nouvelle Aquitaine la septième édition du Forum Entreprendre dans la Culture à la Cité des arts de Bayonne. 9 tables rondes dont certaines autour des questions de transition (par exemple : « Mesurer l'empreinte environnementale du spectacle » ou « Partager la culture de la transition pour accompagner la transition de la culture »), 14 présentations de projets, plus de 50 intervenants et près de 200 participants se sont réunis pendant deux jours autour du fil rouge "Liberté(s), relation(s), transition(s)". Cette collaboration permet de délocaliser au Pays basque un temps fort professionnel régional, en permettant ainsi à de nombreux acteurs culturels professionnels locaux de participer à ces échanges.



Lien du Plan Climat : **Forum Entreprendre dans la culture en Nouvelle-Aquitaine**. 9 tables rondes dont certaines autour des questions de transition (par exemple **Mesurer l'empreinte environnementale du spectacle** ou **Partager la culture de la transition pour accompagner la transition de la culture**).

> Action 2 : Lancer une étude sur la structuration des écoles d'enseignement artistiques associatives et sur l'homogénéisation des tarifs

L'offre d'enseignement artistique sur le territoire de la CAPB est assurée par différents acteurs publics et associatifs : le Conservatoire Maurice Ravel, l'école de musique communautaire d'Amikuze-Iholdi-Oztibarre et un réseau d'écoles associatives. Certaines de ces structures sont fragiles et par ailleurs, tant l'offre pédagogique que les tarifs d'accès à ces enseignements sont inégaux. La CAPB a engagé une réflexion visant à définir les conditions d'une évolution de sa politique afin d'accompagner au mieux une structuration pérenne et efficace de ces établissements et d'étudier une trajectoire d'harmonisation des tarifs proposés aux usagers du Pays Basque.

Budget : 41 400 € TTC



Représentation de l'Orchestre à l'école de l'école de musique Amikuze-Iholdi-Oztibarre à Paris. © Caroline BOTTARO



QUELQUES CHIFFRES



29

tables rondes organisées
durant les rencontres
avec les professionnels

6



écoles de musique associatives
regroupant 1287 élèves et
2 établissements publics
regroupant 2 000 élèves



67%

du budget de la Culture
en faveur des enseignements
artistiques (7 071 581 € TTC)



Collectif de théâtre bolivien Tawa Yapu à Ahaxe. © Mathieu Prat

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Renforcer l'accompagnement des écoles de musique associatives.

Action B : Mettre en place des conventionnements pluriannuels d'objectifs et de moyens associant des artistes, une commune et la CAPB pour renforcer la structuration des acteurs culturels sur tout le territoire.

Dans son projet de territoire, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **structurer une offre d'enseignement artistique équitable sur tout le territoire, permettre aux enfants d'accéder à des parcours d'éducation artistique et culturelle** et à **assurer une offre culturelle de proximité en veillant à l'équité territoriale.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Mettre en place une politique tarifaire sociale pour les enseignements artistiques

> Budget : 50 000 € TTC

PROJET N° 2

Soutenir l'émergence d'un opérateur culturel favorisant la création dans l'espace public

> Budget : 100 000 € TTC

PROJET N° 3







Proposer des projets d'éducation artistique et culturelle pour les enfants

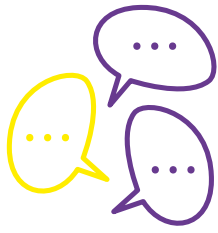
> Budget : 174 000 € TTC

PROJET N° 4

Organiser des rencontres professionnelles du théâtre en euskara

> Budget : 30 000 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
 La lutte contre le changement climatique	-	■	■	-
 La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	-	-	-	-
 L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
 Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	-	■	-	-
 La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



POLITIQUES LINGUISTIQUES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au service de l'épanouissement des êtres humains et pour la cohésion sociale et territoriale, la Communauté Pays Basque développe progressivement une offre de services bilingues en euskara dans le cadre de ses propres politiques et en aidant ses communes membres à en faire de même. La transmission et la diffusion de la langue occitane gasconne sont également soutenues par des actions de sensibilisation en crèches et accueils de loisirs, par le soutien aux communes volontaires ainsi que via l'appel à projets culturels et linguistiques « De cap tau monde ! ».

ACTIONS 2024

Action 1 : Poursuivre de l'accompagnement des directions et services de l'agglomération via la formation des agents, la traduction des documents, l'information et la sensibilisation des agents et élus

L'année 2024 a été mise à profit pour finaliser une nouvelle méthode de co-construction en partenariat avec les directions générales. L'objectif était de concevoir un processus d'accompagnement attractif, lisible et mesurable pour intégrer la langue basque dans le fonctionnement des services communautaires. 4 ateliers ont été animés pour définir ensemble les objectifs adaptés à chaque direction en matière de politique linguistique.

Par ailleurs, le volume des traductions est en constante hausse et les modules de formation intensives sont de plus en plus plébiscités.

Budget : 19 000 € TTC





Photo de gauche : Séminaire des communes. © Maite Davant
Photo ci-dessus : Design service. © Xan Antton Durruty

➤ Action 2 : Poursuivre l'accompagnement des communes via les dispositifs de traductions, les contrats de progrès et l'aide à la création de services langue basque

Grace à un travail de prospection sur le terrain et une trentaine de réunions de présentation dans les différentes mairies et les pôles territoriaux, le nombre de communes sollicitant l'appui de la Communauté d'agglomération est en augmentation. En 2024, 58 communes ont demandé des traductions, 28 sont signataires d'un contrat de progrès et 7 ont un service langue basque.

Dans le cadre des contrats de progrès, les services de l'agglomération ont assuré le suivi de la formation de 49 agents communaux, soit une progression de 40 %.

Budget : 137 000 € TTC



➤ ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Poursuivre l'accompagnement des crèches et ALSH bilingues et bascophones et rechercher de nouvelles structures à accompagner. Cette année, 2 Maisons d'Assistants Maternelles ont bénéficié de l'aide à l'investissement de la CAPB pour la création de places immersives.

Action B : Travailler avec les communes afin de mettre en place dès 2025 un groupe de formation en occitan-gascon pour 3 agents.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **mettre en œuvre des politiques linguistiques ambitieuses pour encourager la transmission et la pratique de la langue en s'appuyant sur les services à la population qu'elle déploie et par des actions de sensibilisation à destination des habitants, construire une offre de services publics bilingues, sensibiliser les citoyens à l'usage de l'euskara et à soutenir les initiatives de transmission et de diffusion de la langue et de la culture occitane-gasconne.**

QUELQUES CHIFFRES

eus
122 

agents en apprentissage de la langue basque suivis dans les cadres des dispositifs Leha, Euskaraz Josta, Contrat de progrès, Artea Euskaraz, OTPB Formation agglo

17 

parcours de l'application Terra Aventura traduits en euskara et 8 en occitan-gascon

€
33

projets soutenus dans le cadre de Euskararen Urtaroa, pour un montant de 20 000 € TTC

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Poursuivre l'accompagnement des crèches et ALSH bilingues et bascophones et rechercher de nouvelles structures à accompagner

> Budget : 227 000 € TTC

PROJET N° 2

Poursuivre l'accompagnement des communes via les dispositifs de traductions, contrats de progrès, aide à la création de services langue basque et rechercher de nouveaux partenariats

> Budget : 137 500 € TTC

PROJET N° 3

Poursuivre l'accompagnement des directions et services de l'agglomération et des structures satellites, via la formation des agents, la traduction des documents et l'information et la sensibilisation des agents et élus

> Budget : 228 000 € TTC

PROJET N° 4

Soutenir la transmission et la diffusion de la langue occitane gasconne

> Budget : 50 000€ TTC

FINALITÉS DU DD



La lutte contre le changement climatique

-

-

-

-



La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

-

-

-

-



L'épanouissement des êtres humains



La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations



Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables

-

-

-

-



La concertation et la participation





montagne

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Mettre en lumière les acteurs d'une montagne vivante et habitée et leur travail, tels sont les objectifs poursuivis par la politique montagne en 2024. L'accent a été mis cette année sur la dimension participative des projets, que ce soit dans les projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets en faveur de la jeunesse du territoire mais aussi du patrimoine naturel, ou dans la démarche de création du Parc Naturel Régional ou encore pour l'animation des sites Natura 2000. En 2025, cet objectif prendra une autre dimension, transfrontalière cette fois car la montagne ne connaît pas de « muga ».

ACTIONS 2024

➤ Action 1 : Créer le Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Montagne Basque

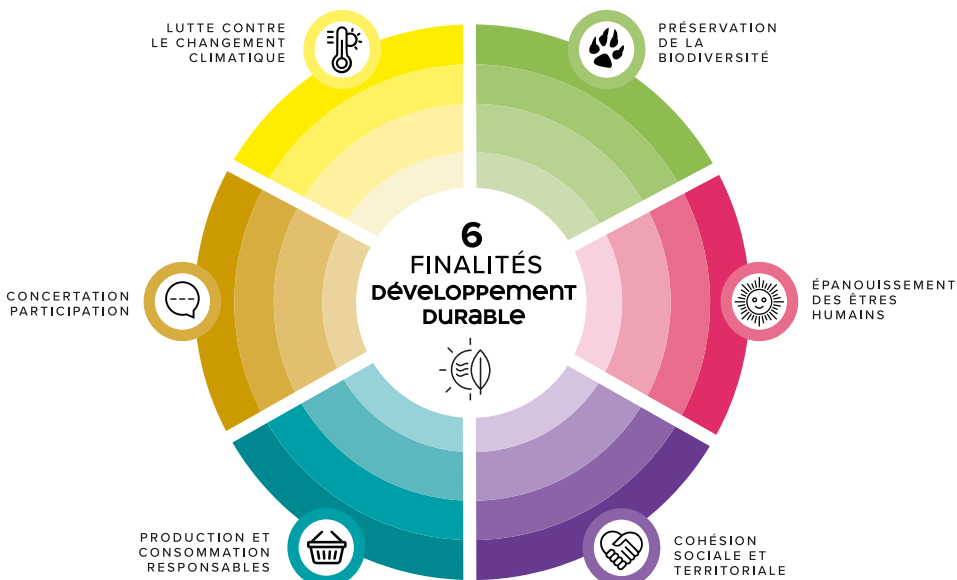
Première étape structurante de la création du Parc Naturel Régional Montagne Basque, le Syndicat mixte de préfiguration qui a pour mission de rédiger son projet de charte, a vu le jour le 14 mars 2024 par arrêté préfectoral. Il est constitué de 23 délégués titulaires tous représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département des Pyrénées-Atlantiques, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et des cinq Commissions Syndicales de la Montagne Basque. Des membres associés ont aussi été conviés à participer au débat.

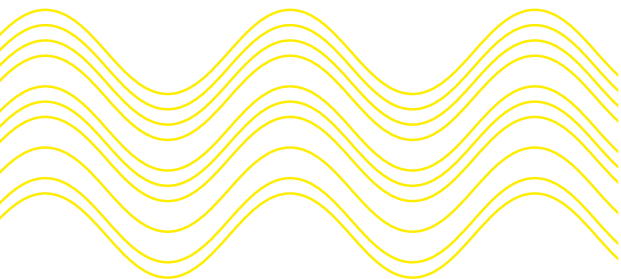
La charte du PNR sera le document socle dessinant les 15 prochaines années d'actions pour son espace de montagne constitué de 111 communes. La participation des conseillers municipaux de ce territoire mais aussi des habitants et associations est l'enjeu numéro un garantissant des actions fidèles aux attentes de ceux qui font la montagne. Parmi ces actions, le travail sur le respect de la montagne, la cohabitation des activités et la gestion du multi-usage se poursuivent.

Budget réalisé : 121 000 € TTC
(cotisation statutaire de la CAPB)



Cette action s'inscrit dans l'axe 6 du Plan Climat : **Produire et consommer autrement : préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets.**





> Action 2 : Valider le Document d'Objectifs Natura 2000 du Baigura

Le massif du Baigura, comme les autres sites de montagne inscrits au réseau Natura 2000, est un site riche en habitats communautaires variés (pelouses et landes pastorales, prairies, forêts, placage tourbeux etc.) hérités des pratiques agricoles traditionnelles et représentatif de la biodiversité locale. L'équilibre agroécologique garantissant le maintien des revenus des agriculteurs tout comme la biodiversité du site y sera recherché via les actions du Document d'objectifs communément appelé DOCOB.

Ce sont ces actions qui ont été définies en 2024 par le Comité de pilotage du site constitué des élus locaux du Baigura et de tous les acteurs représentants de l'agriculture, du patrimoine naturel, de la chasse et de la forêt. Ce DOCOB sera validé en décembre 2024. C'est l'aboutissement d'un travail de concertation intense qui fixe les priorités d'animation du site portée par la CAPB depuis le 5 octobre 2022 et d'actions en faveur des espèces et habitats du Baigura.

Budget réalisé : 66 000 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**

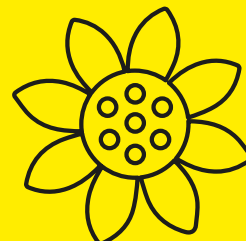


QUELQUES CHIFFRES



25

projets de jeunes accompagnés dans le cadre de Gazteek Diote pour un montant total de 100 000 € TTC



13

projets de mise en valeur du Patrimoine naturel local accompagnés dans le cadre de Gure Ondare Naturala pour un montant total de 40 000 € TTC



40

événements promus dans le cadre de la programmation Mendibiziak, financés en 2023 pour un montant total de 35 000 € TTC



Photo de gauche :
Marché estival organisé par les bergères du plateau de Cize.
© Cécile Aguerre
Photo ci-dessus :
Installation du Comité syndical de préfiguration du PNR (Parc Naturel Régional) le 12 avril 2024 à Larceveau. © Geneviève Behoteguy

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Réaliser deux appels à projets en faveur de l'implication de la jeunesse montagnarde - Gazteek diote - et de la mise en valeur du Patrimoine naturel - Gure Ondare Naturala.

Action B : Programmer des actions mettant en avant les métiers et activités en Montagne Basque - Mendibiziak.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **favoriser une montagne vivante et habitée à l'année.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Déployer les actions du projet transfrontalier La Rhune-E (lutter contre les espèces exotiques envahissantes, étudier les chiroptères, mettre en défens de zones humides, enlever des cairns)

> Budget : 60 500 € TTC

PROJET N° 2

Contribuer aux actions en lien avec la création du PNR (concerter les habitants pour définir les actions du PNR, Montagne Respect)

> Budget : 151 000 € TTC

PROJET N° 3

Lancer deux appels à projets pour contribuer à une montagne vivante et ainsi à la politique montagne

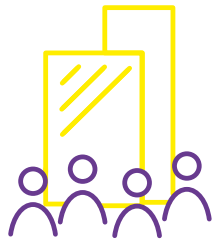
> Budget : 140 000 € TTC

PROJET N° 4

Lancer l'animation du site Natura 2000 BAIGURA

> Budget : 70 000 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



POLITIQUE DE LA VILLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La politique de la ville fait partie des compétences obligatoires de la Communauté d'agglomération Pays Basque. Depuis sa création, en 2017, elle assure la présidence partagée avec le préfet du GIP-DSU, organe créé en 2001, à l'initiative de l'Etat et de l'ancienne agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz.

A ce titre, elle apporte un soutien financier annuel de 530 960 € TTC au GIP-DSU pour mener les actions du contrat de ville, le développement de la clause d'insertion dans les marchés publics, et favoriser l'accès à l'emploi des personnes fragiles via le PLIE (plan local pour l'insertion par l'emploi).

ACTIONS 2024

Action 1 : Mettre en œuvre des actions menées sur les 2 quartiers prioritaires de Bayonne (Hauts de Sainte Croix et Maubec-Citadelle) dans le cadre du contrat de ville

Pour 2024, ce sont 37 porteurs de projets qui ont mené plus de 90 actions au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

Budget : 324 460 € TTC



Action 2 : Via le GIP-DSU, réaliser des actions en faveur du retour à l'emploi des personnes les plus fragiles et du développement de la clause d'insertion sur tout le Pays basque.

En 2024, 578 personnes ont été accompagnées dans le cadre du PLIE et 86400 heures ont été effectuées au titre de la clause d'insertion.

Budget : 206 500 € TTC



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Accompagner des femmes issues de Quartier Politique de la Ville (QPV) pour l'obtention de leur CAP cuisine

Action B : Valoriser un livre de recettes pour contrôler la sécurité alimentaire

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **produire et consommer autrement.**

© Côté sud photo



QUELQUES CHIFFRES

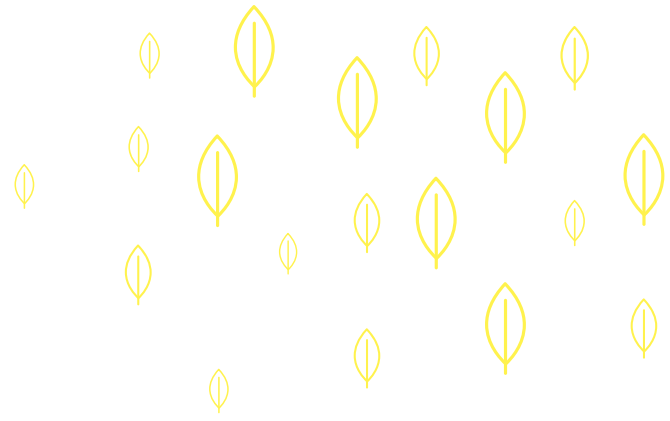
12 

femmes titulaires du CAP cuisine
via l'action "des étoiles et des femmes"



100

personnes concernées par l'élaboration
et l'utilisation du livre de recettes



PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

Financer le contrat de ville
> Budget : 324 460 € TTC

PROJET
N° 2

Financer le PLIE
> Budget : 160 000 € TTC

PROJET
N° 3

Financer le développement de la clause
d'insertion > Budget : 46 500 € TTC

PROJET
N° 4












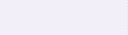



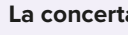
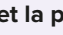

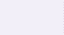
Acquisition d'un foncier pour le pôle ESS
> Budget : 500 000 € TTC



© Côté sud photo



Construction aménagement. © freepik

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
 La lutte contre le changement climatique	-	-	-	-
 La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	-	-	-	-
 L'épanouissement des êtres humains				
 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations				
 Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	-	-	-	
 La concertation et la participation				



COHÉSION SOCIALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Pays Basque est attractif et l'arrivée de nouveaux ménages explique sa croissance démographique. Toutefois, le territoire compose avec des réalités contrastées. Ainsi, le projet de cohésion sociale porté par la Communauté Pays Basque a pour objectif de travailler autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'autonomie, la précarité et la santé dans un objectif d'assurer un service homogène et de qualité permettant de répondre aux besoins de tous les habitants.

ACTIONS 2024

Action 1 : Organiser « FestiJeunes », par les jeunes du Pays Basque intérieur, pour les jeunes du territoire communautaire

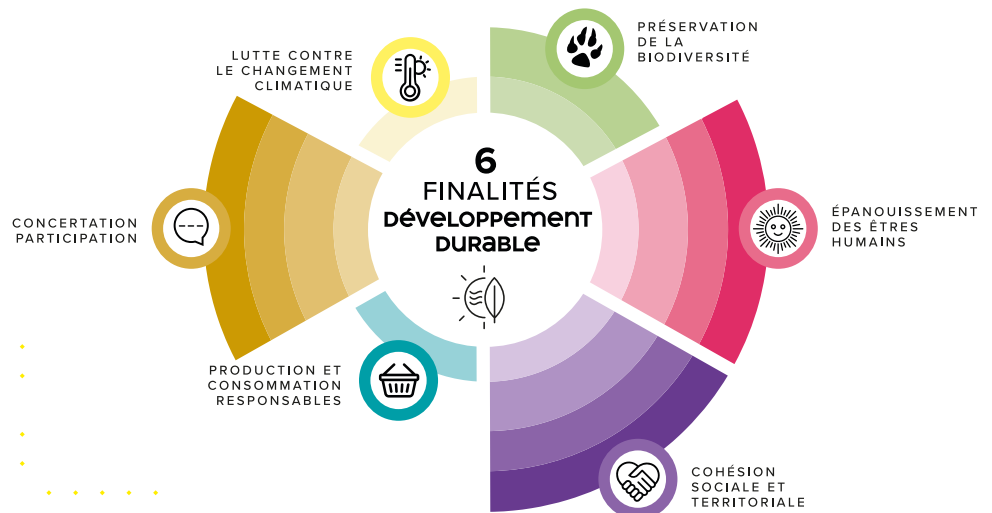
La Communauté d'Agglomération Pays Basque a organisé le 25 mai 2024 au Lac de Sames pour la première fois, une manifestation qui s'adresse à l'ensemble des jeunes du Pays Basque. Des activités ludiques, des animations culturelles et des ateliers participatifs leur ont été proposés. Une course de radeaux créés par les jeunes a permis de les sensibiliser à l'utilisation de matériaux de récupération et recyclables.

Par ailleurs, de nombreux acteurs éducatifs ont été associés à l'organisation du festival. Adoenia, le Planning familial, la Mission Locale, les Pompiers ou Bil ta Garbi ont mené des actions de sensibilisation sur différentes thématiques (discrimination, harcèlement, sexualité, sécurité routière). Un transport en commun a été proposé pour faciliter la mobilité des jeunes lors de ce rendez-vous.

Budget : 10 000 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 4 du Plan Climat : **Bouger : changer les pratiques pour des bénéfices « santé »** et dans l'axe 6 du Plan Climat : **Produire et consommer autrement : préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets.**



➤ Action 2 : Ouvrir la Maison de santé d'Amikuze

Ouvert depuis le 4 décembre, cet équipement important pour le territoire permet de répondre aux enjeux de démographie des professionnels de santé (25 professionnels de santé libéraux et des services de santé publique réunis dans un même lieu) et faciliter ainsi l'accès des habitants aux soins. La Communauté d'Agglomération Pays Basque a inscrit ce projet dans une démarche d'excellence énergétique et environnementale qui dépasse les objectifs de la réglementation en vigueur. Du béton de chanvre a été utilisé pour le remplissage des murs en ossature bois. Sa mise en œuvre permet notamment de s'affranchir de climatisation dans la Maison de Santé. D'autres matériaux biosourcés ont aussi été mobilisés pour améliorer le bilan carbone global du projet : enduit extérieur à la chaux, linoléum naturel pour les revêtements intérieurs etc. Le toit du bâtiment est en outre équipé de panneaux photovoltaïques. Le raccordement de la Maison de santé au réseau de chaleur biomasse de l'hôpital permet de mutualiser la production et la distribution de chauffage.



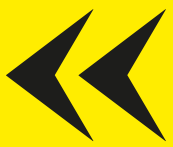
Budget : 3 667 000 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 2 du Plan Climat : **(A)ménager : planifier et construire le territoire post carbone**, dans l'axe 3 du Plan Climat : **Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique** et dans l'axe 7 du Plan Climat : **Augmenter la production d'énergies renouvelables : couvrir les besoins par la valorisation des ressources locales.**

Course de radeaux Festi'jeunes 2024.
© Sandrine Lafuste





QUELQUES CHIFFRES



250

jeunes participants à la première édition du FestiJeunes



+ de 200

agents de la direction enfance participants au séminaire « le poids des mots »



17

projets soutenus dans le cadre du Fonds de soutien 2024 du Contrat Local de Santé Pays Basque pour 81000 € de subventions



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : organiser le 1^{er} séminaire des équipes enfance petite-enfance de la CAPB sur le thème « le poids des mots ».

Action B : financer des formations permis poids lourds pour les bénévoles de la Banque Alimentaire afin de faciliter la collecte et limiter les trajets avec un véhicule plus grand.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **soutenir des projets collectifs innovants visant la cohésion sociale** et à **agir selon les principes de subsidiarité et de proximité pour gérer les services à la population.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Valoriser les crèches qui introduisent des produits bio, locaux et sains : Labellisation Ecocert en cuisine

PROJET N° 2

Ouvrir l'épicerie sociale de Bardos pour le Pays de Bidache

> Budget : 35 000 € TTC

PROJET N° 3

Restituer l'analyse des besoins sociaux du territoire Pays Basque

> Budget : 21 000 € TTC

PROJET N° 4

Organiser un séjour pour les adolescents des accueils jeunes en lien avec la découverte du milieu environnant et d'une sensibilisation au milieu montagnard

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■	-	-	■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■	-	-	■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	-	■
La concertation et la participation	-	■ ■	■ ■	■ ■



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE SERVICES À LA POPULATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Pays Basque est globalement bien desservi en équipements et services. Pour autant, des disparités territoriales apparaissent et certaines franges en dehors des axes structurants sont en situation de fragilité. La Communauté d'Agglomération Pays Basque agit sur l'ensemble du territoire pour opérer les rééquilibrages nécessaires. Cette ambition se concrétise par la construction d'équipements communautaires ou l'accompagnement de projets communaux par les fonds de concours.

ACTIONS 2024


➤ Action 1 : Réhabiliter les locaux de la piscine de Cambo-les-Bains

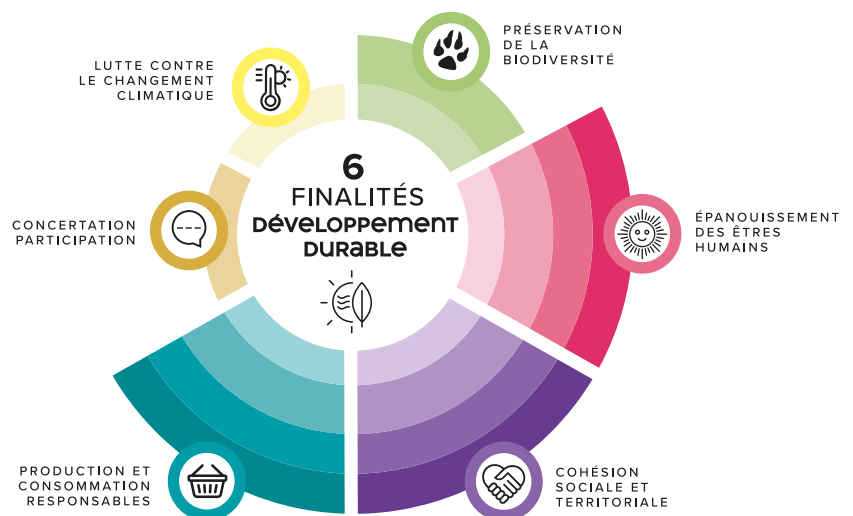
La mise en accessibilité et la reconfiguration totale des locaux ont été réalisées pour moderniser l'équipement et le rendre plus fonctionnel pour ses usagers et pour les agents.

La zone accueil a été cloisonnée pour améliorer les conditions d'accueil et de travail et sécuriser les outils de caisse. Un nouveau cheminement, intégrant la mixité des publics, permet de passer des nouvelles cabines individuelles et vestiaires collectifs vers les casiers (remplaçant les paniers porte-habits), puis les sanitaires avant d'accéder aux bassins. Des vestiaires pour le personnel ont également été aménagés avec une partie kitchenette.

Les bassins ont été équipés de bâches thermiques visant à réduire le recours aux pompes à chaleur existantes. Toujours dans un souci de sobriété énergétique, l'éclairage est désormais en Led et les douches, chauffées par des panneaux solaires, sont automatisées avec une temporisation.

Budget : 500 000 € TTC

 Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**



➤ Action 2 : Mettre en place un déchloramineur à la piscine d'Ustaritz

Le fait d'agir sur les chloramines engendre une diminution de la fréquence de lavage du filtre et ainsi limite le renouvellement de l'eau à chauffer et à traiter. Avec une estimation du coût de l'eau chauffée et traitée à 12,50 € /m³, l'investissement réalisé pour cet équipement sera amorti en 2 ans.

Au-delà des économies d'eau et d'énergie, une amélioration immédiate de la qualité de l'air a été constatée. Cet environnement purifié agit directement sur le confort et le bien-être des usagers et des agents de la piscine présents au quotidien.

Budget : 45 000 € TTC

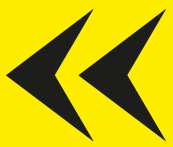


Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique: préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.**



Leçon de natation à la piscine de Cambo.
© Laetitia Tomassi





QUELQUES CHIFFRES



64 000

scolaires accueillis
dans les piscines
communautaires en 2024



18 330

accompagnements au sein
des Maisons France Service
communautaires



14 500

entrées à la piscine
de Cambo en 2024



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Lancer les études pour la construction d'une piscine sur le Pôle territorial de Nive-Adour et pour la réhabilitation de celle de Hasparren

Action B : Développer l'apprentissage massé dans les piscines communautaires.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **mailler le Pays Basque en Maisons de services au public, permettre à tous les enfants du Pays Basque d'apprendre à nager dans le cadre scolaire, favoriser le sport pour tous sur l'ensemble du territoire, assurer un accès équitable aux équipements culturels.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

Mettre en service la nouvelle salle omnisports d'Amikuze

> Coût total opération : 5 700 000 € TTC

PROJET
N° 2

Lancer une étude structurelle diagnostic du bâtiment et des bassins de la piscine d'Ustaritz

> Budget : 20 000 € TTC

PROJET
N° 3

Changer la pompe à chaleur de la piscine de Bidache

> Budget : 40 000 € TTC

PROJET
N° 4

Rajouter des toiles d'ombrage dans les piscines de Cambo et Garazi

> Budget : 10 000 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	-
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	-
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■	-	■ ■



POUR UN PAYS BASQUE engagé : Réinventer nos modèles de Développement



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2024, la Direction Economie a intensifié son action en faveur de la transformation des entreprises en renforçant ses dispositifs et en en créant de nouveaux, pour accompagner les entreprises à répondre aux enjeux du développement durable et de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), dans un contexte d'urgence climatique et énergétique.

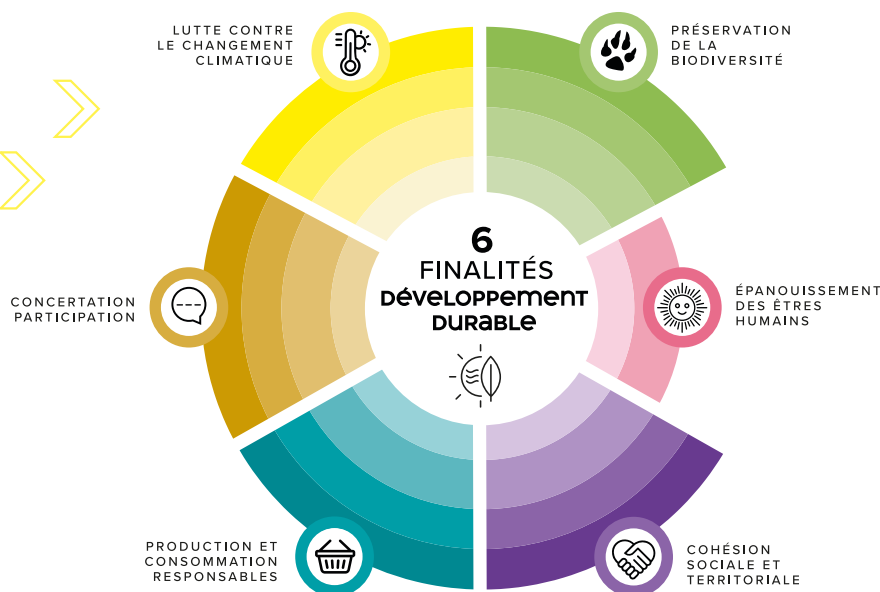
Cette ambition se retrouve renforcée grâce à l'adoption du nouveau Schéma de développement économique 2024-2028 au service des transitions.

ACTIONS 2024

Action 1 : Réduire la consommation en eau grâce au programme Entreprises et Eau

Une ambition forte rappelée dans le Schéma de Développement Economique : la préservation des biens communs. L'eau est une ressource rare et précieuse et les entreprises du Pays Basque pourront désormais devenir pleinement actrices de la préservation de la ressource et ainsi anticiper les restrictions de demain en rendant les productions plus résilientes face à cet enjeu.

Un programme de sensibilisation a été bâti et testé auprès de 3 groupes tests (Santé, Tourisme, Agroalimentaire) en 2024 avec une volonté d'arriver à 100 entreprises en 2025. Suite à la sensibilisation, la CAPB permettra aux entreprises de réaliser un audit hydrique complet puis de soutenir les investissements dédiés à la réduction de consommation en eau. Projet soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.





Lauréats Atelier Innovation 2024.
© Côté sud photo

➤ Action 2 : Soutenir l'éco-innovation et l'éco-conception

Des entreprises de production du Pays Basque ont bénéficié d'un financement et d'un accompagnement à l'éco-innovation à travers 4 actions : un appel à projets, l'atelier de l'innovation, permettant de soutenir 10 initiatives concourant à accélérer les transitions environnementales, sociales et sociétales ; un parcours de formation à l'éco-innovation de 6 demi-journées bénéficiant à 10 structures engagées des différents secteurs (industriels, PME/TPE, startups...) ; une matinée de sensibilisation/formation à la santé durable, et une matinée de sensibilisation formation au numérique responsable. Ces initiatives s'appuient notamment sur un lieu dédié à l'accompagnement et au réseautage des projets d'éco-innovation : la pépinière d'entreprises Crealuz et son atelier de prototypage.

Budget réalisé 2024 : 350 000 € TTC

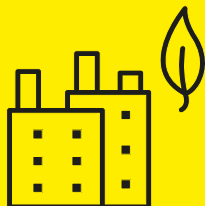


QUELQUES CHIFFRES



10

lauréats de l'atelier de l'innovation
au service des transitions
(216 000 € TTC)



6

entreprises bénéficiaires
d'une aide à l'immobilier intégrant
des critères d'éco-conditionnalité
(806 443 € TTC en investissement)



3

entreprises bénéficiaires du Contrat
Résilience et Performance (CRP)
(100 K€ TTC en fonctionnement
et 108 K€ TTC en investissement)

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Mise en œuvre du programme Ter-ritoire d'Industrie Pays Basque avec un pilier Transition Ecologique (maturité 2025)

Action B : Contrat résilience et performance

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Commu-nauté Pays Basque s'est engagée à : **devenir un territoire résilient.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

Projet de pépinière économie circulaire
> Budget : 3,5 millions d'€ TTC

PROJET
N° 2

Contrat résilience et performance
> Budget : 1 500 000 € TTC

PROJET
N° 3

Poursuite des actions pour une industrie plus durable, avec un focus particulier sur la ressource en eau

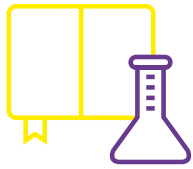
> Budget : 150 000 € TTC

PROJET
N° 4

Poursuite des actions pour l'implantation d'une ferme houlomotrice dans le sud aquitain

> Budget : 70 000 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■
La concertation et la participation	■ ■ ■	■ ■	■ ■	■ ■ ■



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Communauté d'agglomération Pays Basque a pour ambition de faire du Pays Basque un véritable « territoire universitaire », où l'offre de formation, la qualité des équipes de recherche, mais également les infrastructures et les modes de vie, répondent au mieux aux aspirations des étudiants et des enseignants/chercheurs. L'objectif pour 2025 est de poursuivre le développement du Campus Pays Basque, et notamment l'accompagnement de la recherche et l'innovation sur des sujets d'actualité : étude des risques côtiers, développement de produits bio-inspirés, nouveaux matériaux pour une construction durable, etc.

ACTIONS 2024

Action 1: Accompagner les acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du territoire via des allocations doctorales et post-doctorales (Appel à Initiatives de Recherche Collaborative d'Excellence) sur des thématiques diverses :

- ▶ Compréhension et prédiction de la transformation de la houle sur les littoraux sud-aquitains,
- ▶ Fabrication additive à base de béton à faible impact environnemental,
- ▶ Valorisation des terres d'excavation dans des parois de bâtiments géosourcés,
- ▶ Évolution de la biodiversité pour anticiper les changements climatiques,
- ▶ Impact sanitaire et environnemental d'Ostreopsis,
- ▶ Création d'une filière de valorisation de matériaux,
- ▶ Amélioration et optimisation des filières actuelles de récolte, traitement et valorisation de déchets plastiques.

Budget 2024 : 530 000 €

Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités**, dans l'axe 3 du Plan Climat : **Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique** et dans l'axe 6 du Plan Climat : **Produire et consommer autrement : préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets**.





© Côté sud photo

Action 2 : Poursuivre le soutien aux Chaires de Recherche du territoire ayant un lien étroit avec les préoccupations de développement durable :

- ▶ Chaire « Manta » : développement de produits durables bio-inspirés
- ▶ Chaire « OpenCEMS » : solutions logicielles pour environnements connectés et systèmes d'énergie distribués
- ▶ Challenge scientifique « Micropolit » : micropolluants émergents dans les écosystèmes
- ▶ Chaire « Architecture et physique urbaine » : modèles numériques innovants prenant en compte la dimension architecturale mais aussi le mouvement humain, l'acoustique, la lumière du soleil

Budget 2024 : 214 000 €

Cette action s'inscrit dans l'axe 1 du Plan Climat : **S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités**, dans l'axe 2 du Plan Climat : **(A)ménager : planifier et construire le territoire post carbone** et dans l'axe 3 du Plan Climat : **Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique.**

QUELQUES CHIFFRES



21
doctorants et post-doctorants soutenus financièrement dans leurs activités de recherche en 2024



6
projets soutenus dans le cadre de l'Appel à Initiatives de Recherche Collaborative d'Excellence – Édition 2024, pour un montant de 439 500 €





© Côté sud photo

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **offrir une haute qualité de services aux étudiants sur des campus thématiques attractifs.**



PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Poursuivre l'accompagnement des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du territoire via des allocations doctorales et post-doctorales (Appel à Initiatives de Recherche Collaborative d'Excellence) : poursuites des éditions antérieures à 2025

> Budget : 730 000 € TTC

PROJET N° 2

Poursuivre l'accompagnement des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du territoire via des allocations doctorales et post-doctorales (Appel à Initiatives de Recherche Collaborative d'Excellence) : lancement de l'édition 2025

> Budget : 403 200 € TTC

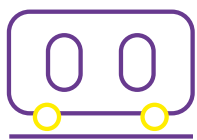
PROJET N° 3

Planifier la construction du bâtiment ISANUM-Learning Center sur le campus Montauray à Anglet, à destination de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (accueil d'une nouvelle formation d'ingénieurs spécialisés dans le Numérique, créer des locaux innovants tout en favorisant les liens entre la recherche et la formation). Le projet s'inscrit dans une démarche de management environnemental de l'opération du démarrage des études jusqu'à sa mise en exploitation au travers de la démarche BDNA, avec une reconnaissance souhaitée au niveau « ARGENT ou OR » au sens de ce référentiel

> Budget : 1 000 000 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3
La lutte contre le changement climatique		Non connu à ce stade*	-
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources		Non connu à ce stade*	
L'épanouissement des êtres humains		Non connu à ce stade*	
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	-	Non connu à ce stade*	
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables		Non connu à ce stade*	
La concertation et la participation		Non connu à ce stade*	

* A voir le détail des liens avec le PCAET lorsque les thématiques des projets lauréats de cet appel à projets seront connues.



INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'année 2024 a été marquée par une forte progression du réseau de transport en commun TXIK TXAK, mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et son Syndicat des mobilités. Avec près de 10 millions de voyageurs, TXIK TXAK progresse de 10 % par rapport à 2023, en cohérence avec les objectifs de report modal fixés dans le Plan de mobilités (PdM).

Dans le même temps, le trafic automobile continue de progresser en raison de la dynamique démographique. L'enjeu de la politique de mobilités est donc d'accélérer encore le report modal en développant à la fois la marche, le vélo et les transports en commun.

ACTIONS 2024

Action 1 : Mise en œuvre d'une Zone à Faible Emission- mobilité (ZFE-m)

Toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, dont l'ensemble constitué par la CAPB et la communauté de communes du Seignanx, ont l'obligation de créer une Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) avant 2025.

La Communauté d'Agglomération prépare la mise en œuvre d'une ZFE-m au 1^{er} avril 2025.

À ce stade de la réflexion, le projet d'arrêté prévoit que la ZFE-m du Pays Basque porterait sur 11 communes littorales (secteur le plus exposé à la pollution atmosphérique) : Hendaye, Urrugne, Ciboure, Saint-Jean-de-Luz, Guéthary, Bidart, Biarritz, Anglet, Bayonne, Boucau et Tarnos.

Les restrictions de circulation s'appliqueraient sur les axes routiers situés à l'intérieur du périmètre délimité par l'A63 à l'Ouest et par la D810 sur Urrugne.

Elle s'appliquerait 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Budget réalisé en 2024

au titre des études :

Dépenses : 110 000 € TTC

Recettes : 70 000 € fonds vert



Cette action s'inscrit dans l'axe 4 du Plan Climat : **Bouger : changer les pratiques pour des bénéfiques « santé ».**



➤ Action 2 : Réalisation et aide à la réalisation d'aménagements et d'équipements cyclables

29 aménagements répartis sur 23 communes ont été subventionnés entre 2021 et 2024. S'y ajoutent le déploiement en 2024, de 6 abris-vélos sécurisés sur le lieu d'intermodalité, directement prise en charge par le Syndicat des mobilités :

- ▶ P+R Garros
- ▶ P+R technocité
- ▶ Gare de Biarritz
- ▶ Gare de Saint-Jean-Pied-de-Port
- ▶ Halte ferroviaire Halsou Larressore
- ▶ Halte ferroviaire Saint-Martin d'Arossa



QUELQUES CHIFFRES



+ de **18 000**

élèves empruntent le réseau TXIK TXAK sur plus de 500 circuits scolaires (rentrée scolaire)



TRAMBUS

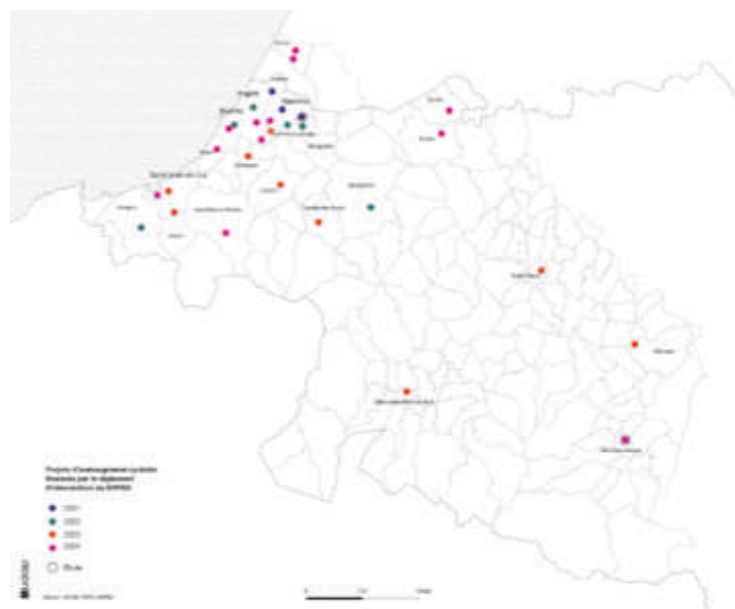
5

Tram'Bus fête ses 5 ans !



10

millions de voyageurs en 2024 sur Txik Txak (données janv.-sept. 2024)



Aménagements cyclables cofinancés par le Syndicat des mobilités de 2021 à 2024. © Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées



Photo de gauche :
Tram bus à Bayonne.
© Patrick Arotcharen, MC DESIGN
Photo ci-dessus :
Abris vélo. © Syndicat des mobilités
Pays Basque-Adour

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Signature de la Charte Logistique urbaine Interlud le 09/10/2024

Action B : Prolongement de la ligne T2 du Tram bus de Marracq à Technocité à compter du 02/09/2024. La ligne relie désormais Tarnos à Technocité

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **faciliter l'accès à toutes les offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle et à réduire l'usage de la voiture individuelle.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

Mettre en œuvre la ZFE-m (signalétique et signalisation)

> Budget : 360 K€ TTC

PROJET
N° 2

Réseau Express Basco-Landais (REBL)

> Budget : 1,2 M€/an pour le SMPBA

PROJET
N° 3

Mise en œuvre du nouveau réseau TXIK TXAK

> Budget : 70 M€
> recettes commerciales prévisionnelles : 10 M€

PROJET
N° 4

Démarrage des travaux dans le secteur Maignon – Sutar. Le tram bus est attendu à Bassussarry mi-2026.

> Budget : 4,5 M€

FINALITÉS DU DD



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



L'épanouissement des êtres humains



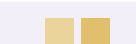
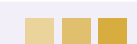
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations



Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables



La concertation et la participation





AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, PÊCHE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2024, la Communauté d'agglomération Pays Basque s'est engagée dans une démarche de reconstruction de sa politique publique de l'agriculture et de l'alimentation. Cela lui permettra de s'inscrire dans le cadre du contexte agricole difficile qui se prolonge (sur les plans économique, réglementaire, et surtout sanitaire). Dans l'attente, elle continue d'intervenir par des actions très opérationnelles (soutien aux Petites Fermes, actions d'animation pour la transmission des fermes, actions de préservation des biens communs, eau et foncier agricole, structuration des filières et des outils collectifs – abattoirs, ateliers collectifs, pépinières).

ACTIONS 2024

Action 1 : Soutenir les Petites Fermes

La Communauté d'Agglomération Pays Basque reconnaît le rôle structurant des Petites Fermes pour le développement et l'aménagement du territoire Pays-Basque, et à plusieurs titres (maintien d'actifs agricoles, développement des dynamiques collectives et entretien du paysage). À cet effet, elle a mené un travail de définition de ces dernières, reconnue par un vote en Conseil Communautaire, puis engagé un travail de recensement estimant que sur les 3777 exploitations agricoles du territoire, plus de 40 % pourraient intégrer cette définition des Petites Fermes.

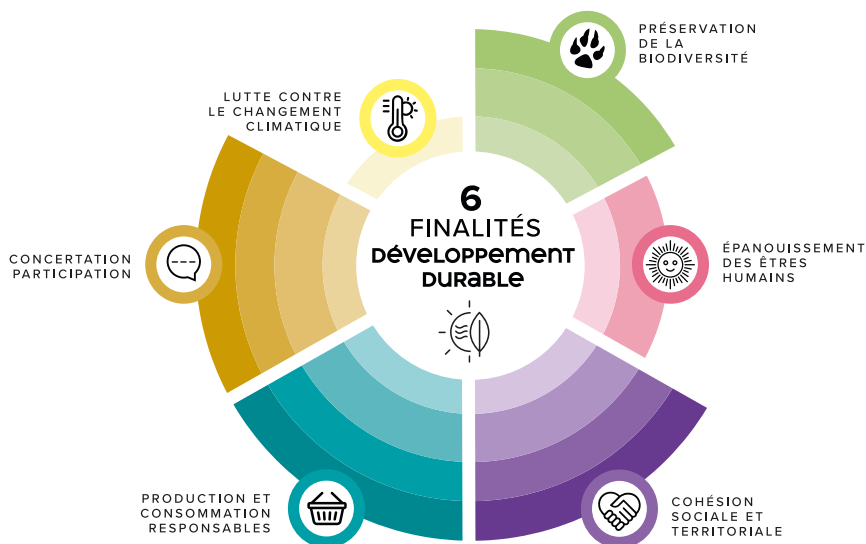
Afin d'encourager le développement des Petites Fermes, elle a mis en place un premier dispositif d'aide en faveur de ces dernières, car elle sont reconnues comme fragiles (23 % ont disparu entre 2010 et 2020).

Pour consolider leur présence sur le territoire, la CAPB a mis en place une aide forfaitaire de 3000 € pour toute installation d'un porteur de projet qui s'inscrit dans le parcours officiel à l'installation, donc avec obtention de la DNJA, dotation nouveau et jeune agriculteur, gérée par la Région.

Budget voté : 1 400 000 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 5 du Plan Climat : **Cultiver pour mieux manger : favoriser les pratiques alimentaires et les modes de production agricole soutenables**



➤ Action 2 : Eau et agriculture : ERREKAGRI 2


Dans le cadre du plan sécheresse, la CAPB a renforcé le dispositif eau et agriculture nommé « Errekagri », initialement axé sur la préservation de la qualité des cours d'eau.

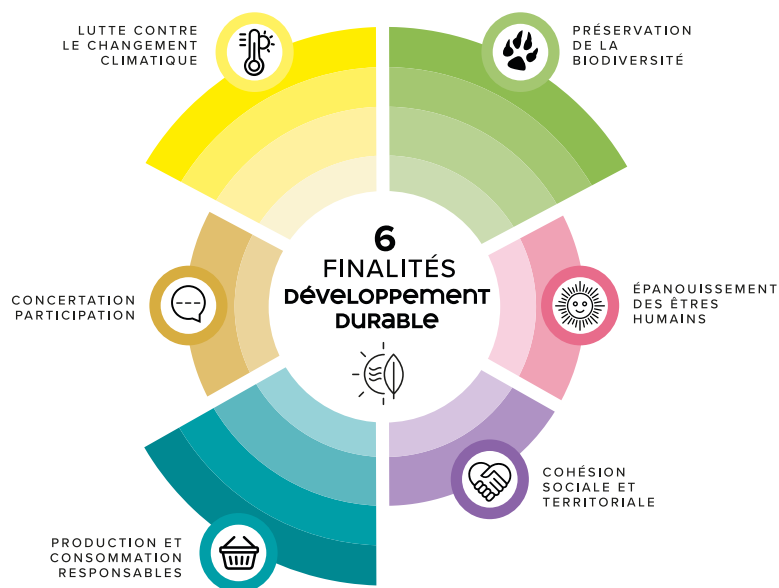
Depuis, de nouvelles aides pour la réduction des consommations d'eau potable et l'optimisation de la gestion de l'eau sur les fermes ont été déployées.

En outre, au vu de l'ampleur de l'enjeu de préservation des ressources en eau, les aides pour la préservation de la qualité des cours d'eau ont été étendues à tous les bassins versants du territoire.

Les projets développés concernent la récupération d'eau de pluie pour l'irrigation, la récupération d'eau de pluie pour l'abreuvement, la réhabilitation de sources sur des élevages de montagne, la mise en défens ou la traversée de cours d'eau, ou enfin le bâchage et le compostage des tas de fumiers

Budget réalisé : 163 000 € TTC
d'aides allouées

 Cette action s'inscrit dans l'axe 5 du Plan Climat : **Cultiver pour mieux manger : favoriser les pratiques alimentaires et les modes de production agricole soutenables**



Aménagement d'une poche souple pour le stockage d'eau de pluie pour l'irrigation d'une serre agrivoltaire pour la production de fraises - Ferme Etchelecu à Guiche.
© Lara Brion



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Déployer le nouveau contrat d'engagement filières

Action B : Travailler à la faisabilité et à la préfiguration d'une foncière publique agricole

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **améliorer le revenu des paysans** et à **préserver les biens communs que sont le foncier et l'eau**.

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Poursuivre le travail de préfiguration du centre de ressources des productions végétales en bio

> Budget prévisionnel : 960 000 € TTC

PROJET N° 2

Lancer une animation territoriale favorisant la transmission des exploitations agricoles sur le territoire d'Errobi

> Budget : 17 352 € TTC

PROJET N° 3

Accompagner la restructuration de l'abattoir de Saint-Jean-Pied-de-Port (projet porté par le SIVU de l'abattoir)

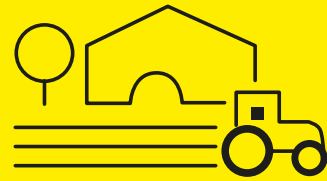
> Budget non estimé

PROJET N° 4

Animer un programme visant à améliorer les pratiques agricoles dans les communes en forte tension d'eau potable

> Budget prévisionnel : 304 200 € TTC

QUELQUES CHIFFRES



35

exploitations ont été accompagnées dans le cadre d'ERREKAGRI, dont 22 élevages et 13 maraîchers et arboriculteurs.

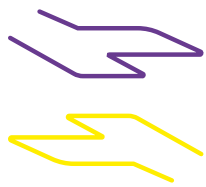
Ces projets devraient permettre l'économie de 20 000 m³ d'eau potable par an. 13 projets concernent la récupération d'eau de pluie pour l'irrigation, 2 projets concernent la récupération d'eau de pluie pour l'abreuvement, 6 projets concernent la réhabilitation de sources sur des élevages de montagne, 4 projets concernent la mise en défens ou la traversée de cours d'eau, et 9 projets concernent le bâchage et le compostage des tas de fumiers.



8

filiales ou démarches collectives accompagnées en 2024 pour 161 k€ de subventions

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	-	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	-	-	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	-	■ ■ ■ ■ ■	-	■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EUROPÉENNE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2024, la Communauté Pays Basque a poursuivi sa politique transfrontalière et européenne pour le développement et le rayonnement du territoire transfrontalier basco-navarrais à l'échelle européenne, dans le respect des exigences du Plan Climat Pays Basque. Elle a accompagné la réalisation de projets européens et transfrontaliers, consolidé des partenariats et réseaux transfrontaliers, et soutenu des initiatives locales transfrontalières grâce à son fonds de soutien dédié.

ACTIONS 2024

Action 1 : Débattre et échanger lors des Rencontres Transfrontalières

La Communauté Pays Basque a organisé, le 21 février 2024, la 2^{ème} édition de ses Rencontres Transfrontalières sur le rôle de la cité face aux grands enjeux européens et transfrontaliers. Quatre cents participants ont pu assister aux trois tables rondes de la journée dont celle portant sur la fabrique de la ville. À travers l'évolution comparée entre Pays Basque nord et sud, les intervenants, universitaires comme élus des villes de ce territoire se sont questionnés sur comment converger vers des modèles plus vertueux sur le plan environnemental, en remettant l'habitant et le lien social au cœur de la cité.

Budget réalisé : 40 742 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 8 du Plan Climat : **Coopérer : Piloter et animer l'action partenariale et locale.**



➤ Action 2 : Faciliter l'accès aux fonds européens par un accompagnement dédié

La Direction Partenariats et Financements a organisé en 2024 deux sessions de formation à destination des agents de la CAPB et des porteurs de projets externes. Ces formations ont pour but d'échanger sur les principes et modalités de montage de dossiers de demande d'aide européenne, d'accompagner une montée en compétences des acteurs du territoire dans une démarche accessible et de proximité.

Le contenu de ces formations est réalisé en interne par la Direction Partenariats et Financements, en collaboration étroite avec la Région Nouvelle-Aquitaine, qui est autorité de gestion des fonds européens.

Au total, ce sont près d'une centaine de personnes qui ont pu être formées.

Budget réalisé : 2 417 € TTC



✎ Cette action s'inscrit dans l'axe 8 du Plan Climat : **Coopérer : Piloter et animer l'action partenariale et locale.**

QUELQUES CHIFFRES



8

projets soutenus par le Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières, toutes thématiques confondues, pour un montant total de 100 000 € TTC.



4

groupes Montagne, 5 groupes Villes et Villages, 1 Comité de sélection et 2 réunions du groupe Pêche et économie bleue organisés tout au long de l'année 2024



20 à 40

acteurs du territoire réunis à chacune de ces réunions pour présélectionner près d'une trentaine de projets



Rencontres Transfrontalières.
©JL_HUPE

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Soutenir les structures du territoire (communes, associations...) dans leurs projets en transfrontalier dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières.

Action B : Organiser le 2^{ème} Comité de sélection des fonds européens 2023-2027 avec la sélection des 5 premiers projets

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **agir sans plus attendre à l'échelle transfrontalière et européenne.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Développer de nouveaux projets transfrontaliers POCTEFA sur la mobilité ferroviaire, interurbaine et cyclable

> Budget : SMPBA

PROJET N° 2

Pérenniser les évènements transfrontaliers : Rencontres transfrontalières (Budget : 51 000 € TTC) et Cours d'été transfrontaliers (Budget : 22000 € TTC)

PROJET N° 3

Organiser le 1^{er} Comité de suivi des financements pour le Pays Basque

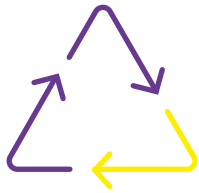
> Budget : 20 000 € TTC

PROJET N° 4

Organiser 2 Comités de sélection sur l'année 2025

> Budget : 670 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■	■	■	■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■	■	■	■
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■



PRÉVENTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La politique publique de gestion des déchets intègre une dimension environnementale majeure, visant à réduire l'impact global de notre société via l'économie des ressources consommées par l'activité humaine : la gestion du service publique incarne désormais pleinement les principes et le modèle de l'économie circulaire. L'Agglomération Pays Basque a établi en 2021 une feuille de route générale qui fut complétée par une stratégie « biodéchets » adoptée en février 2024.

ACTIONS 2024

Action 1 : Poursuivre le déploiement du schéma de collecte en fonction des typologies d'habitat afin d'augmenter les tonnages de collecte sélective et de diminuer les tonnages d'ordures ménagères collectés

L'harmonisation et l'optimisation de la collecte a donné des résultats allant au-delà des prévisions les plus optimistes. Ainsi, et grâce aux réformes de fond menées sur l'ensemble du territoire, la production d'ordures ménagères a baissé en deux ans de plus de 11 % ou 10 000 tonnes/an, alors que, dans le même temps, la collecte sélective a progressé de plus de 35 % ou 5 000 tonnes par an.

En 2024, le déploiement des réformes de collecte s'est poursuivi sur l'ensemble des secteurs :

- ▶ les communes d'Arbonne, d'Ahete ont été réformées en 2024 avec la distribution de bacs individuels et la réalisation de points de collecte collectifs, la réforme sur Sare a débuté et se poursuivra en 2025 comme sur les communes de Saint-Jean-de-Luz et d'Hendaye ;
- ▶ le déploiement de points tri collectifs sur le centre-ville de Biarritz a débuté en 2024 et se terminera en 2025 ;



- ▶ la fin de la collecte en porte à porte sur le Pôle Territorial Garazi Baigorri afin de n'y avoir plus qu'un seul mode de collecte ;
- ▶ la sécurisation de certaines zones de collecte avec la réalisation de points de tri collectifs.

Budget 2024 réalisé pour la réalisation des réformes de collecte : 4 016 188 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 6 du Plan Climat :

Produire et consommer autrement : préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets.



Points de tri et de collecte collectifs réalisés dans le cadre des réformes de collecte.
© Agents de service PCVD

➤ **Action 2 : Déployer le tri à la source des biodéchets par l'intensification du compostage individuel et collectif**

L'Agglomération Pays-Basque et le Syndicat Bil Ta Garbi déploient depuis de nombreuses années un réseau de composteurs individuels et de composteurs collectifs (en bas d'immeuble, ou dans les quartiers). La stratégie « biodéchets » adoptée en février 2024 est tournée vers l'intensification de la gestion de proximité des biodéchets alimentaires sur 2 axes principaux :

a) La mise à disposition des composteurs individuels, déjà déployée avec succès depuis 2005 sur le territoire, est désormais encouragée et facilitée par plusieurs mesures :

- ▶ La mise en œuvre du site www.jeucomposte.fr, destiné à faciliter la sensibilisation et la formation des usagers, ainsi que le retrait du matériel sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ Le déploiement d'une campagne de communication de grande envergure ;
- ▶ La mise à disposition gratuite des équipements ;
- ▶ La multiplication des lieux de retrait ;
- ▶ La tenue de réunion de sensibilisation et de distribution (une réunion mensuelle par Pôle Territorial).



Cette action s'inscrit dans l'axe 6 du Plan Climat :

Produire et consommer autrement : préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets.

b) Le déploiement des composteurs partagés qui sont mis gratuitement à disposition :

- ▶ Des syndicats et bailleurs sociaux, qui seront par ailleurs démarchés ;
- ▶ Des communes qui seront sollicitées en 2025 pour l'installation de composteurs de quartiers tels que ceux déjà installés en 2024 à Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Saint-Pée-sur-Nivelle, Hendaye ou Ossès.

Budget 2024 réalisé sur le compostage : 261 534 € TTC



ACTION SECONDAIRE 2024

Action A : Créer des zones de réemploi sur les déchèteries : (1 ligne maximum par action secondaire) La Direction Prévention, Collecte et Valorisation des déchets lance une réflexion sur la modernisation de ses déchèteries dans un objectif d'augmenter le tri, le réemploi, la réutilisation et la réparation. À ce titre, des projets de réalisation de zones de réemploi ont été lancés en 2024 sur les déchèteries de Villefranque, Mauléon et Saint-Palais. Ces zones permettront l'accueil de nouvelles fonctions de tri, de collecte d'objets en vue de leur réemploi/réutilisation (« zone de donnez – prenez » entre usagers, matériauuthèque...). L'objectif est qu'une zone de réemploi soit présente sur chaque déchèterie de l'Agglomération Pays Basque.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **développer le tri et favoriser la valorisation des déchets en modernisant le réseau des déchèteries.**

Points de tri et de collecte collectifs réalisés dans le cadre des réformes de collecte.
© Agents de service PCVD



QUELQUES CHIFFRES

POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE :


-11% 

ou - 10 000 tonnes/an en 2 ans
de production d'ordures ménagères

+35% 

ou + 5 000 tonnes /an en 2 ans
de collecte sélective

PRODUCTION INDIVIDUELLE :

253  kg/hab/an

d'ordures ménagères en 2023
(-9 % par rapport à 2022)

101  kg/hab/an

de collecte sélective en 2023
(+12,5 % par rapport à 2022)

PERSPECTIVES 2025

PROJET
N° 1

Déployer le nouveau schéma de collecte sur les communes de Ayherre, Macaye, Mendionde, La Bastide- Clairence, Bonloc, Saint-Esteben, Ascain, Urrugne, Sare. Arrêter la collecte en porte à porte sur le Pôle Territorial Soule-Xiberoa. Finaliser la conteneurisation de la collecte sélective sur le Centre-Ville de Biarritz

> Budget : 4 368 000 € TTC

PROJET
N° 2

Déployer une collecte biodéchets au niveau des résidences de plus de 45 logements sur les communes les plus denses

> Budget 2025 : 100 000 € TTC

PROJET
N° 3

Créer des zones de réemploi sur les déchèteries de Villefranque, Saint-Palais et Mauléon

> Budget : 1 700 000 € TTC

PROJET
N° 4

Réaliser une étude de programmation pour la réalisation d'un pôle du réemploi sur Bayonne

> Budget : 60 400 € TTC

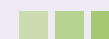
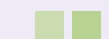
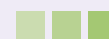
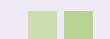
FINALITÉS DU DD



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



L'épanouissement des êtres humains



La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations



Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables



La concertation et la participation





TOURISME DURABLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La stratégie Tourisme Pays Basque a été présentée au vote du Conseil communautaire le 7 décembre 2024. Déclinée du projet de territoire, au service du Plan Climat Pays Basque, elle répond à quatre principaux défis : adapter les activités au changement climatique; assurer la qualité de vie des habitants; favoriser un tourisme de proximité en s'appuyant sur une offre 4 saisons sur l'ensemble du territoire; porter et garantir un projet collectif et cohérent de transition du tourisme au Pays Basque.

ACTIONS 2024

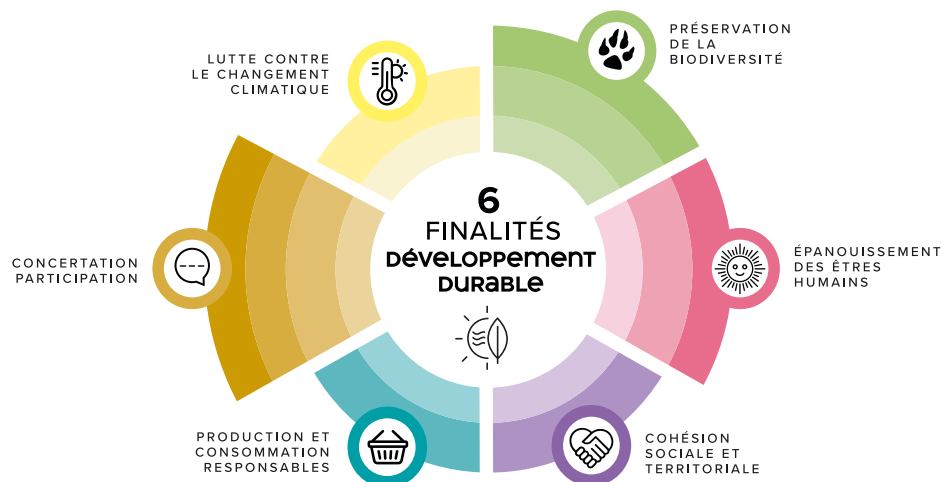
Action 1 : Définir en concertation avec les pôles territoriaux un réseau d'itinéraires pédestres et VTT complémentaire au Plan Local de Randonnées (PLR) existant

Dans le prolongement du réseau de 93 itinéraires du PLR, un travail d'animation et de concertation a été mené avec les pôles territoriaux pour élaborer un avant-projet de réseau complémentaire. En 2024, s'est achevé l'audit technique des 90 itinéraires proposés par les territoires, aboutissant à un avant-projet de 47 itinéraires (29 itinéraires pédestres et 18 itinéraires VTT) dans l'objectif de les aménager à compter de septembre 2025. Ce réseau vient s'ajouter au site VTT expérimenté en Soule (19 itinéraires), constituant ainsi un Espace VTT Pays Basque avec plusieurs sites de pratique.

Ce projet a pour objectifs de rééquilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire, de valoriser la mixité des pratiques (pédestre, trail, VTT, VAE) et de proposer une mixité des niveaux. Une attention est également apportée à la cohabitation des usages, au respect des milieux, aux capacités de stationnement et à l'accessibilité en transports en commun d'un maximum d'itinéraires.

Budget : 41 150 € TTC
pour la phase 1 de l'étude
(audits, étude de faisabilité,
avant-projet)

Cette action s'inscrit dans l'axe 8 du Plan Climat : **Coopérer : Piloter et animer l'action partenariale et locale.**



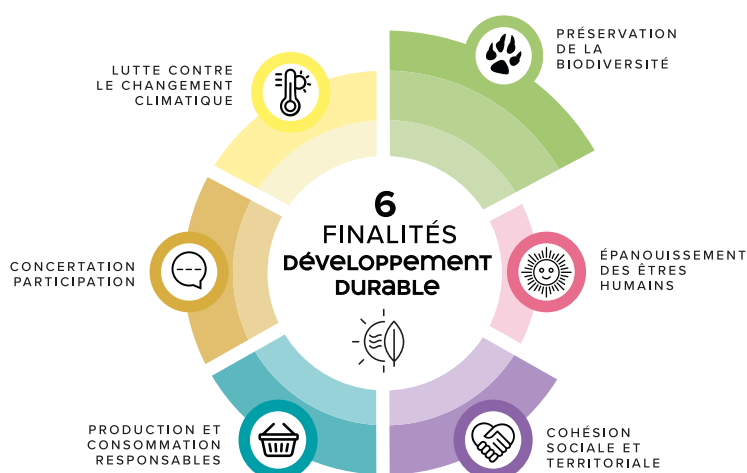
> Action 2 : Expérimenter des outils de gestion des flux touristiques sur des sites sensibles ou subissant une concentration de la fréquentation

La CAPB a été lauréate en 2024 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt national financé par Atout France sur la gestion des flux touristiques. Dans ce cadre, elle bénéficie d'un accompagnement de 90 000 euros en 2024-2025 pour expérimenter des dispositifs d'observation, formation et communication sur des sites connaissant des difficultés en matière de gestion des flux (littoral, montagne, ville). Ces expérimentations, lancées à l'été 2024, ont permis de lancer des premières initiatives visant à mieux comprendre les habitudes de fréquentation des visiteurs et des résidents, encourager l'utilisation des transports collectifs et de minimiser l'impact des visiteurs sur le milieu d'accueil.

Dans ce cadre, la CAPB a également été lauréate d'un accompagnement de l'ADEME consistant à « adapter la destination touristique au changement climatique » et bénéficiera à ce titre d'une étude prospective dédiée à l'impact du changement climatique sur l'activité touristique du Pays Basque et sur les flux de visiteurs et pratiquants de loisirs.

Budget : 90 000 € TTC de soutien d'Atout France pour l'expérimentation sur la gestion des flux

Cette action s'inscrit dans l'axe 8 du Plan Climat : **Coopérer : Piloter et animer l'action partenariale et locale.**



GRP Tour du Labourd.
Chapelle Saint-Sauveur à Jatxou.
© Carole Photographe.



Le parking relais Ilargia à Saint-Jean-de-Luz et la plage d'Errorardie au fond. Point central de la gestion des flux touristiques à Saint-Jean-de-Luz Nord.
© ville de Saint-Jean-de-Luz.

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Élaborer un programme d'accompagnement des entreprises aux économies d'eau

Action B : Déployer le volet Tourisme du règlement d'aide à l'immobilier avec éco-conditionnalités

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **assurer un tourisme durable, respectueux du cadre de vie des habitants.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Soutenir les biens communs du territoire via un appel à projet

> 100 000 € TTC

PROJET N° 2

Aménager les nouveaux itinéraires du PLR (pédestres et VTT)

> 311 000 € TTC

PROJET N° 3

Créer un observatoire du tourisme inter-politiques publiques

> 10 000 € TTC

PROJET N° 4

Organiser une première conférence territoriale du tourisme responsable

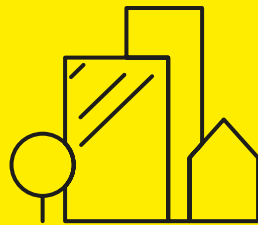
> 5 000 € TTC

QUELQUES CHIFFRES



66

nouveaux itinéraires de randonnée pédestre et VTT/VAE en projet d'aménagement



7

communes accompagnées via l'AMI sur les flux touristiques (montagne, littoral, ville)



16

chantiers inter-politiques publiques dans la stratégie Tourisme Pays Basque

FINALITÉS DU DD



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



L'épanouissement des êtres humains



La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations



Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables



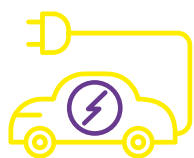
La concertation et la participation





#3

**ADMINISTRATION
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



MOBILITÉS DURABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Par les obligations de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et de la Loi Climat et Résilience (LCR), mais également pour respecter les engagements pris dans les documents cadres qui régissent ses politiques publiques (notamment Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Plan de mobilité et Projet de territoire), la Communauté d'Agglomération Pays Basque mène des actions concrètes et significatives contribuant à la décarbonation des déplacements et des flottes automobiles, pour une mobilité décarbonée et durable (objectif visé : -77 % d'émission de GES – source PCAET).

ACTIONS 2024

Action 1 : Décarbonation de la flotte automobile

Électrification du parc de véhicules légers, y compris déploiement des Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE)

En 2024, l'acquisition de véhicules 100 % électriques a porté sur 10 Véhicules Electriques à Batterie (VEB) achetés, dont 6 Véhicules Particuliers (VP) et 4 Véhicules Utilitaires Légers (VUL) pour un total de 267 365 € TTC.

Ainsi, le taux de véhicules électriques sur le renouvellement du parc automobile de la CAPB s'élève à 52,6 % pour les Véhicules Légers (VL) sachant que l'obligation réglementaire était de 20 % pour 2024. De plus, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques s'est poursuivie en 2024 :

- ▶ 4 bornes (y compris génie civil) rue de Chali-bardon à Bayonne 24839 € TTC
- ▶ 2 bornes route de Cambo à Hasparren 4522 € TTC
- ▶ 2 bornes sur le site Zaluaga à Saint-Pée-sur-Nivelle : 5177 € TTC

Définition d'une stratégie de décarbonation à long terme pour le parc automobile "lourd" en lien avec l'écosystème local de production énergétique

- ▶ Mission d'étude confiée à S3D Ingénierie : 47 520 € TTC

Cette action s'inscrit dans l'axe 4 du Plan Climat : **Bouger : changer les pratiques pour des bénéfices « santé ».**





Borne installée en juin 2024 sur le site de Zaluaga à Saint-Pée-sur-Nivelle (direction PCVD). © SG TEPE



Voiture acquise en 2024 pour renouvellement dans le parc mutualisé de véhicules.
© Iban Grossier

➤ Action 2 : Animation du plan de déplacement employeur

Pour réduire la part modale de l'autosolisme dans les déplacements domicile-travail et les trajets professionnels afin :

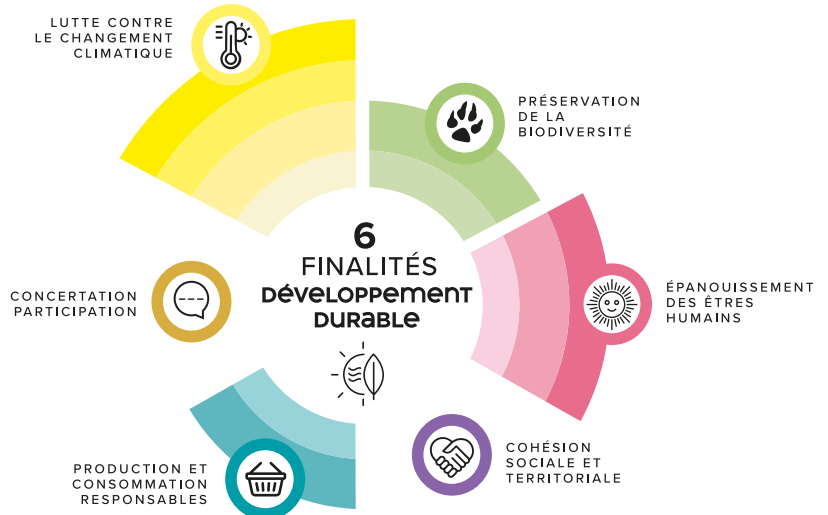
- ▶ D'améliorer l'efficacité des déplacements ;
- ▶ De réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les polluants atmosphériques ;
- ▶ De réduire la congestion des infrastructures et des moyens de transport.

La Communauté d'Agglomération a engagé différentes actions :

- ▶ Participation au challenge de la mobilité : LA CAPB s'est classée 1^{ère} et a été décorée du prix d'employeur exemplaire avec 165 participants, 30 000 km réalisés autrement qu'en voiture « solo » et 4,7 tonnes de CO2 économisées
- ▶ Réalisation d'une enquête sur l'utilisation du vélo pour cibler les besoins et les leviers permettant d'augmenter la part modale du vélo, notamment dans les déplacements domicile travail
- ▶ Incitation à diminuer la vitesse notamment sur autoroute (110 km/h)

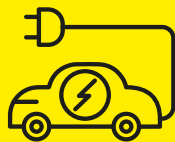


Cette action s'inscrit dans l'axe 8 du Plan Climat : **Coopérer : Piloter et animer l'action partenariale et locale.**



QUELQUES CHIFFRES

61



véhicules électriques communautaires

41



bornes de recharge pour véhicules électriques, équipant les sites communautaires



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Accompagner le déploiement des IRVE publiques sur le territoire en collaboration avec les communes, détenant la compétence et le syndicat départemental Territoires d'Énergie 64. Mission d'étude confiée à AEC : 33 012 € TTC

Action B : Équiper la flotte automobile de systèmes intelligents pour collecter de la donnée d'utilisation et optimiser son usage (adapter la taille et le poids des véhicules aux justes besoins, mutualiser au maximum les véhicules, réduire la taille de la flotte). Accord cadre de prestations de service attribué à KEEMATIC : 60 000 € TTC/an Durée : 1 an renouvelable 3 fois

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **préserver nos ressources** et **devenir un territoire bas carbone et moins polluant**.

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Adopter la stratégie de décarbonation de la flotte automobile (feuille de route 2040 + plan pluriannuel d'investissement associé [renouvellement de véhicules, adaptation des locaux, formation des agents et stations d'avitaillement]).

> Budget : non défini à ce jour, autre que l'étude en cours (cf. Action n° 1)

PROJET N° 2

Poursuivre l'animation du plan de mobilité employeur, la communication régulière sur la mobilité décarbonée et durable, l'organisation de formations pour la pratique du vélo et l'équipement des sites communautaires (stationnement vélos notamment).

> Budget : 50 000 € TTC







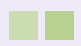
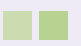












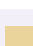
PROJET N° 3

Obtenir la labellisation EMPLOYEUR PRO VELO décernée par la FUB (fédération des usagers de la bicyclette) et augmenter la part modale des déplacements à vélo.

PROJET N° 4

Équiper les sites communautaires de bornes de recharge pour les véhicules électriques au fur et à mesure du verdissement de la flotte et les entretenir.

> Budget : 97 500 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
 La lutte contre le changement climatique				
 La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources				-
 L'épanouissement des êtres humains				-
 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	-	-	-	-
 Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables				
 La concertation et la participation	-		-	-



BÂTIMENTS DURABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Communauté Pays Basque poursuit la rénovation et la construction performante de bâtiments communautaires ainsi que le développement des énergies renouvelables sur son patrimoine, au service d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la facture énergétique et pour un confort accru des usagers.

ACTIONS 2024

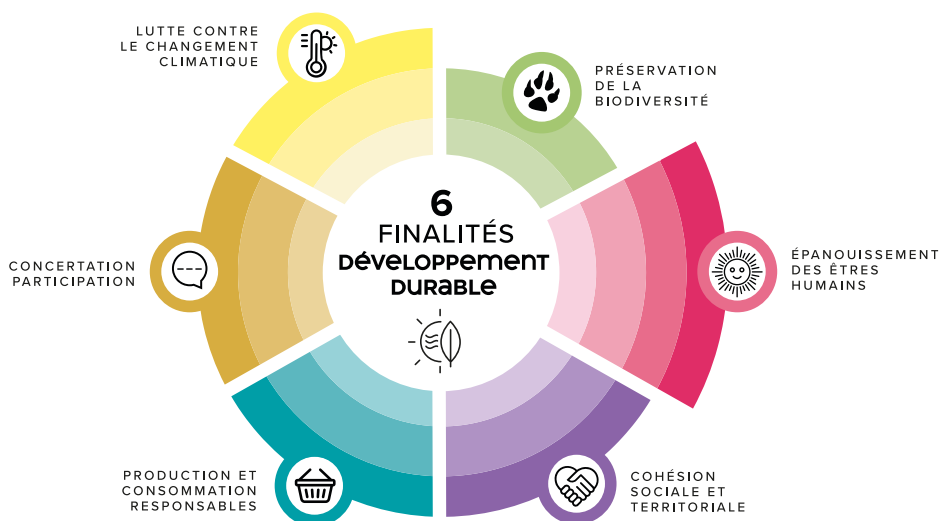
Action 1 : Construire le Pôle petite enfance « espace Xitoak » à Saint-Pierre-d'Irube

Le projet de rénovation et d'extension de la crèche Xitoak, en service depuis 2006 et actuellement capable d'accueillir 20 enfants, vise à améliorer le confort thermique des locaux et à répondre aux besoins d'espaces supplémentaires pour accueillir 15 enfants de plus. Il prévoit également la création d'espaces mutualisés avec d'autres structures d'accueil de la petite enfance. Ce projet met un accent particulier sur l'utilisation de matériaux biosourcés, tels que le bois, la paille, la fibre de bois et la ouate de cellulose, ce qui réduit l'impact environnemental tout en offrant un environnement de qualité pour les enfants. De plus, une centrale photovoltaïque en toiture sera installée.

Budget réalisé : 3,2 M€ TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque.**



➤ Action 2 : Construire le centre d'évocation du paysage « Ostavals » à Ostabat-Asme

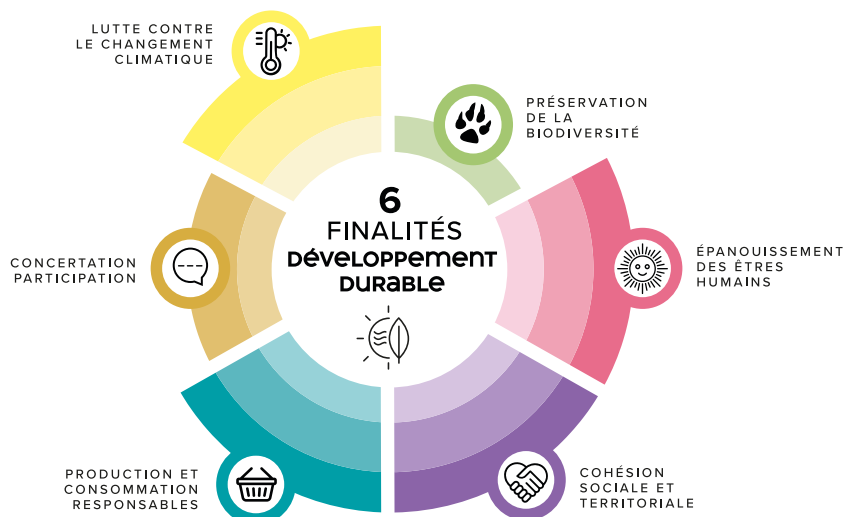
Le projet du centre d'évocation du paysage « Ostavals », d'une superficie de 330 m², s'inscrit dans une démarche ambitieuse d'accessibilité et de performance écologique. Le bâtiment sera un modèle en matière de développement durable, avec l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental et biosourcés, tels que le bois de la forêt communale d'Ostabat-Asme, la paille pour l'isolation thermique et la terre crue pour l'inertie thermique. Ce projet a participé à l'appel à projets « Bâtiment du futur » de la région Nouvelle-Aquitaine, visant à promouvoir des bâtiments à faible impact environnemental et innovants.

À l'étage, un espace d'exposition mettra en valeur les paysages locaux du territoire autour du thème « du paysage à l'assiette » et plus particulièrement les pratiques agricoles actuelles ainsi que les produits locaux. Le rez-de-chaussée comprendra un restaurant privilégiant les produits locaux renforçant ainsi l'économie circulaire et l'offre touristique et locale. Ostavals, Maison du paysage, est un équipement qui valorise les paysages et qui fait le lien avec la gastronomie, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Les besoins en chaleur seront couverts par une chaufferie bois partagée avec un bâtiment de logements pour personnes porteuses de handicap construit par le bailleur social HSA.

Budget réalisé : 3 445 000 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque.**



QUELQUES CHIFFRES



de matériaux biosourcés pour l'isolation de la toiture et des murs de l'extension du PPE Espace Xitoak

Le label E+C- ou « label bâtiment à énergie positive et bas carbone » est utilisé pour mesurer la performance énergétique et carbonée de nos bâtiments, au-delà de la réglementation en vigueur.

Sur une échelle de 1 à 4 pour l'énergie et de 1 à 2 pour le carbone (1 le niveau le plus bas dans les 2 cas) :

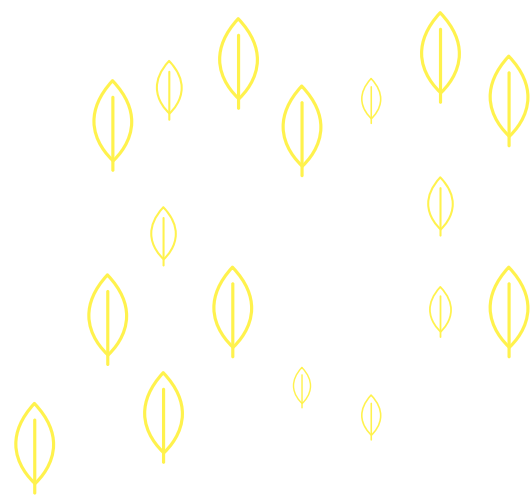
- niveau E2C2 atteint pour l'Espace Xitoak ;
- niveau E3C2 pour la pépinière agroalimentaire d'Amikuze.



Ostavals. © CAPB



Image 3D pôle petite enfance Espace Xitoak.
© Tony Hiribarren



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Construire la pépinière agroalimentaire d'Amikuze

Action B : Réhabiliter la Maison de Service au Public de Garazi Baigorri

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à **préserver nos ressources** en poursuivant la rénovation et la construction de bâtiments communautaires ainsi que le développement des énergies renouvelables sur son patrimoine, au service d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la facture énergétique et pour un confort accru des usagers.

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Construire le pôle Économie Sociale et Solidaire à Bayonne

> Budget : 12 000 000 € TTC

PROJET N° 2

Lancer un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE)

> Budget périmètre CAPB : 586 000 € TTC

PROJET N° 3

Construire la salle omnisport de Baigorri

> Budget : 6 750 000 € TTC

PROJET N° 4

Construire le Pôle d'Echange Multimodal de Maignon à Bayonne

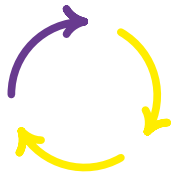
> Budget : 15 200 000 € TTC

PROJET N° 5

Préfigurer des Contrats de Performance Énergétique (CPE)

> Budget : 100 000 € TTC

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4	PROJET N° 5
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



économie CIRCULAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Économie Circulaire nous appelle à repenser intégralement les systèmes de production et de consommation, en se basant sur la sobriété et les limites physiques de la planète. En orientant les services vers des modes circulaires, elle œuvre pour la préservation des ressources, dont la biodiversité, et la lutte contre le changement climatique.

ACTIONS 2024

Action 1 : Définir la stratégie globale de l'Agglomération en matière d'Économie circulaire

La définition de la politique de la collectivité en matière d'économie circulaire et sa mise en œuvre, matérialisée par la feuille de route globale Économie circulaire, permettra de compléter l'action de la CAPB d'un point de vue de l'utilisation durable des ressources pour une action efficace dans la triple crise environnementale. En effet, de manière perverse, ces crises sont provoquées par la manière dont nous extrayons, utilisons et finalement éliminons les ressources naturelles dans le cadre de nos efforts visant à assurer la prospérité et le bien-être pour tous.



Action 2 : Adhérer à la SCIC SARL à capital variable Patxa'ma

Patxa'ma œuvre pour la déconstruction sélective de bâtiments et gère une recyclerie du bâtiment à Bayonne dans un local de 550 m² mis à disposition par la CAPB. Plus largement, elle se fixe pour objectifs de fédérer les acteurs engagés dans la mise en œuvre de solutions circulaires à la problématique des déchets du bâtiment, de professionnaliser la filière du réemploi sur le territoire et de former les professionnels du secteur du bâtiment. Par ailleurs, elle porte le projet « Matière Commune », lieu entièrement dédié à la construction durable, composé d'une plateforme de vente de matériaux de réemploi, d'un magasin de matériaux biosourcés et un d'atelier partagé.

Dans le cadre de son développement, l'association créée en 2019 a évolué en décembre 2023 en une SCIC. En souscrivant en septembre 2024 à son capital à hauteur de 200 parts de 100 € chacune, soit 20 000 € TTC, la CAPB en est l'un des actionnaires majoritaires.



Cette action s'inscrit dans l'axe 3 du Plan Climat : **Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique** et dans l'axe 6 du Plan Climat : **Produire et consommer autrement: préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets.**



QUELQUES CHIFFRES



25

Directions ont participé au repérage d'actions pour alimenter la feuille de route globale Économie Circulaire



tonnes de matériaux remis en circulation par Patxa'ma en 2024



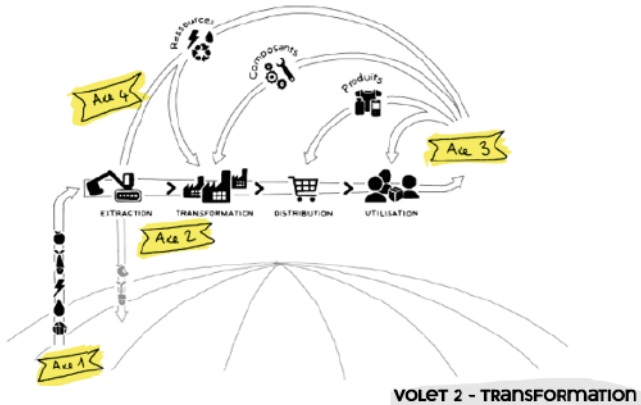
agents ayant suivi la première session de formation à l'acculturation générale sur l'économie circulaire

En présence des élus du Syndicat Bil Ta Garbi, de la Communauté Pays Basque et de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'association PATX'AMA a inauguré, jeudi 12 mai, son local à Bayonne. © Bil Ta Garbi



VOLET 1 - RESSOURCES

- Axe 1** Eviter de prélever les ressources en convoquant, à chaque fois que possible, la sobriété
- Axe 2** Repenser nos façons de produire pour économiser les ressources
- Axe 3** Optimiser nos manières de consommer pour générer moins de déchets
- Axe 4** Régénérer les ressources prélevées dans les milieux naturels



VOLET 2 - TRANSFORMATION



Leviers d'action

- 1 Piloter l'économie circulaire
- 2 Embarquer la sphère interne
- 3 Embarquer la sphère externe
- 4 Orienter l'offre des producteurs
- 5 Inciter les pratiques des consommateurs
- 6 Equiper le territoire

Élaboration de la Stratégie globale en matière d'Économie circulaire CAPB; source : document de travail feuille de route globale Économie circulaire

ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Développer un module de formation pour acculturer les services de la CAPB à l'Économie circulaire

Action B : Intégrer l'économie circulaire dans tous les marchés publics du BTP

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **devenir un territoire à énergie positive** et à **devenir un territoire bas carbone et moins polluant**.

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1 Approuver et déployer la feuille de route globale Économie circulaire, en fixant la stratégie de l'Agglomération en matière de l'utilisation durable des ressources.

> Budget : 5 900 € TTC

PROJET N° 2 Évaluer la feuille de route globale Économie circulaire via le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » de l'ADEME, sur le label ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

> Budget : 20 000 € (total de 40 000 € sur les deux labels Climat-Air-Energie et ECI).

PROJET N° 3 Créer des outils à destination des communes pour les aider à mettre en œuvre l'économie circulaire dans leurs compétences, qui s'inséreront dans la boîte à outils des transitions à destination des communes.

PROJET N° 4 Mener une étude du métabolisme du territoire via l'analyse de flux matières et ressources, production de déchets et émissions de pollutions, en articulation avec les études en cours.

> Budget : non déterminé

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
L'épanouissement des êtres humains	■	-	-	-
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■	■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La concertation et la participation	■ ■	■ ■	■ ■	-



ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans un contexte d'accélération réglementaire en faveur des achats durables (notamment la loi « Climat et résilience » de 2021 puis la loi relative à l'industrie verte de 2023), la Communauté Pays Basque a identifié ses achats et la commande publique comme un levier fort pour une transition écologique. Aussi, elle a adopté en septembre 2023 une stratégie achats articulée autour des dimensions environnementales et sociales via son premier Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables 2023-2026 (SPASER 2023-2026).

ACTIONS 2024

Action 1 : Lancer le déploiement opérationnel du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) 2023-2026 de la CAPB, grâce notamment à des premières actions ciblées :

- ▶ **d'acculturation** : Organisation de sessions de formations à destination des agents de la CAPB sur les achats responsables et les notions de considérations environnementales / sociales ; l'économie circulaire ainsi qu'une première session d'information sur l'application concrète de l'article 58 de la loi AGEC ;
- ▶ **d'accompagnement** dans la préparation de marchés, notamment dans la phase de "sourcing" (rencontres avec les entreprises) ;
- ▶ **de communication** : via des présentations du SPASER en interne et en externe, lors par exemple de commissions territoriales, de salons thématiques (salon des maires, Innoville), ou auprès de communes, d'école (ISA BTP).
- ▶ **d'engagement « du local pour du durable »** : via, par exemple, la signature du Président de la CAPB du plaidoyer porté à l'échelle européenne par notamment France urbaine pour rénover la commande publique au profit d'une alimentation locale, saine et durable (tout en respectant les principes fondamentaux de la commande publique) : <https://franceurbaine.org/actualites/la-communauté-dagglomération-du-pays-basque-soutient-le-local-pour-du-durable/>



Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque.**

* (En phase de déploiement : montée en puissance progressive pour atterrir à des actions plus impactantes via par exemple la rédaction des marchés)


> Action 2 : Développer la relation CAPB / acteurs économiques via notamment la mise en ligne de deux dispositifs sur le site internet de la CAPB

► **La première programmation annuelle des marchés CAPB** (avril 2024) – un recensement qui intègre les éventuelles considérations environnementales et sociales.

► **L'espace dédié aux acteurs économiques** « faites-vous connaître » (fin septembre 2024)

Ces 2 outils ont pour objectifs de renforcer le partage d'informations achats avec les acteurs économiques, la connaissance CAPB des acteurs économiques – notamment de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) – et ainsi améliorer l'accès aux marchés de la CAPB – notamment les PME/TPE.

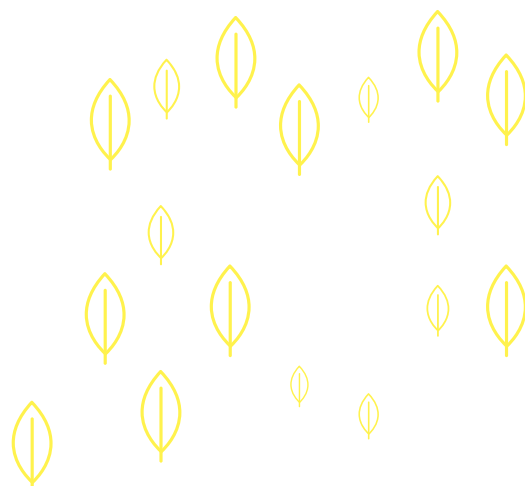


 Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque.**



ACTION SECONDAIRE 2024

Action : Poursuivre l'utilisation de la plateforme Agorastore pour donner une seconde vie aux équipements et matériels de la CAPB en fin de vie ou non utilisés



QUELQUES CHIFFRES



des marchés recensés en début d'année (toute typologie confondue : travaux / fournitures / services) prévoient une considération environnementale*



des marchés de travaux recensés en début d'année prévoient une considération sociale*. Par ailleurs, 14 543,45 heures d'insertion ont été réalisées en 2023 grâce à la clause d'insertion sociale intégrée aux marchés de travaux.



espace dédié aux acteurs économiques : 10 formulaires complétés en ligne en octobre 2024

* Bilan 2024 en cours d'élaboration pour une estimation réalisée.

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Déployer et suivre l'utilisation opérationnelle par les directions métier du clausier Économie Circulaire, permettant d'intégrer des exigences en matière d'économie circulaire dans les marchés de travaux et de MOE BTP de la CAPB

PROJET N° 2

Organiser une journée « sourcing inversé » sur la thématique du BTP

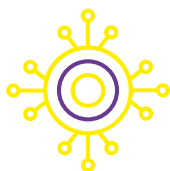
> Budget : 4 350 € TTC

PROJET N° 3

Présenter la programmation annuelle des marchés de la CAPB aux acteurs du secteur adapté et de l'insertion par l'emploi.

FINALITÉS DU DD

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■	■ ■	-
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■	■	-
L'épanouissement des êtres humains	■	■	■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■	■	■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■ ■	■ ■	■ ■
La concertation et la participation	-	-	-



numérique RESPONSABLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l’empreinte environnementale du numérique (REEN) prévoit que les communes et les intercommunalités de plus de 50 000 habitants définissent au plus tard le 1^{er} janvier 2025 une stratégie Numérique Responsable. C’est dans ce contexte que la CAPB a élaboré au cours de l’année 2024 sa stratégie Numérique Responsable, adoptée lors du conseil communautaire du 7 décembre 2024. Cette stratégie s’inscrit dans la démarche d’amélioration continue qui vise à diminuer l’empreinte écologique et sociale du numérique.

ACTIONS 2024

Action 1 : Adoption de la stratégie Numérique Responsable de la CAPB

La CAPB a dressé un état des lieux de son empreinte numérique et de la maturité du territoire sur le sujet, au travers d’une enquête à destination des entreprises, associations et administrations. Cet état des lieux a permis de faire émerger 4 axes structurant la stratégie.

Pour l’identification des objectifs, un séminaire a réuni des agents, des élus et des acteurs du territoire (entreprises et associations). Ce séminaire a fait apparaître 16 objectifs, comme autant d’engagements qui composent la stratégie à horizon 2030.

Mobilisation d’un budget de 34 800 € TTC (accompagnement par la société Terra Num) et appui de l’Antic.




Cette action s’inscrit dans l’axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque.**

> Action 2 : Marché de reprographie, pour faire durer au maximum les équipements

Dans le cadre de l'action 1, la CAPB a construit et lancé un marché de maintenance des moyens d'impression, afin de faire durer au maximum les copieurs, car la production de matériel électronique est le principal facteur d'émission de GES dans le numérique.

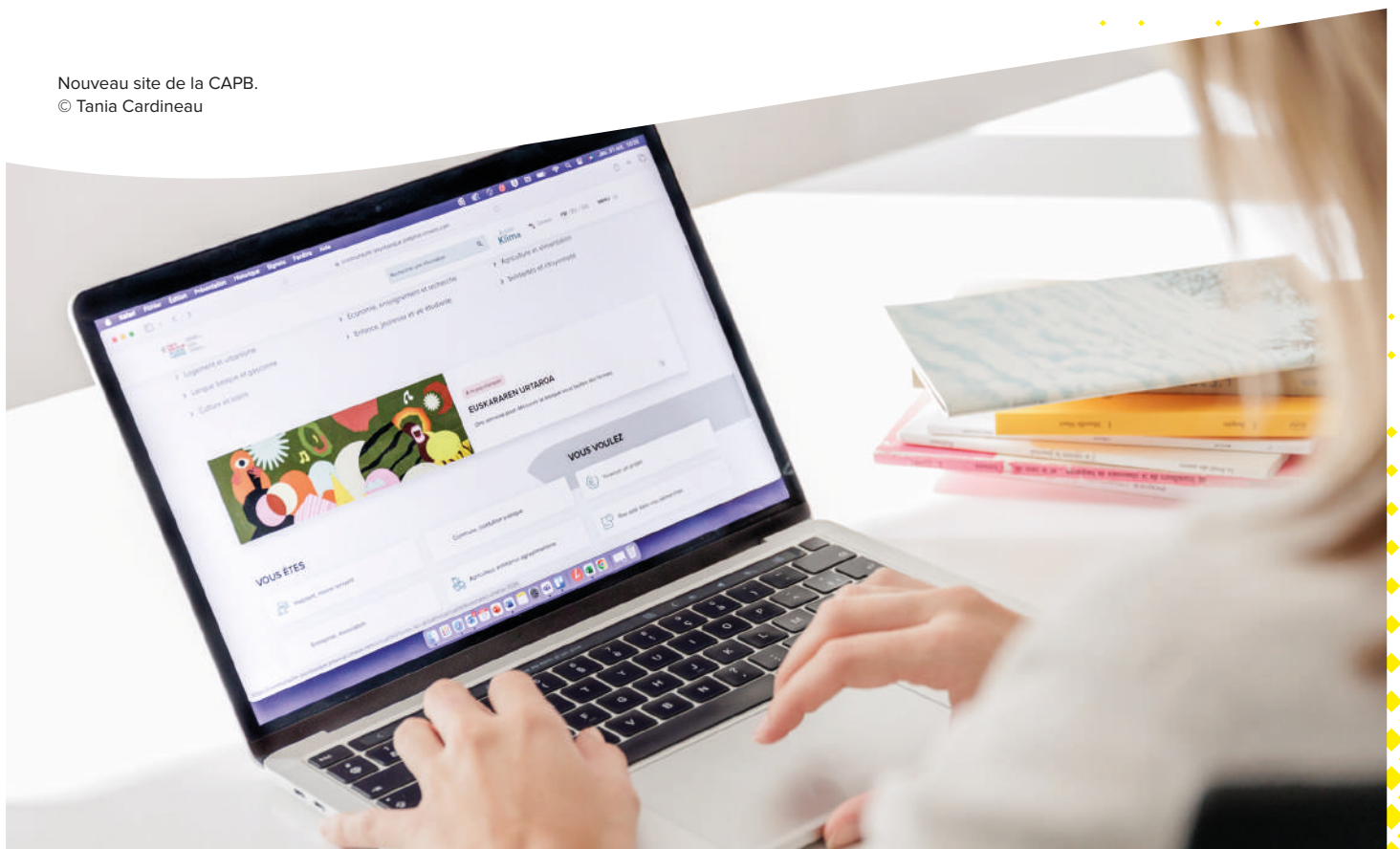
Ce marché a été attribué en décembre 2024.

**Budget annuel de maintenance
du parc de 82 200 € TTC**

 Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque.**



Nouveau site de la CAPB.
© Tania Cardineau



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Suite à l'équipement de l'ensemble des agents d'une adresse mail communauté-paysbasque.fr, actions d'accompagnement de certains des agents éloignés du numérique, pour prendre en main ces nouveaux outils

Action B : Mise en place d'une solution de sensibilisation et de formation à la cyber sécurité, se composant de deux outils dont l'un de formation à la sécurité

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **accompagner l'évolution des usages numériques.**

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1 Impacts Stratégie Numérique Responsable

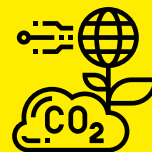
PROJET N° 2 Inventaire Matériels

PROJET N° 3 Faire durer et rationaliser le matériel

PROJET N° 4 Inventaire Services Numériques

QUELQUES CHIFFRES

496



Kg CO2 : empreinte carbone actuelle des agents de la CAPB

4



axes et 16 engagements pris dans la Stratégie Numérique Responsable pour réduire cette empreinte carbone

120



copieurs avec une durée de vie prolongée

80



agents accompagnés sur la prise en mains de leur adresse mail personnelle

177



agents ayant suivis au moins 3 formations à la cyber sécurité

FINALITÉS DU DD

	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	-
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	■ ■	■ ■	■ ■	-
L'épanouissement des êtres humains	-	-	-	■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	-	-	-	-
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■
La concertation et la participation	-	-	-	-



RESSOURCES HUMAINES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'année 2024 a été marquée par la poursuite d'un dialogue social soutenu autour notamment du pacte social signé avec les partenaires sociaux, ayant abouti à un nouvel accord conclu au titre des négociations annuelles 2024. De plus, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste en matière de qualité de vie et de conditions de travail a élaboré et signé un accord de méthode spécifique sur ce sujet avec les organisations représentatives du personnel, pour une mise en œuvre à compter de 2025.

ACTIONS 2024

➤ Action 1 : Élaborer un plan de formation spécifique dédié aux actions de sensibilisation à la transition écologique et énergétique

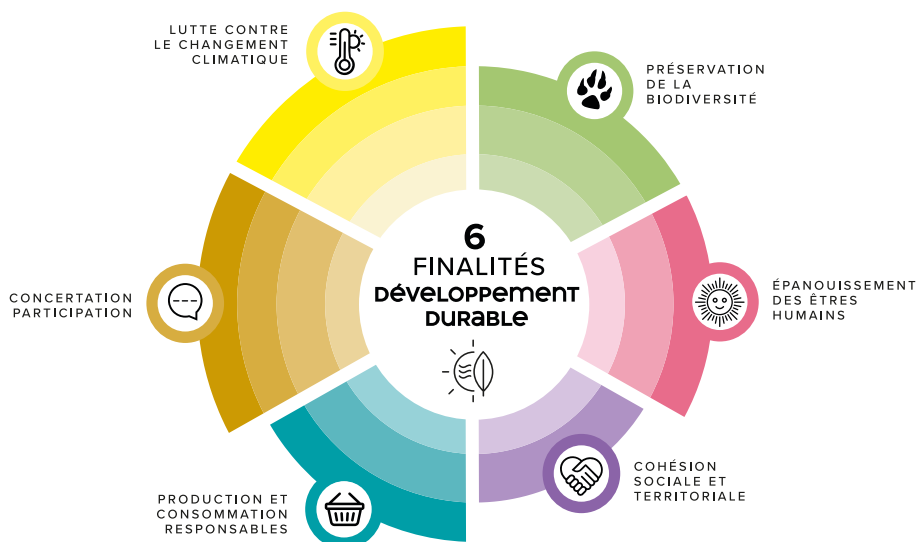
En collaboration avec le SGTEPE, la DRH a assuré la planification et l'organisation des sessions de sensibilisation de certains agents référents.

Ces sessions de sensibilisation seront proposées à l'ensemble des agents pour développer un socle commun de connaissances de la Fresque du Climat et de l'Atelier 2tonnes.

Budget estimé : 41 000 € TTC



Cette action s'inscrit dans l'axe 9 du Plan Climat : **Exemplarité de la Communauté Pays Basque.**



➤ Action 2 : Poursuivre le déploiement des assistants de prévention dans l'ensemble des Directions métiers de la CAPB

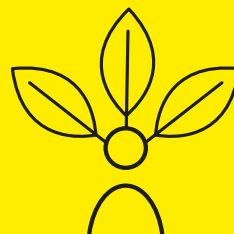
Le renforcement de l'unité « Environnement et Conditions de travail, avec notamment 3 conseillers de prévention, permet de poursuivre l'objectif de doter la CAPB d'un réseau d'assistants de prévention actifs et formés, au sein de chaque Direction métier.

Une demi-journée a été organisée, en juin, qui a été l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs autour de la prévention.



Photo du haut : Xoldo, pause pédagogique ONF. © CAPB
Photo du bas : Xoldo, plantation. © CAPB

QUELQUES CHIFFRES



70

agents sensibilisés à la transition écologique et énergétique, pour la phase 1 de ce projet, en octobre 2024



36

assistants de prévention



85%

des Directions métiers utilisent le logiciel de gestion des temps pour la déclaration des éléments variables de paye



Photo ci-dessus : Journée d'intégration, visite de Canopia. © CAPB
 Photo de droite : Xoldo, groupe du matin. © CAPB



PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1 Mettre en œuvre l'accord de méthode Qualité de Vie et Conditions de travail.

> Budget : non déterminé

PROJET N° 2 Acquérir un logiciel de gestion des dispositifs de formation.

> Budget : 50 000 € TTC

PROJET N° 3 Mettre en œuvre certains des éléments de l'accord conclu avec les organisations syndicales suite aux négociations annuelles

2024 : prise en charge totale des frais d'abonnement aux transports en commun pour le domicile – travail, allocation forfaitaire du télétravail, évolution des Autorisations spéciales d'absence avec la mise en place d'une ASA congé menstruel).

> Budget : 46 000 € TTC

PROJET N° 4 Rajouter des toiles d'ombrage dans les piscines de Cambo et Garazi.

> Budget : non déterminé

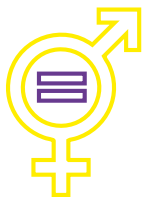
ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Poursuivre le déploiement de la dématérialisation des **Éléments Variables de Paie**.

Action B : Accompagner les agents dans le maintien dans leur emploi, ou le cas échéant dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : **aller plus loin en matière de stratégie numérique, en répondant aux enjeux liés au développement des usages du numérique.**

FINALITÉS DU DD	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3	PROJET N° 4
La lutte contre le changement climatique	■	-	■ ■ ■ ■ ■	-
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	-	-	-	-
L'épanouissement des êtres humains	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	■ ■ ■	-	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	-	-	-	-
La concertation et la participation	■ ■ ■ ■ ■	-	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis sa création, la Communauté d'agglomération s'engage en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle se mobilise afin de lutter contre les inégalités que subissent les femmes et lutte contre les violences qu'elles subissent.

ACTIONS 2024

Action 1 : Lutter contre les violences sexistes et sexuelles durant les fêtes

La Communauté d'agglomération a amplifié son action d'accompagnement des communes et des comités des fêtes en mettant à leur disposition un ensemble d'outils de communication (4 958 € TTC) et en organisant des formations spécifiques en partenariat avec le Planning familial (1 930 € TTC).



Macaron campagne Respectées. © CAPB

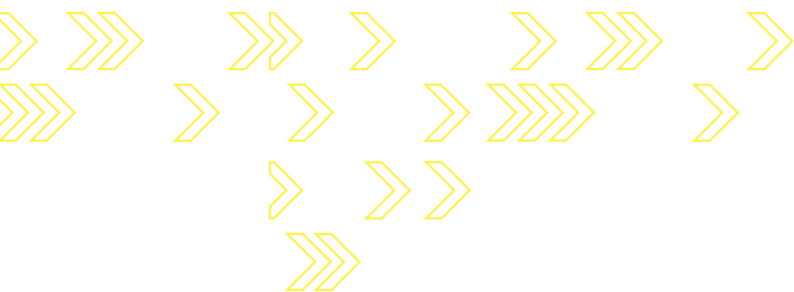


Action 2 : Soutenir les associations



En 2024, la Communauté d'agglomération a apporté son soutien à de nombreuses associations œuvrant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a notamment accompagné la création de la première Maison des femmes au Pays basque située à Urrugne.

Budget : 27 685 € TTC



ACTIONS SECONDAIRES 2024

Action A : Poursuivre la communication pour les droits des femmes et la lutte contre les stéréotypes.

Action B : Accompagner les communes dans leurs projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

PERSPECTIVES 2025

PROJET N° 1

Engager l'appel à projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

> Budget : 50 000 € TTC

PROJET N° 2

Poursuivre l'accompagnement des communes et des comités des fêtes.

> Budget : 6 500 € TTC

PROJET N° 3

Communiquer sur les droits des femmes.

> Budget : 35 000 € TTC

QUELQUES CHIFFRES

≈ **20** 

comités des fêtes ont bénéficié de la formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles lors des 2 séances organisées (Bayonne et Mauléon)
















8 

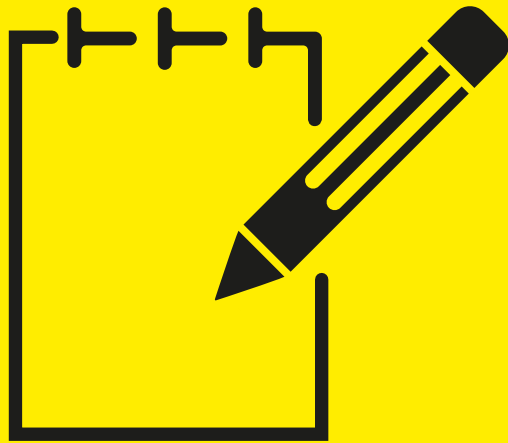
projets associatifs soutenus, auxquels s'ajoutent ceux accompagnés par les autres directions (Culture, Action Sociale...)



Presentation du projet Maison des Femmes.
© Association Emazteen etxea

FINALITÉS DU DD



	PROJET N° 1	PROJET N° 2	PROJET N° 3
 La lutte contre le changement climatique	-	-	-
 La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	-	-	-
 L'épanouissement des êtres humains			
 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations			
 Des dynamiques de développement utilisant des modes de production et de consommation responsables	-	-	-
 La concertation et la participation			



annexes

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS POURSUIVIS PAR FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

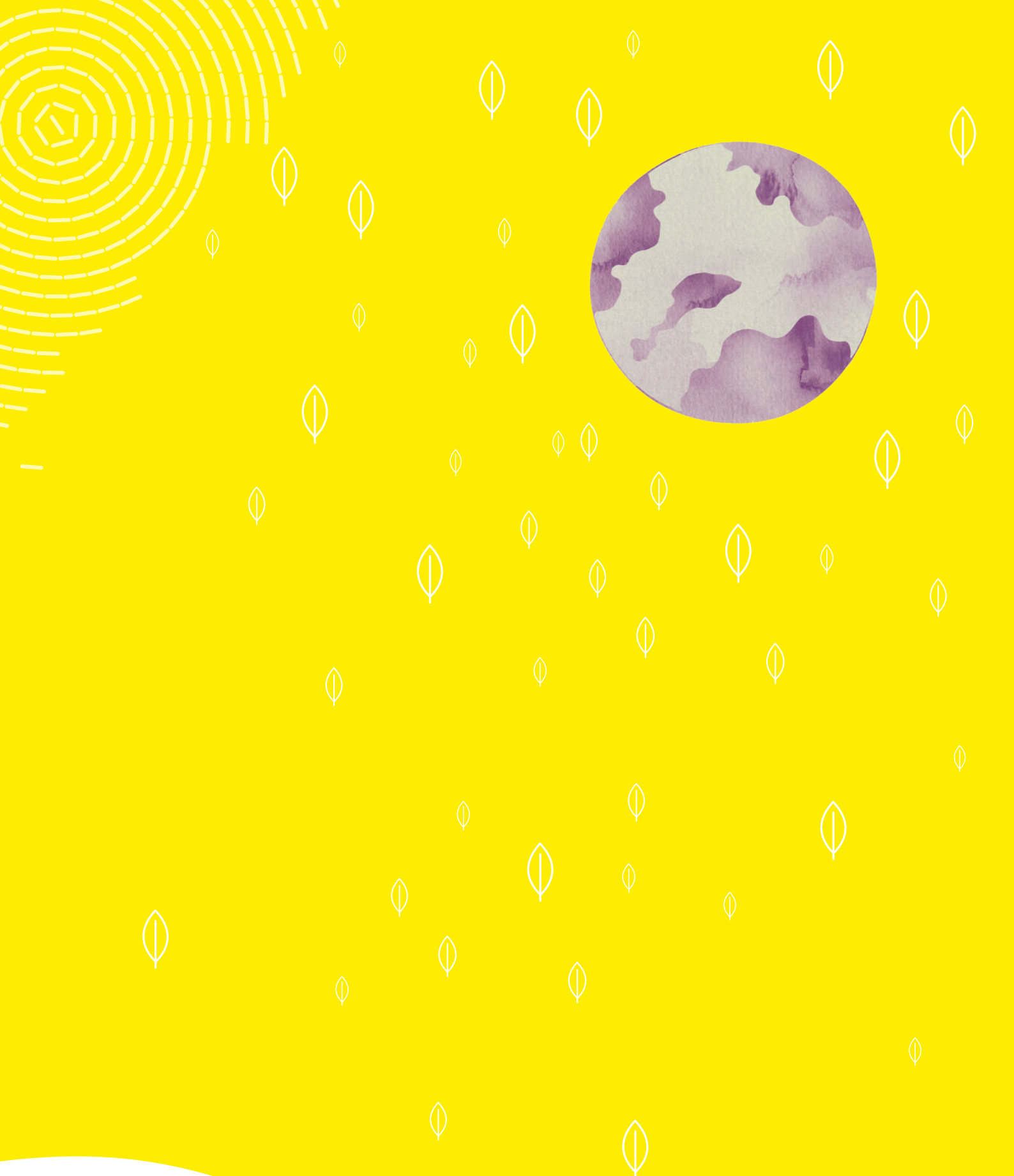
Finalité	À travers cette finalité, on vise notamment :
 <p>La lutte contre le changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La maîtrise des consommations et de la demande en énergie ; ▶ Le développement et l'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables ; ▶ La réduction des gaz à effet de serre ; ▶ L'adaptation au changement climatique : évolution des pratiques face à la gestion des risques naturels, aménagements urbains adaptés au changement climatique, évolution des pratiques agricoles et touristiques... ; ▶ Le développement de modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre ; ▶ L'amélioration de la connaissance (des émissions de GES, du bilan carbone, de la consommation énergétique).
 <p>La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La protection des secteurs à enjeux environnementaux (espaces et milieux remarquables, espèces...) par leur gestion, leur reconstitution, leur compensation... ; ▶ La prise en compte des risques naturels et technologiques (prévention, gestion de crise...); ▶ La maîtrise des pressions sur les milieux et la biodiversité, remarquable et ordinaire (par la maîtrise de la consommation d'espace, la réduction des rejets et nuisances...); ▶ La préservation et la valorisation de la nature ordinaire et du capital paysager : actions sur les espaces agricoles et espaces verts, valorisation de l'agriculture et maraîchage périurbains, renaturation, végétalisation, plans paysagers ; ▶ La préservation et la valorisation des continuités écologiques (trames vertes, bleues...); ▶ La préservation de la ressource en eau : économies d'eau, qualité des milieux aquatiques, protection de la ressource ; ▶ La connaissance de l'état de la biodiversité (système d'observation, d'information).
 <p>L'épanouissement des êtres humains</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'amélioration de la qualité des services à la population (droit et services publics, accueil personnes âgées, petite enfance, éducation, loisirs, culture) ; ▶ Un meilleur accès et une offre d'équipements répondant aux besoins essentiels, pour toutes les catégories de population et sur tout le territoire ; ▶ Le maintien ou l'amélioration de la santé publique ; ▶ La prévention sanitaire (conduites addictives, hygiène de vie, choix alimentaires...) et l'accès aux soins ; ▶ L'amélioration de la tranquillité publique et de la sécurité des personnes et des biens ; ▶ L'amélioration de l'accès et des conditions de logement, vers un logement salubre, sain et durable pour tous ; ▶ L'amélioration de l'accès à l'emploi ; ▶ L'amélioration de l'accès à la connaissance et à la culture (formation et insertion professionnelle des jeunes, soutien scolaire, lutte contre l'illettrisme...); ▶ L'amélioration de l'accès à l'information locale, notamment environnementale.

Finalité	À travers cette finalité, on vise notamment :
 <p data-bbox="129 499 416 640">La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="475 282 1461 371">▶ La réduction des précarités et de la grande pauvreté : suivi et accompagnement de populations fragiles spécifiques (chômeurs, personnes âgées, gens du voyage...), accueil de personnes en grande difficulté ; <li data-bbox="475 389 1461 479">▶ La maîtrise des phénomènes de précarisation : précarisation énergétique (accès à l'énergie, à la mobilité), précarisation de certains publics (retraités...), situations de surendettement... ; <li data-bbox="475 497 1082 524">▶ Le renforcement du lien social entre générations ; <li data-bbox="475 542 1461 600">▶ Le renforcement du lien social entre populations de diverses origines socio-culturelles ; <li data-bbox="475 618 1461 676">▶ La réduction des discriminations et des inégalités (vis-à-vis des personnes à mobilité réduite, en matière d'égalité femmes/hommes, d'accès à l'emploi) ; <li data-bbox="475 694 1461 752">▶ La prise en compte des solidarités intercommunales et la bonne articulation et cohérence avec diverses échelles territoriales.
 <p data-bbox="137 1093 408 1305">Des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="475 840 1461 929">▶ Le développement d'une consommation et de pratiques responsables : sensibilisation de divers publics (grand public, associations, entreprises...), soutien à l'émergence de projets citoyens et associatifs... ; <li data-bbox="475 947 1461 1064">▶ La réduction des déchets produits et leur valorisation, par l'amélioration des filières de tri et de recyclage, la sensibilisation de tous les publics à la réduction des déchets à la source (grand public - résidents comme vacanciers, associations, entreprises, acteurs du tourisme, du sport et de la culture) ; <li data-bbox="475 1081 1461 1140">▶ La réduction de l'usage de ressources non renouvelables et leur substitution par des ressources renouvelables ; <li data-bbox="475 1158 1461 1247">▶ L'évolution de l'économie locale vers des pratiques durables (tourisme durable, agriculture durable, développement des commerces et services de proximité, des circuits-courts...) ; <li data-bbox="475 1265 1461 1323">▶ Le développement des filières durables (économie verte, économie sociale et solidaire, commerce équitable...) ; <li data-bbox="475 1341 1461 1400">▶ La mobilisation des entreprises / industries vers la transition écologique et le développement durable (ISO 14000, 26000, RSE...) ; <li data-bbox="475 1417 1461 1476">▶ Le développement de pratiques de gestion intégrée des zones d'activité (aménagement, consommation eau et énergie, PDE) ; <li data-bbox="475 1494 1461 1552">▶ L'adaptation de l'emploi et de la formation aux évolutions des compétences, par la formation continue (ex : BTP) ; <li data-bbox="475 1570 1461 1659">▶ L'inscription de l'action de la collectivité dans l'innovation, l'expérimentation, la recherche et le développement des innovations techniques ou organisationnelles au service du progrès social et de l'épanouissement de chacun ; <li data-bbox="475 1677 1461 1767">▶ L'engagement de la collectivité dans des comportements plus responsables : formation des agents et des élus aux achats responsables, mise en place de critères / clauses environnementaux et sociaux dans la commande publique...

LE RÉSEAU DES AGENT.E.S RÉFÉRENTS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

Direction Générale Adjointe (DGA) Direction / Service	Nom du référent
DGA Eaux, littoral et milieux naturels	Caroline Sarrade
DGA Stratégie territoriale, Aménagement et Habitat	Marine Bareille
DGA Prévention, collecte et valorisation des déchets	Geneviève Larzabal Claudine Marticorena
DGA Mobilités	Estelle Daviaud
DGA Économie	Marieke Mathon-Sikora
DGA Politiques linguistiques, services à la population	Nathalie Arthapignet
DGA Ressources et services supports Direction Ressources humaines	Sylvie Le Foll Marion Irazoqui
Direction Systèmes d'Information et aménagement numérique	Sylvain Dufiet
Direction du Patrimoine Bâti et des Moyens Généraux	Iban Grossier
Direction Partenariats et financements	Maitena Hustu
Secrétariat Général à la Transition Énergétique et Planification Écologique Direction Transition Énergétique	Romain Simon Bixente Uhalde
Direction Planification Écologique et Agglomération Citoyenne	Alexandra Colin Maïté Gonzalez Jean-Christophe Tassy
Mission Achats Responsables	Amandine Beigbeder
Pôles Territoriaux	Responsables de Pôle

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration et à l'édition de ce rapport 2024 : outre les référents Développement Durable, les agent.es ayant transmis les données en l'absence ou en complément de certains référent.es, ainsi que la Direction Communication pour son appui sur la charte graphique et la direction des Politiques Linguistiques pour la traduction.



 **Pays
Basque**
**euskal
Herria**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

HIRIGUNE
ELKARGOA

COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION

  @communautePB | communaute-paysbasque.fr